



**Nations
Unies**

**Lignes directrices communes
des Nations Unies pour aider
à bâtir des sociétés résilientes**



**GROUPE DES
NATIONS UNIES
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



© Nations Unies 2020. Tous droits réservés.

Les Nations Unies remercient le gouvernement du Danemark pour son soutien financier dans la préparation et la publication des présentes lignes directrices.

Avis de non-responsabilité : Les termes employés et la présentation des données dans le cadre de la présente publication n'impliquent aucune prise de position quelle qu'elle soit de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique des pays ou territoires, ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de leurs frontières ou démarcations. Les désignations des groupes de pays dans le texte et dans les tableaux sont destinées uniquement à des fins statistiques ou analytiques et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone en particulier dans le processus de développement. La mention de noms d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas l'approbation des Nations unies.

La présente publication peut être citée librement mais la mention de la source est requise.

Citation : Nations Unies (2020), Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes, New York (ONU).



Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes

Décembre 2020

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 6 |
| Acronymes et abréviations | 8 |
| Résumé analytique | 10 |
| Partie 1 Introduction | 17 |
| 1.1 Contexte | 18 |
| 1.2 Naviguer dans ce document | 21 |
| Partie 2 L'importance de la résilience | 23 |
| 2.1 Relever les défis d'un monde en mutation | 24 |
| 2.2 Saisir les multiples avantages du renforcement de la résilience | 25 |
| 2.3 Pertinence dans différents contextes | 27 |
| Partie 3 Qu'est-ce que la résilience ? | 30 |
| 3.1 Clarté conceptuelle commune | 31 |
| 3.2 Les éléments clés du renforcement de la résilience | 33 |
| Partie 4 Comment bâtir ensemble la résilience..... | 36 |
| 4.1 Principes communs pour le renforcement de la résilience | 37 |
| 4.2 Qu'est-ce qui encourage l'action collective en matière de renforcement de la résilience ? | 39 |
| 4.3 Programmation conjointe des Nations Unies pour le renforcement de la résilience | 40 |
| 4.3.1 Évaluation : compréhension commune du risque et du contexte multidimensionnels | 42 |
| 4.3.2 Planification : planification commune des résultats collectifs | 49 |
| 4.3.3 Mise en œuvre : agir ensemble pour renforcer la résilience | 56 |
| 4.3.4 Suivi : mesurer l'impact du renforcement de la résilience | 57 |
| Partie 5 Partenariats, coordination et financement pour renforcer la résilience | 60 |
| 5.1 Partenariats pour le renforcement de la résilience | 61 |
| 5.2 Coordination pour une plus grande incidence | 66 |
| 5.3 Financement de la résilience | 69 |
| Partie 6 La voie à suivre | 73 |
| Bibliographie | 76 |
| Annexe 1 Glossaire..... | 81 |
| Annexe 2 L'action positive du Secrétaire général des Nations Unies pour le climat pour mieux se remettre de la pandémie de COVID-19 | 82 |
| Annexe 3 Exemple d'outils disponibles pour l'évaluation des risques et de la résilience | 83 |
| Annexe 4 Liste de contrôle de l'assurance qualité pour les programmes conjoints de renforcement de la résilience | 85 |
| Annexe 5 Considérations spécifiques pour le suivi des interventions de renforcement de la résilience | 86 |
| Annexe 6 Exemple d'outils et de cadres de suivi du renforcement de la résilience | 87 |
| Annexe 7 Renforcer la résilience dans les contextes de crise de réfugiés : Leçons et outils du plan 3RP et du Pacte mondial sur les réfugiés | 88 |



Avant-propos

Les Lignes directrices communes des Nations Unies pour aider à bâtir des sociétés résilientes (en bref, les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience) paraissent à un moment où la résilience est poussée à son paroxysme au niveau mondial. Les vastes répercussions sanitaires, socio-économiques et autres de la pandémie de COVID-19 auront probablement des conséquences à long terme, ce qui aggravera les inégalités existantes, la faim, la pauvreté et le recul des économies.

Dans le même temps, les catastrophes et les effets des changements climatiques et écologiques continuent de surcharger les systèmes humanitaires et de compromettre les progrès du développement : les nuées de criquets constituent une menace sans précédent pour la sécurité alimentaire ; la dégradation de l'environnement et les pertes de biodiversité ont atteint des niveaux critiques, mettant en péril les fonctions vitales de notre écosystème ; et le nombre croissant de crises humanitaires et de conflits prolongés constituent des obstacles apparemment insurmontables au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans certains des pays les plus pauvres du monde.

Renforcer la résilience est une étape essentielle vers la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le système des Nations Unies joue un rôle clé en tant que coordinateur de multiples acteurs travaillant ensemble à la réduction des risques systémiques qui sont devenus profondément ancrés dans la fonctionnalité de nos sociétés, comme l'a démontré la crise de la COVID-19. Cela nous oblige à prendre des mesures de transformation audacieuses qui amèneront le monde sur une voie plus durable. Bâtir des sociétés résilientes, capables de tenir la promesse

de ne pas faire de laissés-pour-compte et de parvenir à la paix et au développement, est bien intégré dans la vision du Secrétaire général sur la prévention. Cela donne l'espoir d'un avenir meilleur et plus sûr dans lequel les crises sont évitées et gérées de manière proactive afin de sauver des vies, protéger les moyens de subsistance des populations et contribuer au bien-être de nos sociétés et de notre planète. Les bénéfices tirés du renforcement de la résilience permettront de libérer des ressources essentielles pour le développement durable et créeront un environnement propice aux investissements des secteurs public et privé qui tiennent compte des risques. Ces avantages sont plus que jamais nécessaires en période de pandémie de COVID-19.

Sur la base de ces Lignes directrices, j'exhorte les communautés de développement, d'aide humanitaire et de paix à travailler ensemble au développement de sociétés résilientes - au sein des Nations unies, au sein des gouvernements, avec la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs, en adoptant une approche globale de la société. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, afin que nous puissions mieux comprendre et aborder les liens entre les risques biologiques, technologiques, économiques, environnementaux, climatiques, de catastrophes et de conflits qui apparaissent sous des formes inédites. J'appelle en particulier nos équipes des Nations Unies au niveau des pays à s'appuyer sur leur rôle de rassembleur afin de renforcer une compréhension collective et une programmation conjointe pour de multiples types de risques. Il s'agit d'une entreprise complexe qui doit être fondée sur une réflexion et une gestion intégrées des systèmes, et je suis convaincue que nous réussirons si nous restons déterminés à travailler ensemble.

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience offrent aux équipes de l'ONU une clarté conceptuelle commune sur ce qu'est le renforcement de la résilience et sur la façon d'intégrer une perspective de résilience par le biais d'une série de mesures pratiques dans leurs processus clés d'analyse et de programmation comme les Analyses communes de pays, les Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les Plans d'aide humanitaire, les Plans d'aide aux réfugiés et les Cadres stratégiques intégrés, entre autres. Je vous demande à tous d'examiner et d'appliquer ces mesures en fonction du contexte de vos pays respectifs et, ce faisant, d'aider les gouvernements à faire de même dans leurs efforts de développement durable.

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience contribuent également à la mise en œuvre de la réforme du système de développement des Nations Unies, du Programme d'action pour l'humanité et de nombreux autres objectifs politiques internationaux. À ce titre, elles redynamisent le système des Nations Unies pour mieux aider les pays à renforcer la résilience et à construire les bases solides nécessaires pour atteindre leurs aspirations en matière de développement durable, de paix et de prospérité.

Amina J. Mohammed

*Vice-secrétaire général des Nations Unies,
Présidente du Groupe des Nations Unies
pour le développement durable*

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience offrent aux équipes de l'ONU une clarté conceptuelle commune sur ce qu'est le renforcement de la résilience et sur la façon d'intégrer une perspective de résilience par le biais d'une série de mesures pratiques dans leurs processus clés d'analyse et de programmation.



© Kate Jean Smith - PNUD

Acronymes et abréviations

| | |
|---------------|--|
| ABR | Agences des Nations Unies basées à Rome |
| AG | Assemblée générale |
| AIC | Analyse intégrée du contexte |
| ASR | Analyse des systèmes de résilience |
| BCAD | Bureau de coordination des activités de développement des Nations Unies |
| BM | Banque mondiale |
| CADRI | Capacity for Disaster Reduction Initiative Partnership (Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe) |
| CCA | Common Country Analysis (Analyse commune de pays) |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CCS | Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies |
| CDA | Conflict and Development Analysis (Analyse des conflits et du développement) |
| CDN | Contributions déterminées au niveau national |
| CE | Commission européenne |
| COBRA | Community-Based Resilience Analysis (Analyse de la résilience communautaire) |
| CPI | Comité permanent interorganisations |
| CRPT | City Resilience Profiling Tool (Outil de profilage de la résilience urbaine) |
| CRRF | Comprehensive Refugee Response Framework (Cadre d'action global pour les réfugiés) |
| CSI | Cadre Stratégique Intégré |
| DAES | Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies |
| DFID | Department for International Development (Ministère du Développement international) |
| DMU | Dispositif minimum d'urgence |
| DPPA | Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies |
| DRF | Cadre de reprise après sinistre |
| DSRSG | Représentant spécial adjoint du Secrétaire général |
| ECOSOC | Conseil économique et social de l'ONU |
| EDRM | Cadre de gestion des risques d'urgence pour la santé (OMS) |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FbF | Financement basé sur les prévisions |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| FSIN | Réseau d'information sur la sécurité alimentaire |
| GAR | Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| GNUD | Groupe des Nations Unies pour le développement |
| GNUDD | Groupe des Nations Unies pour le développement durable |
| GNUD-R | Groupe régional des Nations Unies pour le développement |
| HCDH | Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme |
| HCT | Équipe de pays pour l'action humanitaire |
| HLPF | Forum politique de haut niveau sur le développement durable |
| HRP | Plan d'aide humanitaire |
| IAP | Évaluation et planification intégrées |
| IDDRSI | Initiative pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse |

| | |
|--------------------|--|
| IFI | Institution financière internationale |
| IGAD | Autorité intergouvernementale pour le développement |
| JRA | Action conjointe de résilience |
| LCRP | Plan de réponse à la crise au Liban |
| LGBTI | Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres et Intersexes |
| M&E | Suivi et évaluation |
| MAPS | Intégration, accélération et soutien aux politiques |
| MIC | Enquête par grappes à indicateurs multiples |
| MIRA | Évaluation multisectorielle initiale rapide |
| MPS | Mission politique spéciale |
| NWOW | Nouvelle façon de travailler |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| ODI | Overseas Development Institute |
| OIEWG | Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée |
| OMM | Organisation météorologique mondiale |
| OMP | Opération de maintien de la paix |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONGI | Organisation non gouvernementale internationale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONU-Femmes | Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| ONU-Habitat | Programme des Nations Unies pour les établissements humains |
| OSC | Organisations de la société civile |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PDNA | Évaluation des besoins post-catastrophe |
| PEID | Petits États insulaires en développement |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PNA | Plan national d'adaptation |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PSNP | Programme de filet de sécurité productif |
| R-CAP | Priorisation du diagnostic commun de résilience |
| RIMA | Mesure et analyse de l'indice de résilience |
| RPBA | Évaluation pour le redressement et la consolidation de la paix (Recovery and Peacebuilding Assessment, en anglais) |
| RSI | Règlement sanitaire international |
| SHM | Sommet mondial sur l'action humanitaire |
| ToC | Théorie du changement |
| UE | Union européenne |
| UNCT | Équipe de pays des Nations Unies |
| UNDRR | Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes |
| UNEOSG | Bureau du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies |
| UNHCR | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UNOCHA | Bureau de la coordination des affaires humanitaires |
| UNSDCF | Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable |
| VIH/SIDA | Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise |
| 3RP | Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne |

Résumé analytique

Pourquoi est-il nécessaire d'établir des Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience ?

La pandémie de COVID-19 et d'autres catastrophes de grande ampleur ont montré que les risques sont de plus en plus interconnectés, les effets des chocs et des catastrophes se répercutant sur les systèmes et les secteurs. Cela exige des efforts globaux et conjoints pour renforcer la résilience qui peut transcender toute une série de risques, de secteurs et de parties prenantes.

Bien qu'il existe des signes positifs d'une collaboration intersectorielle accrue, la résilience est toujours largement construite dans les silos institutionnels, en mettant l'accent sur des types et des facteurs de risques spécifiques, qu'il s'agisse de conflits violents, de dangers naturels, de variabilité et de changement climatiques, d'inégalités hommes-femmes, de pauvreté, de dangers d'origine humaine, d'épidémies ou de déplacements. Les présentes Lignes directrices visent à remédier à cette fragmentation et à renforcer la

cohérence des efforts de renforcement de la résilience des Nations Unies (ONU) au niveau des pays afin d'appuyer les objectifs de développement durable des gouvernements. Une perspective de résilience est une condition préalable à la réalisation des ambitions de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des Objectifs de développement durable (ODD). La résilience est un fil conducteur entre les trois piliers des Nations unies (ONU) que sont le développement, les droits de l'homme, et la paix et la sécurité.

Que proposent les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience ?

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience offrent une approche flexible qui peut être adaptée aux contextes et aux besoins des pays. Il ne s'agit pas d'un plan directeur, mais d'un complément aux efforts continus de renforcement de la résilience au niveau des pays qui vise à combler les lacunes et les goulots d'étranglement en vue d'une action plus complète et conjointe.

Elles constituent une référence à l'échelle de l'ONU sur le renforcement de la résilience pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 qui est intégré dans la réforme des Nations Unies et dans le Programme de prévention du Secrétaire général. Il s'agit d'une orientation opérationnelle pour une application pratique au niveau des pays

qui favorise une compréhension commune de la résilience basée sur des principes communs. Elles expliquent le processus de renforcement de la résilience pour le système des Nations Unies et ses partenaires et comprend une riche annexe des outils et méthodologies pratiques.

A qui s'adresse les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience ?

Ces Lignes directrices s'adressent principalement aux équipes des Nations Unies et visent à les aider dans leur travail pour mieux préparer les gouvernements au niveau national et infranational à diriger le renforcement de la résilience.

Pour ce faire, elles rassemblent les Nations Unies autour d'une compréhension commune et d'une approche opérationnelle en matière de programmes éclairés sur les risques dans tous les secteurs. Elles peuvent soutenir la nouvelle génération des équipes des Nations Unies dans les missions et hors missions et constituer une ressource précieuse pour les Coordinateurs résidents et humanitaires. Elles peuvent énoncer des partenariats importants avec les chefs des missions politiques et de maintien de la paix, ainsi que

les chefs et chefs adjoints des entités des Nations Unies et les planificateurs stratégiques, en particulier dans les contextes où le mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies encadre les activités de l'ONU sous une triple casquette intégrée de Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, de Coordonnateur résident et de Coordonnateur humanitaire. Outre ce public cible principal, les Lignes directrices sont également une référence utile pour les gouvernements et les partenaires au niveau national, régional et mondial.

Comment les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience ont-elles été élaborées ?

La rédaction des présentes Lignes directrices s'est appuyée sur les politiques, initiatives, programmes, outils et opérations existants, notamment le document du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies sur les risques et la résilience. Grâce à un vaste processus de consultation, les pratiques et les

expériences au niveau des pays ont été résumées et traduites en une approche étape par étape qui peut être suivie et adaptée avec souplesse pour favoriser la résilience dans différents contextes et situations et à différents stades de la trajectoire de développement d'un pays.

Comment la résilience est-elle définie ?



La résilience est la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir de manière positive, efficiente et efficace face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous.

Quels sont les bénéfices et les avantages du renforcement de la résilience ?

Investir dans la résilience permet de prévenir et de limiter les pertes économiques, environnementales et humaines en cas de crise, réduisant ainsi la souffrance humaine et protégeant les acquis en matière de développement. Renforcer la résilience peut également stimuler l'activité économique qui prend en compte le risque en diversifiant les investissements dans les entreprises, les ménages et les moyens de subsistance. Les investissements dans

la résilience sont bénéfiques même en l'absence de crise et peuvent apporter des bénéfices pour de nombreux objectifs de développement durable en concentrant l'attention et les ressources là où les risques se croisent. Une perspective de résilience aide les populations qui sont les plus vulnérables et les plus marginalisées, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte sur la voie du développement durable.

Dans quels contextes le renforcement de la résilience est-il pertinent ?

Le renforcement de la résilience est pertinent dans un ensemble de contextes et de crises humanitaires, de développement et de conflits. Les pays peuvent être confrontés à une combinaison de ces contextes dans un même lieu ou en plusieurs endroits, ce qui rend une approche intégrée, multisectorielle et systémique du renforcement de la résilience à l'échelle de l'ensemble de la société et du gouvernement encore plus importante dans les domaines suivants :

- i. les pays fortement exposés et vulnérables aux dangers naturels, biologiques

et technologiques et aux impacts du changement climatique ;

- ii. les pays qui risquent d'entrer en conflit, qui sont en conflit ou qui en sortent ;
- iii. les pays confrontés à des crises humanitaires prolongées et/ou récurrentes ; et
- iv. des contextes régionaux qui connaissent des risques transfrontaliers, où les défis de la résilience ne s'arrêtent pas aux frontières politiques et géographiques.

Quels sont les éléments clés du renforcement de la résilience ?

Que les équipes des Nations Unies travaillent au niveau local, infranational, national, régional ou mondial, le renforcement de la résilience nécessite quatre éléments pour le développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le bien-être de tous :

- i. La compréhension du contexte et des dimensions multiples et interconnectées de risque. Les risques qui peuvent perturber les systèmes sociaux, économiques et environnementaux au niveau local, infranational, national ou régional, doivent être compris et analysés dans des contextes politiques, socio-économiques et environnementaux spécifiques ;
- ii. La reconnaissance de la manière dont les systèmes sont interconnectés. Le renforcement de la résilience nécessite une approche systémique fondée sur la compréhension du fait que de nombreux événements indésirables

se produisent à l'échelle mondiale, régionale, nationale, infranationale et locale, avec répercussions sur les systèmes sociaux, de gouvernance, économiques, écologiques et physiques interconnectés ;

- iii. L'inclusion de multiples parties prenantes en tenant compte de la dimension de genre. La participation de toutes les parties prenantes concernées garantit qu'un large éventail de points de vue sur les risques éclaire le processus et veille à ce que les besoins, y compris ceux des populations les plus vulnérables, soient pris en compte ;
- iv. L'existence de capacités de résilience. Les systèmes, les institutions et les populations sont considérés comme « résilients » lorsqu'ils sont dotés de capacités et de ressources d'absorption, d'adaptation, d'anticipation, de prévention et de transformation pour faire face aux chocs, y résister et rebondir.

Quels sont les principes communs de renforcement de la résilience ?



Les efforts de renforcement de la résilience des équipes des Nations Unies s'appuient sur plusieurs principes communs qui guideront l'évaluation, la planification, la mise en œuvre, la coordination, les

partenariats et l'apprentissage. Chaque équipe des Nations Unies doit être responsable de l'application, du suivi et de l'évaluation uniformes des principes de renforcement de la résilience :

1. Ne pas faire de laissé-pour-compte et atteindre ceux qui en ont le plus besoin et sont le plus à risque en tenant compte de la dimension de genre.
2. Garantir l'égalité, la non-discrimination et une approche fondée sur les droits de l'homme.
3. Être responsable de la mise en place de partenariats inclusifs.
4. Ne pas nuire.
5. Engager et s'engager sur le long terme dans une approche flexible mais stratégique.
6. Poursuivre des approches contextuelles et sur mesure.
7. Agir rapidement pour prévenir ou atténuer les crises.
8. S'appuyer sur les capacités locales et nationales d'appropriation et de leadership.

Comment réaliser une programmation conjointe en matière de renforcement de la résilience ?

Les Lignes directrices expliquent le processus par lequel les équipes de l'ONU peuvent réaliser des programmes conjoints pour renforcer la résilience

et souligne les considérations spécifiques lorsqu'on applique une perspective de résilience lors de la programmation conjointe.

Évaluation

Compréhension commune des risques et des contextes.



Il n'est pas toujours nécessaire de collecter des données primaires sur les risques et la résilience, ce qui peut être un exercice gourmand en temps et en ressources. Les équipes des Nations Unies peuvent recueillir des résultats d'évaluation existants et des ensembles de données fondés sur des données probantes. L'analyse doit être inclusive, hautement participative, tenir compte de la dimension de genre et impliquer toutes les parties prenantes clés afin de s'assurer qu'un éventail complet de perspectives est pris en compte. L'évaluation doit comporter : (i) les principaux dangers qui peuvent affecter les personnes

et les systèmes du lieu pris en compte ; (ii) les facteurs contextuels pertinents et les facteurs de risque économiques, sociaux, politiques et environnementaux sous-jacents du lieu pris en compte ; (iii) les principaux systèmes à risque dans le lieu pris en compte et la façon dont la manifestation de risque dans un seul système peut avoir des répercussions en cascade sur d'autres systèmes ; et (iv) les groupes de population les plus à risque d'être laissés pour compte. Les résultats de l'analyse doivent être basés sur un consensus qui oriente de manière substantielle les processus de planification des équipes de l'ONU.

Planification

Planification commune des résultats collectifs.



La planification conjointe exige une approche large, pragmatique et inclusive basée sur le partenariat pour s'assurer que les efforts de renforcement de la résilience des Nations Unies se complètent et convergent en termes de localisation, de bénéficiaires et de risques, notamment par le biais de l'enchaînement et de la superposition des interventions dans différents secteurs. Les outils et processus actuels de planification des Nations Unies devraient constituer le point de départ des efforts des équipes des Nations Unies pour renforcer la résilience. Une approche cohérente de la programmation de résilience qui couvre les interventions en matière de développement, de droits de l'homme, de paix et humanitaires exige une vision et une articulation communes des résultats collectifs par un

large éventail de partenaires, y compris des acteurs des Nations Unies et des pays non membres de l'ONU. L'évaluation des risques et du contexte fournit les éléments probants et les fondements de la planification et doit être examinée conjointement par les équipes des Nations Unies afin de parvenir à un consensus entre les parties prenantes de l'aide humanitaire, du développement, des droits de l'homme et de la paix sur les risques prioritaires et veiller à ce qu'il n'y ait pas de lacunes dans l'évaluation. Les équipes des Nations Unies peuvent ensuite s'accorder sur un énoncé commun du problème et sur des résultats collectifs stratégiques, clairs, quantifiables et mesurables. Une gamme d'outils, dont la théorie du changement (TOC), peut aider à formuler des résultats collectifs et des chaînes de résultats.

Mise en œuvre

Agir ensemble pour renforcer la résilience.



L'évaluation, l'analyse et la compréhension des risques multiples dans et entre les systèmes sont essentiels à la mise en œuvre collaborative des programmes et des projets et au soutien de l'élaboration des politiques nationales et locales. Travailler

ensemble sur des processus d'analyse et de planification conjoints permet de créer des synergies et des partenariats entre différents acteurs dans un lieu, un secteur ou plusieurs systèmes interconnectés (p. ex., la sécurité alimentaire, l'eau et la santé).

Suivi

Mesurer l'impact du renforcement de la résilience.



Le suivi de la résilience s'effectue de préférence dans le cadre des efforts plus vastes de l'ONU en matière de suivi et évaluation qui sont pleinement intégrés au suivi et à l'établissement de rapports relatifs aux ODD. Les cadres de suivi et évaluation doivent faire le point sur tout changement dans les profils de risque et la résilience des personnes et des systèmes économiques, sociaux et environnementaux à l'aide d'indicateurs quantitatifs et chiffrés. Le suivi doit également aller au-delà des méthodes et approches conventionnelles et prendre en compte certains éléments spécifiques, notamment les faits suivants :

- i. l'impact de l'aide en matière de renforcement de la résilience ne sera peut-être pas visible avant des décennies ;
- ii. les liens de causalité entre le soutien au renforcement de la résilience et le changement observé ne sont probablement pas linéaires ; et
- iii. il y a des difficultés à mesurer l'impact d'une intervention en l'absence de danger ou de menace. Selon le type d'indicateur choisi, il existe différentes méthodes de collecte de données pour le suivi de la résilience, notamment des approches quantitatives, qualitatives, objectives et subjectives.

Comment pouvons-nous établir des partenariats, coordonner et financer le renforcement de la résilience ?

Le renforcement de la résilience est plus efficace lorsque les actions multi-organismes sont calquées et déclinées dans plusieurs secteurs. Il est important d'impliquer les communautés et les acteurs



Les partenariats pour le renforcement de la résilience sont essentiels au développement de solutions conjointes et à une compréhension commune des risques et des contextes, pour motiver la collaboration, apprendre et s'adapter ensemble.

Partenariats

locaux ainsi que les secteurs public et privé et de permettre la convergence des efforts des secteurs de l'aide humanitaire, du développement, et de la paix et de la sécurité.

Les équipes des Nations Unies doivent savoir comment mettre à profit l'expertise de leurs agences respectives, quelles sont les autres parties prenantes à impliquer et quels sont leurs rôles respectifs dans le renforcement de la résilience.

Coordination



La coordination en matière de renforcement de la résilience doit être placée sous la direction ou la codirection de l'autorité gouvernementale. Il est préférable d'intégrer la coordination du renforcement de la résilience dans les forums, plateformes ou groupes de coordination déjà existants afin d'éviter la redondance des mécanismes et d'économiser

du temps et des ressources. Étant donné que le renforcement de la résilience doit se produire à toutes les échelles, les secteurs et les mécanismes de coordination régionaux, infranationaux, locaux et urbains doivent être identifiés et renforcés. Dans de nombreux pays, plusieurs mécanismes de coordination peuvent coexister.

Financement de la résilience



Un obstacle majeur à l'accès aux financements pour la résilience est la fragmentation du financement international, qui échappe à l'influence directe des équipes des Nations Unies. Néanmoins, l'ONU peut faire une différence considérable : Son financement de 26 milliards de dollars pour les activités opérationnelles peut, s'il tient compte des risques, contribuer à garantir les 2500 milliards de dollars US nécessaires chaque année pour atteindre les ODD d'ici 2030. Les équipes des Nations Unies peuvent choisir une grande variété d'actions, telles que :

- i. favoriser une meilleure compréhension des coûts et des avantages du renforcement de la résilience ;
- ii. aider les gouvernements à renforcer leurs capacités à débloquer des finan-

cements publics et privés qui tiennent compte des risques ;

- iii. faire valoir auprès des donateurs l'importance de financer le renforcement de la résilience dans l'ensemble des activités humanitaires, de développement et de maintien de la paix ;
- iv. aider les pays à mobiliser et à aligner tous les flux de financement sur les priorités nationales en matière de développement durable, en tenant compte des risques, par le biais des Cadres de financement nationaux intégrés (INFF) ;
- v. s'associer à d'autres parties prenantes pour accéder à des fonds communs pour soutenir les efforts globaux de renforcement de la résilience ;

vi. collaborer avec les IFI et d'autres bailleurs de fonds pour adopter des mécanismes de financement flexibles tels que les «modificateurs de crise» et les fonds pluriannuels d'aide humanitaire/d'urgence ; et

vii. soutenir le financement basé sur les prévisions pour appuyer l'action précoce, la préparation et l'action communautaire et autre planifiée avant qu'une urgence ne se produise.

Quelle est la voie à suivre pour les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience ?

L'innovation est essentielle pour la résilience, l'égalité et l'élaboration de politiques et de stratégies prospectives éclairées en matière de risques dans le contexte de la COVID-19, de la crise climatique et de l'environnement de risque plus large au niveau local, national, régional et mondial.

Les utilisateurs des Lignes directrices devraient développer de nouvelles réflexions et approches et partager leurs expériences dans et entre les secteurs ou les systèmes. Cela peut créer une communauté de pratique sur la résilience et aider le système des Nations Unies à faciliter la recherche, l'apprentissage et l'adaptation afin de conseiller et soutenir les actions de résilience à grande

échelle et dans les endroits les plus vulnérables pour un impact sur le développement durable, la paix et la prospérité pour tous. Les Lignes directrices sont considérées comme un document évolutif qui peut nécessiter des ajustements supplémentaires afin de bénéficier des innovations et des nouvelles solutions au niveau des pays en matière de renforcement de la résilience.



© PNUD

A group of farmers are working in a lush green rice paddy field. In the foreground, a woman wearing a blue headscarf and a purple long-sleeved shirt is smiling broadly, holding a bundle of rice seedlings. She is also holding a wooden tool. Other farmers, some wearing traditional woven hats, are seen in the background, some kneeling and working in the water. The scene is vibrant and captures the essence of traditional rice cultivation.

1

Introduction

1.1 Contexte

Au cours de la dernière décennie, le développement de la résilience est devenu un moyen important d'empêcher, de se préparer, de réagir et de se remettre des crises associées à diverses menaces pour la vie, les moyens de subsistance et le développement durable en général.

La résilience est également un fil conducteur entre les trois piliers des Nations Unies que sont le développement, les droits de l'homme, et la paix et la sécurité¹, et se reflète dans de nombreux grands programmes et cadres de politique mondiale² qui reconnaissent que les risques et leur manifestation peuvent entraver la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et du Programme de paix durable. Bien que les cadres politiques mondiaux soulignent l'importance de la résilience pour parvenir au développement durable et à la paix dans divers secteurs et contextes et à différentes échelles, ils ont été largement mis en œuvre dans les silos institutionnels, en mettant l'accent sur des types et des facteurs de risques spécifiques, qu'il s'agisse de conflits violents, de dangers naturels, de variabilité et de changement climatiques, de dangers d'origine humaine, d'épidémies et de déplacements, entre autres. La nature systémique des risques, leurs interdépendances et leurs effets cumulatifs ne sont souvent pas pris en compte ou compris.³

La pandémie de COVID-19, dont les répercussions considérables sur la pauvreté, les inégalités et le ralentissement économique dépassent largement le cadre du secteur de la santé, nous a brutalement rappelé les lacunes de notre compréhension de l'interdépendance des risques.

Dans ce contexte, les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience constituent une référence opportune pour

la mise en œuvre du cadre d'intervention socio-économique, sanitaire et humanitaire des Nations Unies face à la COVID-19 afin de garantir qu'une approche globale et multidimensionnelle du risque et de la résilience éclaire de manière appropriée la «nouvelle normalité» pendant et après la crise de la COVID.⁴

La fragmentation des systèmes nationaux et internationaux, y compris les Nations unies, entrave le renforcement de la résilience de l'ensemble de la société et la réalisation des ambitions des cadres politiques mondiaux, régionaux et nationaux.

La séparation continue de l'action dans les domaines de l'humanitaire, du développement, des droits de l'homme et de la paix et de la sécurité, ainsi que le manque d'attention portée aux programmes éclairés en matière de risques, à la prévention et à la gestion des risques, constituent les principaux défis. En outre, la fragmentation de l'architecture de financement internationale a favorisé la dépendance à des solutions à court terme qui traitent les symptômes plutôt que les causes profondes des risques. La souffrance humaine et les coûts financiers de cette façon de travailler sont devenus insoutenables. Il est nécessaire de trouver des solutions plus concertées⁵ qui s'appuient sur les avantages comparatifs des interventions dans les domaines de l'humanitaire, de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, et sur la collaboration autour de résultats collectifs.

Afin de renforcer la cohérence dans les efforts des Nations Unies en matière de développement de la résilience au niveau régional, national et local, la Vice-secrétaire général a chargé les directeurs du climat d'élaborer un cadre de résilience des Nations Unies, avec le PNUD comme entité chef de file, pour approbation par le GNUDD.

Ce cadre visait à couvrir tous les types de dangers et de risques et à promouvoir une



La nature systémique des risques, leurs interdépendances et leurs effets cumulatifs ne sont souvent pas pris en compte ou compris.

plus grande collaboration et des efforts communs de tous les acteurs du système des Nations unies.⁶ Ces lignes directrices s'appuient également sur la décision antérieure des directeurs du climat des Nations Unies de créer une équipe de rédaction interorganisations des Nations Unies afin d'élaborer le cadre dans le cadre de la Stratégie d'engagement climatique du Secrétaire général des Nations Unies.⁷ L'équipe de rédaction interorganisations des Nations Unies était composée de responsables techniques nommés au niveau de Directeur principal⁸ pour diriger la rédaction et était aidée par un groupe restreint de spécialistes techniques confirmés.⁹ Les travaux du groupe restreint se sont appuyés sur les politiques, initiatives, programmes, outils et opérations existants, y compris le document du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) sur les risques et la résilience,¹⁰ et le Cadre stratégique régional du GNUD pour soutenir le développement résilient en Afrique.¹¹

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience constituent une référence et une orientation à l'échelle de l'ONU sur le renforcement de la résilience pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 qui est intégré dans la réforme des Nations Unies et dans le Programme de prévention du Secrétaire général.¹²

Le document favorise également une compréhension commune de la résilience fondée sur des principes partagés et offre des orientations opérationnelles et pratiques au système des Nations Unies et à ses partenaires. Il vise à assurer la cohérence entre les cadres normatifs existants dans l'ensemble du système des Nations Unies¹³ et à intégrer une perspective de résilience dans toutes les décisions, tous les programmes et toutes les interventions, ainsi que dans les processus de politique et de programmation existants des Nations Unies, plutôt que d'établir une politique ou des plans d'action des Nations Unies nouveaux ou autonomes pour la résilience.



Les Lignes directrices communes des Nations Unies sur la résilience peuvent soutenir la nouvelle génération d'équipes des Nations Unies et constituer une ressource précieuse pour les Coordonnateurs résidents et humanitaires, et définir des partenariats importants avec les chefs des missions politiques et de maintien de la paix.

Le soutien accru des Nations Unies au renforcement de la résilience est un élément essentiel de la programmation de base pour atteindre et garantir des résultats en matière de développement durable et de consolidation de la paix.

L'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil économique et social (ECO-SOC) et le Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable soutiennent la résilience en contrôlant régulièrement et systématiquement la manière dont la résilience et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans son ensemble progressent au niveau mondial, régional et national. La résilience est également un principe directeur du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) et de l'Analyse commune de pays. Le dossier d'accompagnement de l'UNSDCF demande aux équipes de l'ONU¹⁴ de soutenir plus efficacement les efforts nationaux et régionaux de renforcement de la résilience et d'adopter une approche globale de la gestion des risques pour réduire les risques et aider à prévenir tous les types de crises. À ce titre, les Lignes directrices communes des Nations Unies sur la résilience peuvent soutenir la nouvelle génération d'équipes des Nations Unies dans les missions et hors missions, constituer une ressource précieuse pour les Coordonnateurs résidents et humanitaires, et énoncer d'importants partenariats avec les chefs des missions politiques et de maintien de la paix, ainsi que les chefs et chefs adjoints des entités des Nations Unies et les planificateurs stratégiques, en particulier dans les contextes où le mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies encadre les activités de l'ONU sous une triple casquette intégrée DSRSG/RC/HC. Outre les Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience seront également applicables dans le cadre des plans pluriannuels d'aide humanitaire, d'aide aux réfugiés, des cadres stratégiques intégrés et des processus de transition des missions, entre autres. Elles seront également utiles pour tous les pays membres et partenaires qui s'engagent avec l'ONU en faveur du renforcement de la résilience.

pour assurer le développement durable, la paix et la prospérité pour tous, sans faire de laissés-pour-compte.

Grâce aux Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience, les équipes des Nations Unies pourront mieux préparer les gouvernements au niveau national et infranational pour diriger, dans la mesure du possible, le renforcement de la résilience, en rassemblant les Nations Unies autour d'une compréhension et d'une approche opérationnelle communes en matière de programmes éclairés en matière de risques dans tous les secteurs. Les efforts de l'ONU en matière de renforcement de la résilience ne sont pas poursuivis en tant qu'objectif indépendant, mais sont des conditions préalables à la réalisation des ODD et d'autres politiques mondiales, pleinement alignées sur les plans et priorités de développement nationaux.

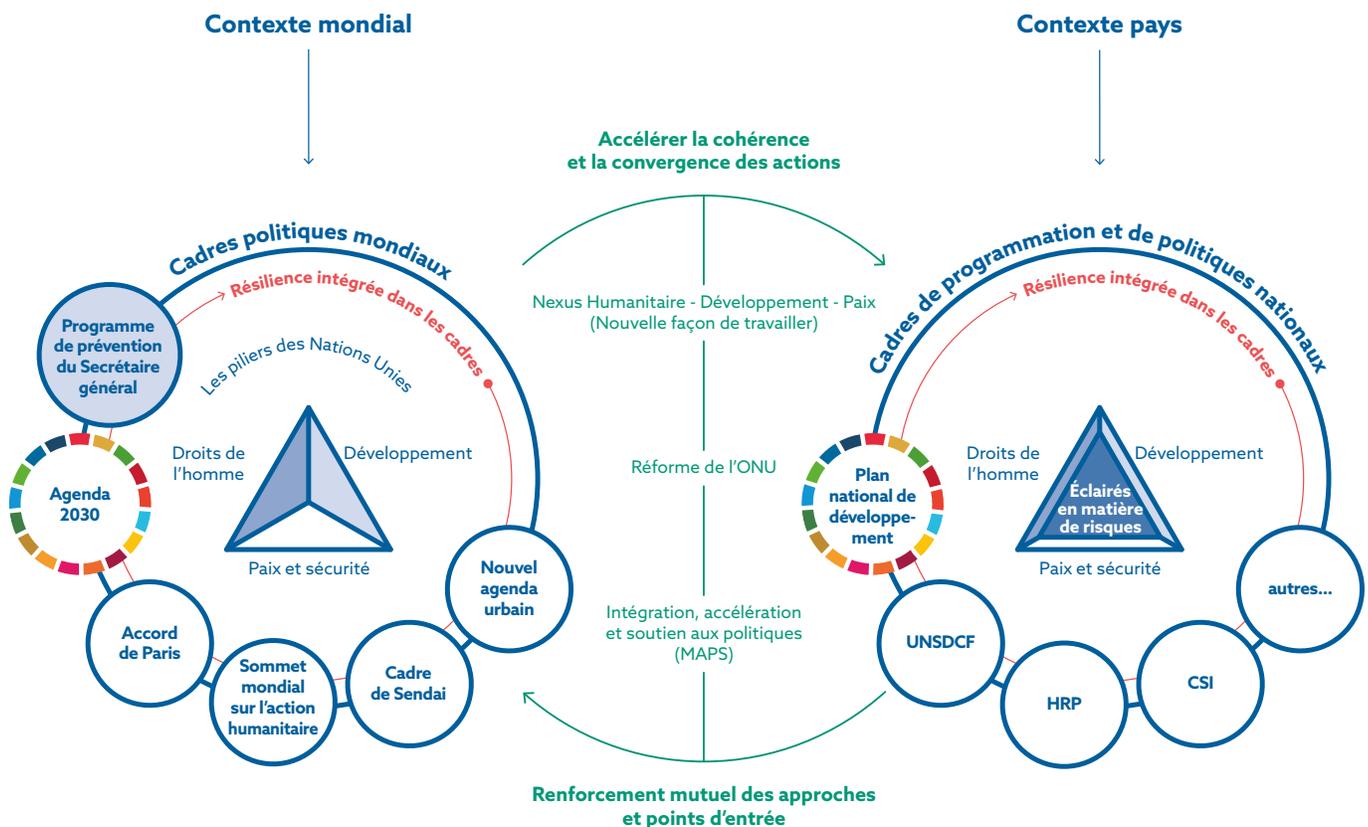


Le document reflète également les expériences de la pandémie de COVID-19 et les risques associés aux épidémies.

La rédaction des Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience a bénéficié d'une approche participative en menant :

- i. des consultations nationales avec les entités des Nations unies, les gouvernements et les partenaires en Éthiopie, en Jamaïque, au Liban et aux Philippines (représentatifs de contextes qui présentent une grande variété de types de dangers, de vulnérabilités, de capacités et de leurs interconnexions) ;¹⁵
- ii. un sondage en ligne auquel ont participé 21 organisations de 18 pays ; et
- iii. des essais sur le terrain effectués en Éthiopie et au Soudan du Sud et dans le cadre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne. Le document reflète également les expériences de la pandémie de COVID-19 et les risques associés aux épidémies.

Situer la résilience dans les cadres, stratégies et outils politiques connexes



1.2 Naviguer dans ce document

Ce guide est organisé en six parties :

1

Introduction

sur le contexte de l'élaboration des présentes lignes directrices de l'ONU, la méthodologie utilisée pour les préparer, un aperçu du contexte politique mondial dans lequel elles s'inscrivent, ainsi qu'un bref guide pour le lecteur sur les différentes sections.

2

L'importance de la résilience

fournit les raisons pour lesquelles le renforcement de la résilience est une condition préalable à la réalisation du développement durable, de la paix et de la prospérité pour tous et présente les avantages du renforcement de la résilience et sa pertinence dans divers contextes.

3

Qu'est-ce que la résilience

fournit une base conceptuelle commune pour la résilience, sur laquelle les équipes des Nations Unies peuvent fonder leurs efforts conjoints.

4

Comment renforcer ensemble la résilience

utilise ensuite le cadre conceptuel pour fournir des orientations pratiques, étape par étape, sur la façon d'encourager la résilience au niveau local, national et/ou régional par le biais d'évaluations conjointes et complètes des risques, de la planification, la mise en œuvre et le suivi qui tiennent compte des risques dans l'ensemble des systèmes et des secteurs, en s'appuyant sur un ensemble de principes communs et en s'en inspirant.

5

Partenariats, coordination et financement pour renforcer la résilience

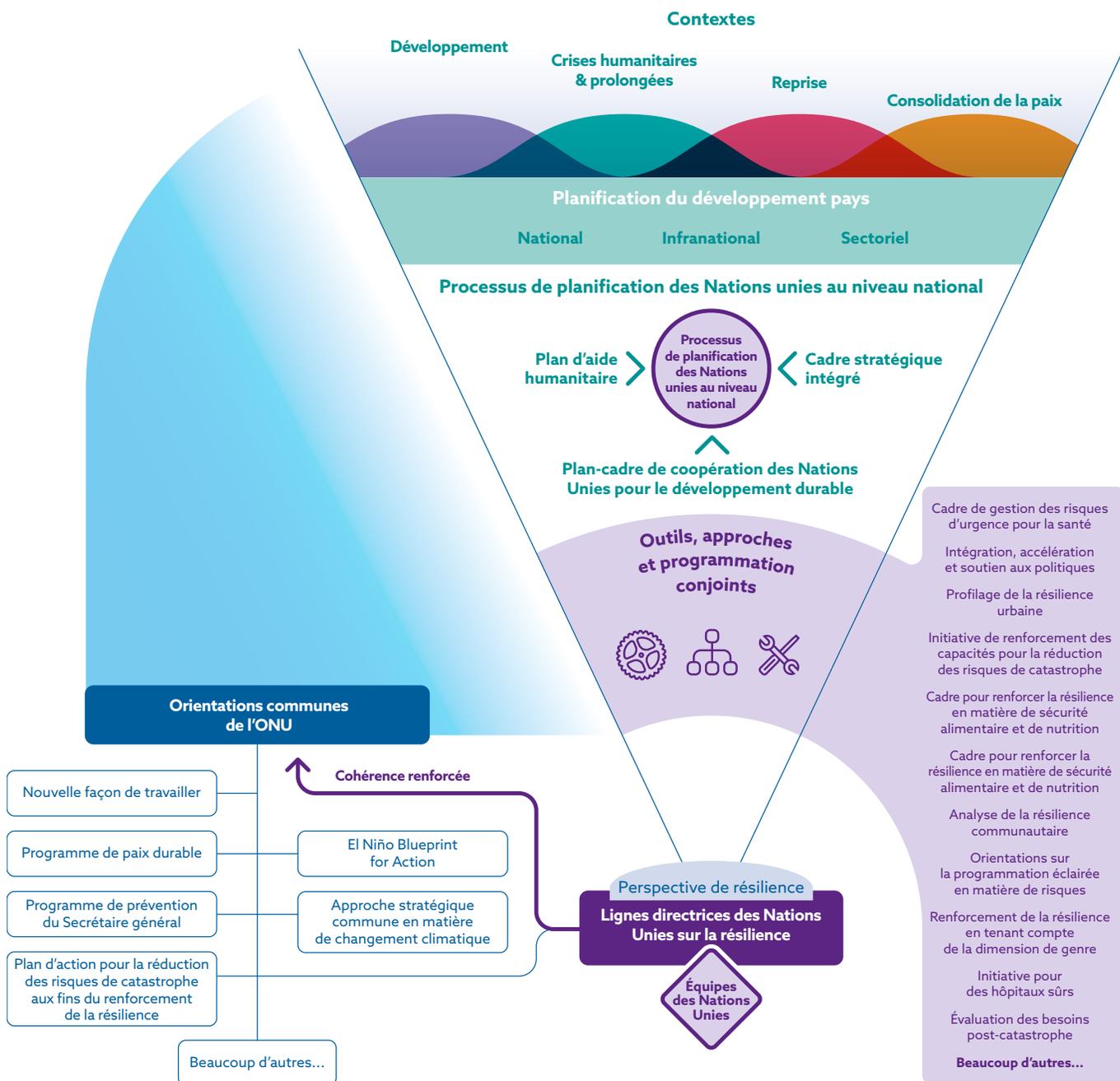
fournit des informations supplémentaires sur la manière dont les membres des équipes des Nations Unies peuvent mieux collaborer et nouer des partenariats pour produire des résultats collectifs pour renforcer la résilience, y compris pour la mobilisation des ressources.

6

La voie à suivre

résume certaines des prochaines étapes essentielles qui garantiraient que les Lignes directrices soient institutionnalisées dans l'ensemble du système des Nations Unies au niveau mondial, régional, national et infranational.

Les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience en un coup d'œil



2

L'importance de la résilience



2.1 Relever les défis d'un monde en mutation

Dans le monde d'aujourd'hui, la nature des risques et de leur corrélation évolue. Les progrès en faveur du développement durable et des sociétés pacifiques dans lesquelles personne n'est laissé pour compte sont minés par des menaces multiples qui se recoupent et qui sont accentuées par plusieurs facteurs de risque persistants aux effets cumulatifs.

Les risques liés aux dangers d'origine naturelle et humaine, au changement climatique, aux conflits violents, aux épidémies et aux pandémies, aux systèmes financiers et aux fluctuations des prix des denrées alimentaires se superposent aux facteurs de risque liés à la pauvreté, aux inégalités (y compris les inégalités hommes-femmes), à la discrimination et à l'exclusion, à l'extrémisme, aux pressions démographiques, à l'urbanisation non planifiée, à la dégradation des écosystèmes, aux déplacements, aux institutions faibles et au recul du respect des droits de l'homme. Il existe également des risques associés à la dégradation et à la perte moins visible de l'eau, des océans, des forêts, des sols et des systèmes de biodiversité. Lorsque les risques s'accumulent et interagissent, ils peuvent se manifester sous forme de crises et déclencher des répercussions en cascade sur les secteurs et sur l'ensemble des systèmes, causant des pertes de vies humaines et de moyens de subsistance et des dommages socio-économiques et environnementaux dramatiques.¹⁶ La pandémie de COVID-19 en est un exemple frappant : elle a commencé comme une urgence sanitaire et a maintenant d'énormes répercussions socio-économiques qui interagissent avec une crise climatique et environnementale en cours. En outre, la menace terroriste et la montée des puissances concurrentes, associées à un populisme émergent et à un nationalisme croissant, remettent en question l'ordre international nécessaire pour gérer les risques complexes ou systémiques et renforcer la résilience à long terme.



Au début de l'année 2020, on prévoyait que près de 168 millions de personnes auraient besoin d'aide humanitaire et de protection. Cela représente 1 personne sur 45 dans le monde.

Dans le même temps, la souffrance humaine et les impacts socio-économiques et environnementaux des crises s'accroissent, et les besoins humanitaires augmentent d'année en année, car de plus en plus de personnes sont touchées par des crises de plus en plus longues.¹⁷

Au début de l'année 2020, on prévoyait que près de 168 millions de personnes auraient besoin d'aide humanitaire et de protection. Cela représente une personne sur environ 45 dans le monde et c'est le chiffre le plus élevé depuis des décennies. Dans le contexte de l'impact sans précédent de la pandémie de COVID-19 sur tous les pays, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire va augmenter sensiblement, notamment dans les pays déjà confrontés à d'autres crises. De plus, la durée des déplacements augmente, les situations prolongées de réfugiés dans le monde durant désormais 26 ans en moyenne, selon les estimations.¹⁸ La portée et l'ampleur des conflits armés et de la violence évoluent.¹⁹ Au cours des dix dernières années, les conflits internes ont contribué au plus grand nombre de décès liés aux conflits depuis la fin de la guerre froide. Leur prolifération a également inversé la baisse du nombre de conflits intra-étatiques entre le début des années 1990 et le début des années 2010.²⁰ En 2016, il y a plus de pays confrontés à des conflits violents qu'à tout autre moment en près de 30 ans. La plupart de ces violences s'établissent dans les pays à faible revenu, mais certains des conflits actuels les plus meurtriers se trouvent dans des pays affichant des niveaux de revenus plus élevés et des institutions plus solides.²¹ Parallèlement, les pertes économiques et environnementales causées par les catastrophes augmentent rapidement, tandis que les données mondiales sur les conséquences des événements ne tiennent pas compte de nombreux événements à petite échelle qui ont des effets cumulatifs et sont une réalité constante



pour de nombreuses communautés. Rien qu'entre 2005 et 2015, les catastrophes ont causé 1400 milliards de dollars US de dommages, tué 700 000 personnes et touché 1,7 milliards de personnes.²² On estime que, d'ici 2050, le nombre de personnes dans les zones urbaines exposées aux cyclones passera de 310 millions à 680 millions et le nombre de personnes exposées à des tremblements de terre majeurs passera de 370 millions à 870 millions.²³

Rien qu'entre 2005 et 2015, les catastrophes ont causé 1400 milliards de dollars US de dommages, tué 700 000 personnes et touché 1,7 milliards de personnes.

Dans un contexte aussi instable, les progrès vers la réalisation des ODD dépendront de notre capacité collective à faire face aux risques interconnectés.

La résilience est une approche fédératrice qui transcende les piliers de l'aide humanitaire,²⁴ du développement, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité et devrait guider la conception et la mise en œuvre d'approches intégrées et rentables pour réduire les risques multiples et prévenir les crises.

2.2 Saisir les multiples avantages du renforcement de la résilience

Des avantages multiples peuvent être tirés du renforcement de la résilience.²⁵

Tout d'abord, investir dans la résilience permet de prévenir et de limiter les pertes économiques, environnementales et humaines en cas de crise, réduisant ainsi la souffrance humaine et protégeant les acquis en matière de développement.

Par exemple, au Bangladesh, le nombre de décès dus aux cyclones a été considérablement réduit grâce à la combinaison d'un renforcement des défenses côtières, d'abris anticycloniques, d'approches tenant compte de la dimension de genre et de systèmes d'alerte et d'action précoces. Investir dans des activités bien ciblées pour prévenir et atténuer les risques est généralement plus rentable que les seules mesures d'intervention. Le Bilan mondial 2015 sur la réduction des risques de catastrophe (GAR) conclut qu'un investissement mondial annuel de 6 milliards de dollars US dans des stratégies appropriées de gestion des risques de catastrophe générerait 360 milliards de dollars américains de bénéfices totaux pour la réduction des risques.²⁶

Le rapport conjoint des Nations unies et de la Banque mondiale intitulé Chemins pour la paix (*Pathways for Peace*) estime que les économies nettes réalisées grâce à la prévention des conflits pourraient atteindre près de 70 milliards de dollars US par an.

Deuxièmement, le renforcement de la résilience peut stimuler l'activité économique sensible aux risques en créant un environnement propice aux investissements des secteurs public et privé, ainsi qu'à l'entrepreneuriat et à la diversification des moyens de subsistance par les entreprises et les ménages.

Une résilience accrue libère des ressources pour le développement durable et permet une planification et des investissements à long terme. Par exemple, une enquête menée auprès des entreprises européennes a révélé que l'investissement dans la résilience peut contribuer au développement d'opportunités de marché, 43 % des entreprises interrogées anticipant une hausse de la demande de produits et services existants.²⁷ Malgré les coûts initiaux, le renforcement de la résilience apporte des bénéfices considérables.

Troisièmement, les investissements dans la résilience sont bénéfiques même en l'absence de crise.

La préparation communautaire et inclusive aux catastrophes peut favoriser l'égalité des sexes en augmentant la participation des femmes aux activités communautaires et l'implication proactive des personnes handicapées dans la préparation aux catastrophes au niveau communautaire peut contribuer à accroître l'acceptation et à surmonter la stigmatisation et les stéréotypes. La construction d'un abri d'urgence peut contribuer à la cohésion communautaire en fournissant un espace commun aux activités sociales et économiques. La gestion des risques d'inondation au niveau des écosystèmes et des exploitations agricoles peut accroître la production agricole ou

les captures de poissons dans les plaines inondables en temps normal, avec des avantages économiques et une meilleure sécurité alimentaire.²⁸

Les investissements dans la résilience peuvent apporter des avantages connexes à de nombreux Objectifs de développement durable.

Concentrer l'attention et les ressources pour renforcer la résilience là où les risques se recoupent peut être une façon plus rentable et transformatrice de progresser simultanément vers de multiples objectifs de développement. Une perspective de résilience contribue également à cibler les groupes à risque les plus vulnérables et marginaux, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte sur la voie du développement durable.



Un investissement mondial annuel de 6 milliards de dollars dans des stratégies appropriées de gestion des risques de catastrophe générerait 360 milliards de dollars de bénéfices totaux pour la réduction des risques.



© Imen Meliane - PNUD

2.3 Pertinence dans différents contextes

Les interventions en matière de renforcement de la résilience, dont des exemples sont présentés ci-dessous, sont pertinentes pour un éventail de contextes et de crises humanitaires, de développement et de conflits.

Les pays peuvent connaître une combinaison de ces contextes dans un même lieu ou en plusieurs endroits, ce qui rend encore plus importante une approche intégrée, globale, multisectorielle et systémique du renforcement de la résilience.

Dans les pays fortement exposés et vulnérables aux dangers naturels/biologiques et aux effets du changement climatique,²⁹ le renforcement de la résilience est essentiel pour gérer l'incertitude, sauver des vies et les moyens de subsistance et protéger les acquis en matière de développement.³⁰ De nombreux PEID, contextes fragiles, PMA et MIC pourraient entrer dans cette catégorie. Des approches multidimensionnelles pour renforcer la résilience entre et au sein des secteurs pourraient être mises en œuvre dans ces contextes, notamment :

(i) renforcer les capacités de suivi des risques, d'alerte précoce et de préparation pour s'assurer que les populations exposées soient tenues à l'écart des dangers et se préparer à mieux reconstruire en amont des catastrophes ; (ii) prévenir, contrôler et protéger contre les épidémies et les pandémies par des réponses de santé publique ;³¹ (iii) investir dans des mécanismes de transfert des risques et de protection sociale pour atténuer les impacts socio-économiques ; (iv) soutenir les moyens de subsistance résilients et durables et les pratiques « climato-intelligentes », en particulier pour les populations rurales qui dépendent en grande partie de l'agriculture ; (v) adopter des politiques de développement et d'investissement éclairées en matière de risques liés aux catastrophes et au climat pour les infrastructures, les services sociaux (santé, éducation, etc.) et les réseaux

d'énergie ; (vi) protéger et réhabiliter les écosystèmes tels que les mangroves, les zones humides et les forêts, qui agissent comme des zones tampons naturelles rentables, emmagasinent du carbone et fournissent des services vitaux uniques ; (vii) renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles pour la réduction des risques et l'adaptation ; et (viii) soutenir les processus de reconstruction éclairés, en combinant toutes les interventions mentionnées ci-dessus pour mieux reconstruire. D'autres points d'entrée pour renforcer la résilience climatique se trouvent dans la Stratégie du Secrétaire général des Nations Unies en matière de changement climatique (voir Annexe 2) et dans le rapport du Sommet Action Climat.^{32,33} Des interventions en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix pourraient également devoir accompagner ces approches, puisque les risques liés aux catastrophes et au changement climatique surviennent de plus en plus souvent dans un contexte de tensions sociales, de violences et de conflits.

Dans les pays qui risquent d'entrer en conflit, qui sont en conflit ou qui en sortent, une approche fondée sur la résilience peut contribuer à maintenir la paix en empêchant le déclenchement, la poursuite, l'escalade et la récurrence des conflits violents et en s'attaquant aux causes profondes et aux moteurs des conflits. Cela signifie que les principes de renforcement de la résilience peuvent être appliqués à toutes les étapes du conflit, en particulier lorsqu'il s'agit de renforcer les capacités d'adaptation qui favorisent la cohésion sociale et aident à prévenir les conflits.³⁴ Cependant, la mise en œuvre de programmes complets de renforcement de la résilience est souvent limitée dans les conflits ouverts et dans les situations d'urgence instables. L'accent mis sur la résilience peut également aider les sociétés à empêcher la violence des conflits et peut contribuer au maintien de la paix et du développement durable en : (i) mettant en place des mécanismes pour favoriser le dialogue et promouvoir la collaboration au

sein et entre les communautés et les différents groupes pour mieux gérer les tensions et les différends ; (ii) soutenant les institutions résilientes et réactives en développant la capacité des dirigeants à tous les niveaux à diriger et à gouverner de manière collaborative ; (iii) promouvant l'accès à des services tels que la santé, l'éducation et l'alimentation pour soutenir le fonctionnement quotidien des sociétés ; (iv) promouvant une gestion équitable des ressources naturelles pour réduire la concurrence sur les ressources limitées et promouvoir une utilisation durable ; (v) développant des moyens de subsistance résilients et durables qui peuvent réduire les griefs et l'exclusion économiques, en particulier chez les jeunes ; et (vi) en veillant à ce que les interventions portent sur la corrélation entre les risques liés aux conflits et d'autres types de risques, notamment les risques naturels, le changement climatique ou les épidémies. Les violations des droits de l'homme sont des symptômes et des causes de conflits violents. Par conséquent, les droits de l'homme sont essentiels au renforcement de la résilience avant et après un conflit, par exemple dans les accords de paix, le traitement des réfugiés, l'aide humanitaire et la création de commissions de vérité et de réconciliation pour poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme.

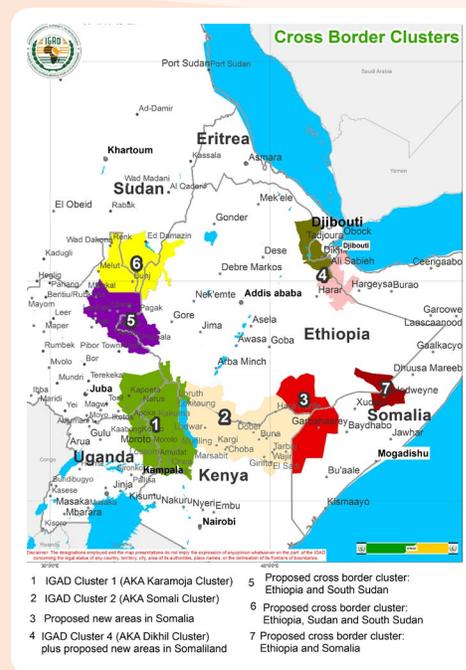


Exemple régional

Collaboration transfrontalière dans la Corne de l'Afrique

Les zones transfrontalières de la Corne de l'Afrique ont historiquement souffert d'un sous-investissement et de taux de pauvreté parmi les plus élevés de la région, exacerbés par des sécheresses de plus en plus fréquentes. À cet égard, la coopération transfrontalière a été rendue impérative dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI) de l'IGAD. Cela a conduit à l'identification de huit groupes transfrontaliers, qui sont des zones géographiques qui partagent des caractéristiques biophysiques et socio-économiques similaires, au sein des frontières nationales de deux ou plusieurs pays. Dans ce contexte, l'IGAD et ses partenaires ont facilité la coopération transfrontalière (i) en soutenant le suivi des risques et les alertes précoces, le partage d'informations et d'autres mécanismes de coordination transfrontaliers ; (ii) en facilitant la création et l'adoption de politiques, protocoles et investissements pertinents en matière de coopération transfrontalière et de prise en compte des risques de sécheresse et (iii) en renforçant les capacités des parties prenantes concernées (au niveau régional, national et communautaire) en matière de mesures de gestion des risques.

Dans les pays confrontés à des crises humanitaires prolongées et/ou récurrentes, l'accent mis sur la résilience peut renforcer l'autonomie des communautés exposées à des catastrophes récurrentes ou aggravées, comme les épidémies ou les événements extrêmes, et renforcer les institutions qui dépendent d'interventions à court terme pour rompre le cycle de crise et de reprise. Beaucoup de contextes fragiles et de PMA font partie de cette catégorie. Les outils d'analyse des risques - tels que ceux qui couvrent les dimensions des catastrophes, du climat et des conflits - peuvent permettre de passer d'une attitude de réaction face aux risques et aux crises à une attitude de prévention et d'anticipation de ceux-ci. Ces outils peuvent orienter l'allocation des ressources pour renforcer la résilience des personnes et des secteurs les plus à risque, accélérer leur redressement et répondre aux facteurs de risque sous-jacents. Dans ces contextes, l'alignement des activités humanitaires, de développement et de paix et de sécurité autour de résultats collectifs peut constituer un puissant accélérateur pour atteindre les objectifs de développement durable et d'autres cadres politiques de soutien mondiaux en réduisant les besoins, la vulnérabilité et les risques.



Dans les contextes régionaux qui connaissent des risques transfrontaliers, les défis de la résilience ne s'arrêtent pas aux frontières politiques et géographiques. Les inondations fluviales peuvent s'étendre au-delà des frontières des États ; les côtes touchées par l'élévation du niveau de la mer peuvent s'étendre sur plusieurs pays ; les conflits armés peuvent impliquer deux nations ou s'étendre au niveau régional ; les ouragans peuvent avoir un impact négatif sur de nombreux pays d'une même région, comme lors de la saison 2017 des ouragans dans l'Atlantique ; les chocs économiques peuvent avoir un impact sur l'ensemble des continents ; et les épidémies comme la pandémie de COVID-19 peuvent se propager au-delà des frontières dans toutes les régions du monde.³⁵ Il faut également prendre en compte les peuples autochtones, les groupes ethniques et les communautés divisés par les frontières qui sont exposés à des risques transfrontaliers. Les solutions à ces défis nécessitent des approches multi-pays, régionales ou mondiales pour concevoir et planifier la résilience et exigent une combinaison de plusieurs des interventions susmentionnées.



Le caractère hautement contextuel de la résilience implique qu'il s'agit d'un processus dynamique et évolutif, en constante évolution au fil du temps. Même s'il n'y a pas d'approche linéaire, une action séquentielle permet d'ajuster les mesures en fonction de l'évolution du contexte.

Il faut également prendre en compte les peuples autochtones, les groupes ethniques et les communautés divisés par les frontières qui sont exposés à des risques transfrontaliers. Les solutions à ces défis nécessitent des approches multi-pays, régionales ou mondiales pour concevoir et planifier la résilience et exigent une combinaison de plusieurs des interventions susmentionnées.



© IOM

3

Qu'est-ce que la résilience ?

3.1 Clarté conceptuelle commune

Une compréhension conceptuelle commune de la résilience au sein des équipes de l'ONU est fondamentale pour travailler à des efforts et des interventions conjoints à l'échelle du système des Nations Unies.

Cette question est d'autant plus urgente qu'il existe un large éventail de définitions utilisées par différents secteurs et communautés de pratique (p. ex., paix et sécurité, développement, humanitaire, droits de l'homme, réduction des risques de catastrophe, changement climatique, environnement, santé, etc.). Aux fins des présentes Lignes directrices des Nations Unies, certains termes clés sont utilisés comme suit :³⁶

Résilience

La résilience est la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir de manière positive, efficiente et efficace face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous.³⁷

Risque

Le risque est la conséquence de l'interaction entre une menace ou un danger, les caractéristiques qui rendent les personnes et les lieux exposés et vulnérables à cette menace ou à ce danger, et les capacités disponibles pour gérer le risque.

Ainsi, le risque résulte de l'interaction complexe entre les conséquences potentiellement négatives des processus de développement qui génèrent des

conditions d'exposition et de vulnérabilité, les caractéristiques de la menace ou du danger, et les capacités systémiques disponibles et accessibles pour gérer le risque. Par exemple, l'urbanisation non planifiée, la pauvreté et les inégalités obligent les pauvres à s'installer sur des terres marginalisées susceptibles d'être exposées aux inondations ou aux glissements de terrain. Il est essentiel de renforcer la résilience aux événements peu fréquents à fort impact ainsi qu'aux événements fréquents et locaux à faible impact qui peuvent rester invisibles au niveau national et mondial, mais qui érodent progressivement les acquis de développement et la capacité d'adaptation.³⁸

Facteurs de risque

Les facteurs de risque - ou facteurs de stress - sont des processus ou des conditions, souvent liés au développement et aux inégalités, qui influencent le niveau de risque en contribuant à l'exposition et à la vulnérabilité ou en réduisant les capacités.³⁹

Les facteurs de risque peuvent être la pauvreté et les inégalités, la faible gouvernance des risques, les inégalités hommes-femmes, la marginalisation et l'exclusion socio-économique, le changement et la variabilité climatiques, l'urbanisation rapide et non planifiée, la mauvaise gestion des terres et des océans, la surexploitation des ressources naturelles renouvelables (c.-à-d. biodiversité, forêts, aquifères, sols) et l'érosion des écosystèmes fragiles, ainsi que des facteurs aggravants tels que l'évolution démographique et les interactions entre les animaux et les humains qui augmentent les risques de maladies zoonotiques entraînant des épidémies et des pandémies.

Les menaces ou les dangers comprennent ceux liés aux dangers naturels, anthropiques et technologiques, aux épidémies, aux chocs économiques, aux conflits, à l'insécurité et aux violations des droits de l'homme.⁴⁰

Ces menaces peuvent également se recouper. Par exemple, les épisodes de sécheresse peuvent aggraver les griefs et les conflits violents, en particulier dans les régions où les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture (par exemple, dans la Corne de l'Afrique et dans les sous-régions du Sahel). Les menaces ne sont pas toujours des phénomènes d'origine soudaine, comme les tremblements de terre ou les cyclones. Elles peuvent également faire référence à des événements qui se manifestent lentement comme la sécheresse, l'intrusion d'eau salée ou la montée des tensions sociales.⁴¹ Des épidémies peuvent survenir à la suite de conflits et de dangers naturels tels que les sécheresses, les inondations et les tremblements de terre, qui peuvent affecter la sécurité alimentaire, endommager les infrastructures et l'accès aux services de santé.

Les événements sont des manifestations de menaces et de dangers, ou d'une combinaison de ceux-ci, dans un endroit particulier pendant une période donnée.⁴²

Les chocs sont considérés comme des écarts externes à court terme avec des effets négatifs importants sur l'état actuel de bien-être des personnes, le niveau de leurs actifs, leurs moyens de subsistance, leur sécurité ou leur aptitude et capacité à résister aux chocs futurs.



Les inégalités hommes-femmes

un facteur de risque clé

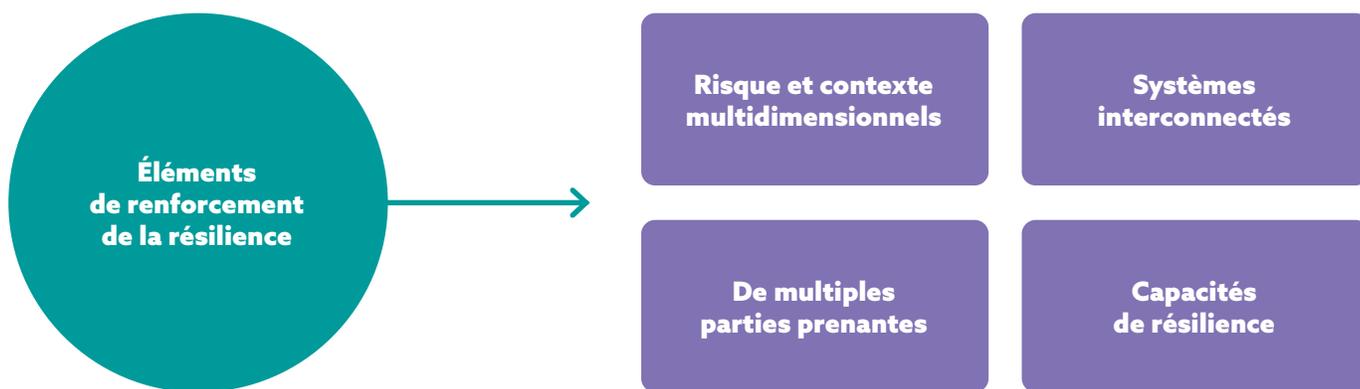
L'inégalité entre les sexes accroît l'exposition au risque, augmente la vulnérabilité et limite les capacités. Elle façonne la capacité inégale des femmes et des filles à anticiper, à s'adapter et à se remettre d'une crise et à contribuer efficacement au renforcement de la résilience. Les obstacles sexospécifiques empêchent les femmes d'acquiescer et d'accéder aux moyens et aux capacités nécessaires à la résilience, ce qui entraîne un plus grand nombre de décès et de pertes de moyens de subsistance dus aux catastrophes et aux crises chez les femmes et peut entraîner une spirale descendante de la vulnérabilité

après la crise. Les besoins non satisfaits tels que l'accès à l'indemnisation en cas de catastrophe, aux moyens de subsistance, à l'éducation, à la formation professionnelle, aux finances, à la santé reproductive, aux services judiciaires pour répondre à la violence basée sur le genre, figurent parmi les principaux domaines qui rendent les femmes et les filles disproportionnellement vulnérables aux crises actuelles et futures. L'attention portée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le renforcement de la résilience contribuera à accroître l'impact sur la résilience des systèmes.

3.2 Les éléments clés du renforcement de la résilience

Que les équipes des Nations Unies travaillent au niveau local, infranational, national, régional ou mondial, le renforcement de la résilience pour le développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le bien-être de tous doit être ancré dans quatre éléments clés (voir illustration 3).⁴³

Les éléments clés du renforcement de la résilience



Risques et contexte multidimensionnels

Les multiples dimensions de risque - y compris les menaces, l'exposition, les vulnérabilités, les capacités et les facteurs de risque - qui peuvent perturber la société ou un système donné et ses parties au niveau local, infranational, national ou régional, doivent être comprises et analysées dans des contextes politiques, socio-économiques et environnementaux spécifiques. La compréhension du

paysage des risques et de la nature systémique du risque nécessite une analyse approfondie de la manière dont les risques et leurs facteurs sous-jacents sont reliés et interagissent à différents niveaux et dans un environnement très dynamique et fluide. La partie « comment » de ce document fournit de plus amples détails sur les étapes et considérations suggérées aux équipes des Nations Unies pour parvenir à une compréhension commune du paysage des risques et du contexte pays.

De multiples parties prenantes⁴⁴

Étant donné que le renforcement de la résilience englobe de multiples risques, secteurs et systèmes, il convient d'adopter une approche multipartite, inclusive et axée sur les personnes. Cela garantit la participation active d'un large éventail d'individus, de communautés, de groupes et d'institutions, en intégrant des points de vue communautaires, du secteur public et du secteur privé. Les acteurs locaux et nationaux jouent un rôle particulièrement important car ils sont généralement parmi les premiers et les plus immédiats à réagir aux catastrophes, aux crises et aux flambées de violence. Un éventail aussi large de points de vue sur les risques et la résilience peut éclairer le processus et garantir que les besoins des groupes les plus vulnérables soient pris en compte. Les individus et les groupes à risque sont les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes atteintes du VIH/sida, les personnes âgées, les personnes LGBTI, les populations autochtones et les autres groupes marginalisés, tels que les réfugiés, les migrants ou les personnes déplacées.⁴⁵ Les parties « comment » (4 et 5) des présentes Lignes directrices présentent une répartition plus détaillée des différentes parties prenantes et leur pertinence pour le renforcement de la résilience.

Systèmes interconnectés

Avec la complexité et l'interaction croissantes des systèmes humains, économiques, politiques et naturels, le risque devient de plus en plus systémique.⁴⁶ Par conséquent, le renforcement de la résilience nécessite une approche systémique fondée sur la compréhension du fait que de nombreux événements indésirables se produisent à l'échelle mondiale, régionale, nationale, infranationale et locale, avec des répercussions sur les systèmes sociaux, de gouvernance, économiques, écologiques et physiques interconnectés.⁴⁷ Un système peut être une unité de la société, une organisation de personnes, des institutions de prestation de services, un secteur, une unité écologique ou une entité physique.⁴⁸ Une approche systémique est une approche holistique qui favorise l'identification des risques et de leurs

interdépendances au sein des systèmes pertinents dans une zone géographique donnée. Pour que les systèmes soient résilients, les personnes, les institutions, les infrastructures et les services qui les composent doivent être dotés de capacités d'absorption, d'adaptation, d'anticipation, de prévention et de transformation (voir ci-dessous). Les systèmes devraient également être en mesure d'identifier et de gérer les compromis entre les différents intérêts découlant des sous-systèmes de gouvernance, socio-économiques, écologiques et physiques. La partie « comment » de ces lignes directrices fournit de plus amples informations sur la façon dont les équipes des Nations Unies peuvent déterminer sur quels systèmes et secteurs connexes ils se concentreront, en choisissant parmi un éventail de systèmes sociaux, sanitaires, culturels, économiques, de gouvernance et environnementaux.

Capacités de résilience

Les systèmes, les institutions et les personnes sont considérés comme résilients lorsqu'ils disposent d'un ensemble de capacités et de ressources distinctes qui sont essentielles pour faire face aux événements et chocs indésirables, résister ou rebondir (voir page suivante pour la liste détaillée des capacités de résilience). Au-delà des capacités de résilience, il est également nécessaire de disposer de compétences managériales et techniques.⁴⁹

Il est important de se rappeler que les capacités à différents niveaux, c'est-à-dire au niveau individuel, familial, communautaire, local, urbain, infranational, institutionnel, national et systémique, peuvent interagir et s'influencer mutuellement. Les capacités sont également influencées par les niveaux de revenu et d'éducation, les normes socioculturelles et les inégalités entre les sexes très fréquentes.

La partie « comment » des présentes Lignes directrices fournit des indications supplémentaires aux équipes des Nations Unies sur la manière d'évaluer le niveau des capacités existantes, ou leurs lacunes, pour gérer les risques multiples à travers et au sein des systèmes.



Capacités de résilience⁵⁰

Capacité d'absorption

La capacité de prendre des mesures de protection et de « rebondir » après un choc en utilisant des réponses prédéterminées pour préserver et restaurer les structures et fonctions de base essentielles. Elle implique d'anticiper, de planifier, de faire face et de se remettre des chocs et des tensions (Cutter et al., 2008; Béné et al., 2012; Oxfam, 2017).

Capacité d'adaptation

La capacité d'apporter des ajustements, des modifications ou des changements progressifs aux caractéristiques des systèmes et des actions pour atténuer les changements potentiels, afin de continuer à fonctionner sans changement qualitatif majeur de la fonction ou de l'identité structurelle (OCDE, 2014 ; GIEC, 2012 ; Béné et al., 2012 ; Oxfam, 2017).

Capacité d'anticipation

La capacité de prendre des mesures précoces en prévision d'une menace potentielle pour réduire ses effets négatifs potentiels, notamment par le biais d'une alerte précoce, d'une action précoce et d'un financement basé sur les prévisions (Initiative des Nations Unies en matière de résilience face aux changements climatiques (United Nations Climate Resilience Initiative), 2017).

Capacité de prévention

La capacité à mettre en œuvre des activités et à prendre des mesures pour réduire les risques existants et éviter la création de nouveaux risques. Bien que certains risques ne peuvent pas être éliminés, la capacité de prévention vise à réduire la vulnérabilité et l'exposition dans des contextes où, par conséquent, le risque est réduit (adapté de l'OIEWG, 2016).

Capacité de transformation

La capacité à créer un système fondamentalement nouveau lorsque des structures écologiques, économiques ou sociales rendent le système existant intenable (OCDE, 2014 ; Walker et al., 2004). La capacité de transformation est nécessaire lorsque le changement requis va au-delà des capacités d'anticipation, d'absorption, d'adaptation et de prévention du système et lorsqu'il est reconnu que les structures écologiques, économiques ou sociales maintiennent les personnes prisonniers d'un cercle vicieux de pauvreté, de catastrophes et de conflits et rendent le système existant non durable (ActionAid, 2016).

4

Comment renforcer ensemble la résilience



4.1 Principes communs pour le renforcement de la résilience⁵¹

Les efforts de renforcement de la résilience des équipes de l'ONU s'appuient sur plusieurs principes communs qui guideront l'évaluation, la planification, la mise en œuvre, la coordination, les partenariats et l'apprentissage. Les équipes des Nations Unies doivent être responsables de l'application, du suivi et de l'évaluation uniformes de ces principes.

1 **Ne pas faire de laissés-pour-compte et se concentrer sur les populations les plus vulnérables et les plus à risque.**

Le renforcement de la résilience doit cibler et bénéficier à tous les individus et ne pas faire de laissés-pour-compte en s'adressant aux personnes les plus démunies et les plus exposées, où qu'elles se trouvent, d'une manière qui tienne compte de la dimension de genre et qui cible leurs défis et vulnérabilités spécifiques. (Cf. : ODD, SHM, GNUM/CPI, Cadre de Sendai, Accord de Paris)

2 **Garantir l'égalité, la non-discrimination et une approche basée sur les droits de l'homme.**

Sans le plein respect des droits de l'homme, la résilience ne peut être atteinte. La résilience doit être fondée sur une participation active, libre et significative de toutes les parties prenantes, respecter les normes et règles internationales et juridiques en matière de droits de l'homme, être transparente et promouvoir l'égalité et la non-discrimination. Les Nations unies doivent défendre les droits de l'homme, même dans les circonstances les plus difficiles. Elle doit confirmer la responsabilité de l'État de respecter, protéger et réaliser les droits de l'homme pour toutes les personnes relevant de sa juridiction, y compris dans les situations d'urgence, de catastrophe,

de fragilité et de conflit, lorsque les droits des personnes ont été violés par des acteurs étatiques et/ou non étatiques. (Cf. : Commission européenne)

3 **Être responsable de la mise en place de partenariats inclusifs.**

Aucun acteur ne peut à lui seul proposer des approches globales du renforcement de la résilience au sein des systèmes et entre eux. Il est essentiel que toutes les parties prenantes s'engagent à assumer leur responsabilité individuelle, à explorer et à concilier ensemble un large éventail de points de vue afin de renforcer la résilience des personnes et des systèmes les plus vulnérables. (Cf. : ODD, Note pratique sur l'analyse des conflits, Note d'orientation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur la sensibilité aux conflits, Résolutions pour la consolidation et la pérennisation de la paix, GNUM/CPI, GNUM Afrique de l'Est et du Sud, Cadre de Sendai)

4 **Ne pas nuire.**

Le renforcement de la résilience est sensible sur le plan politique, social, environnemental et culturel. Par conséquent, les acteurs du développement, de l'aide humanitaire, de la paix et de la sécurité doivent minimiser les dommages qu'ils peuvent causer par inadvertance par leur présence et leur aide. Il s'agit notamment de s'assurer que l'aide n'augmente pas les risques, la vulnérabilité et l'exposition et que le renforcement de la résilience dans une communauté, un système ou un pays ne compromet pas la résilience dans un autre. Ne pas nuire signifie également ne pas nuire à la paix et à la sécurité et ne pas exacerber les risques de conflit. (Cf. : Note pratique sur l'analyse des conflits, Note d'orientation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur la sensibilité aux conflits, Résolutions pour la consolidation et la pérennisation de la paix)

5**Engager et s'engager sur le long terme dans une approche flexible mais stratégique.**

Le renforcement de la résilience nécessite une approche pluriannuelle qui répond aux besoins immédiats et s'attaque en même temps aux causes profondes du risque, de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la souffrance humaine. Les approches en matière de résilience doivent être souples et soutenues par des actions bien calibrées et séquencées à court, moyen et long terme afin que les mesures puissent être ajustées à mesure que de nouveaux risques et dangers apparaissent et que leurs impacts se produisent. (Cf. : SHM, GNUM/CPI, GNUM Afrique de l'Est et du Sud, Note pratique sur l'analyse des conflits, Note d'orientation du GNUM sur la sensibilité aux conflits, Résolutions pour la consolidation et la pérennisation de la paix, ODD, Cadre de Sendai, Accord de Paris)

6**Poursuivre des approches contextuelles et sur mesure.**

Les États et les sociétés sont construits autour d'interdépendances complexes et uniques entre les acteurs politiques et de sécurité, les institutions, le secteur privé, la société civile, les communautés, les individus, l'environnement et l'économie, entre autres. Le renforcement de la résilience devra commencer par une analyse globale et contextualisée des capacités, vulnérabilités et risques de l'ensemble de la société pour anticiper la manière dont un système réagira quand il sera sous pression. (Cf. : SHM, UE, GNUM/CPI, GNUM-R)

7**Agir tôt pour prévenir.**

Mettre l'accent sur la prévention implique de partager les analyses de risques et d'agir avant que les événements ne se produisent, ainsi que de rechercher des solutions rapides pour répondre aux causes profondes de la vulnérabilité et de la pauvreté des populations et réduire leurs risques. Agir tôt peut également empêcher qu'un type d'urgence ou de crise prolongée n'en déclenche un autre. (Cf. : SHM, GNUM Afrique de l'Est et du Sud, CE, Cadre de Sendai, Accord de Paris)

8**S'appuyer sur les capacités locales et nationales d'appropriation et de leadership.**

La résilience est avant tout une question de capacité et de pouvoir des personnes, des communautés, des institutions et des systèmes à risque. Le succès et la durabilité du soutien à la résilience dépendent du degré d'appropriation et de leadership que les personnes touchées, les gouvernements et institutions locaux et nationaux, ou les systèmes assument. (Cf. : SHM, CE, GNUM Afrique de l'Est et du Sud, GNUM/CPI, Note pratique sur l'analyse des conflits, Note d'orientation du GNUM sur la sensibilité aux conflits, Résolutions pour la consolidation et la pérennisation de la paix, ODD, Cadre de Sendai, RSI, Cadre de gestion des risques d'urgence pour la santé, Accord de Paris)

4.2 Qu'est-ce qui encourage l'action collective en matière de renforcement de la résilience ?

Les raisons pour lesquelles les équipes des Nations Unies décident d'adopter une approche commune en matière de renforcement de la résilience peuvent être diverses.

Dans certains pays, la décision a été motivée par une situation complexe dans une zone géographique particulière, comme l'apparition d'une crise ou d'une catastrophe, y compris des épidémies, un contexte de crise prolongé, une fragilité structurelle ou des niveaux élevés d'instabilité politique, ou une combinaison de ces éléments. Dans un contexte de crise prolongée, la prise de conscience par les équipes de l'ONU que les activités traditionnelles d'aide humanitaire, de développement, de paix et de sécurité n'ont pas été en mesure d'apporter des solutions durables, peut aussi avoir été déterminante. Dans d'autres pays, la décision en faveur d'une approche commune est le résultat d'un nouveau cycle de planification, d'un rapport majeur (p.ex., le rapport d'évaluation des besoins post-catastrophe ou une évaluation similaire), du processus d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques en faveur des ODD, d'un événement de haut niveau dans le pays ou d'une évaluation des risques. Dans certains cas, les donateurs ont offert des mesures incitatives pour la mise en œuvre de programmes conjoints ou les gouvernements et les partenaires (y compris les IFI) ont lancé de plus en plus d'appels à traiter avec l'ONU en tant qu'UNITÉ. De même, des cadres mondiaux tels que le Grand Bargain, le Pacte Mondial sur les réfugiés et le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières appellent à une collaboration renforcée entre l'humanitaire et le développement afin de réduire les besoins et d'accroître la résilience.

Compte tenu des efforts continus visant à renforcer la collaboration entre l'humanitaire, le développement et la paix autour

de résultats collectifs, une approche commune pour le développement de la résilience contribue également à renforcer la coopération et la coordination entre les processus et initiatives liés au développement, à l'aide humanitaire et à la paix au niveau local, national et régional. Cette approche commune soutient l'ambition collective des actions humanitaires, de développement et de paix de réduire les risques et les besoins afin d'améliorer la santé, les moyens de subsistance, les résultats socio-économiques et environnementaux. L'adoption d'une approche de résilience permet à la nouvelle génération des équipes de l'ONU de mettre en œuvre cette nouvelle façon de travailler de manière collaborative, renforçant ainsi le soutien collectif et multisectoriel offert aux gouvernements pour réaliser leurs priorités nationales en matière de développement durable de manière plus rentable et plus efficace.

La décision des équipes des Nations Unies de s'engager à travailler ensemble doit être prise collectivement et en consultation avec les autres partenaires concernés, notamment les autorités nationales, les donateurs, les IFI, les organisations locales, etc. Il doit y avoir un accord sur le fait qu'une action conjointe ou coordonnée sur le renforcement de la résilience dans des zones géographiques spécifiques à travers de multiples secteurs et systèmes, répond à la situation complexe d'un pays donné. À mesure que la réforme des Nations Unies est mise en œuvre et que la vision du Secrétaire général d'une approche cohérente de la prévention se concrétise, travailler de manière collective par le biais d'analyses communes des risques, d'une programmation et d'approches communes, est devenue une nécessité pour toutes les équipes des Nations Unies afin de contribuer à la réalisation des ODD. Les sections suivantes de cette partie offrent des conseils pratiques sur la façon de le faire.



Il doit y avoir un accord sur le fait qu'une action conjointe ou coordonnée sur le renforcement de la résilience dans des zones géographiques spécifiques à travers de multiples secteurs et systèmes, répond à la situation complexe d'un pays donné.

4.3 Programmation conjointe des Nations Unies pour le renforcement de la résilience

Cette section présente le processus par lequel les équipes des Nations Unies peuvent réaliser une programmation commune pour renforcer la résilience. Elle met en évidence les éléments à prendre en compte pour appliquer une perspective de résilience lors de la programmation commune.

Le processus suit les étapes habituelles de l'évaluation, de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi, dans l'ordre d'un cycle type de gestion des programmes de l'ONU. Il est toutefois important d'adopter une approche flexible et contextuelle à l'égard du renforcement de la résilience, qui peut évoluer en fonction de la situation. Cela signifie que la programmation commune pour la résilience peut être opportuniste et commencer

à la fin du cycle par des processus de suivi et d'évaluation conjoints ou lors des mises à jour annuelles de l'Analyse commune de pays (CCA) de l'UNSDCF.

Travailler ensemble pour renforcer la résilience est un processus organique, dynamique et itératif qui doit être considéré comme une expérience positive d'apprentissage par la pratique qui favorise les essais, les erreurs et l'innovation. Les lignes directrices pour la programmation conjointe des Nations Unies en faveur de la résilience sont présentées ici de manière séquentielle, en commençant idéalement par l'évaluation et la planification, puis la mise en œuvre, le suivi et l'apprentissage, mais elles peuvent être utilisées de manière flexible lorsque des points d'entrée se présentent pour travailler ensemble tout au long du cycle du programme.



Travailler ensemble pour renforcer la résilience est un processus organique, dynamique et itératif qui doit être considéré comme une expérience positive d'apprentissage par la pratique qui favorise les essais, les erreurs et l'innovation.



© Naratevy Kek - PNUD

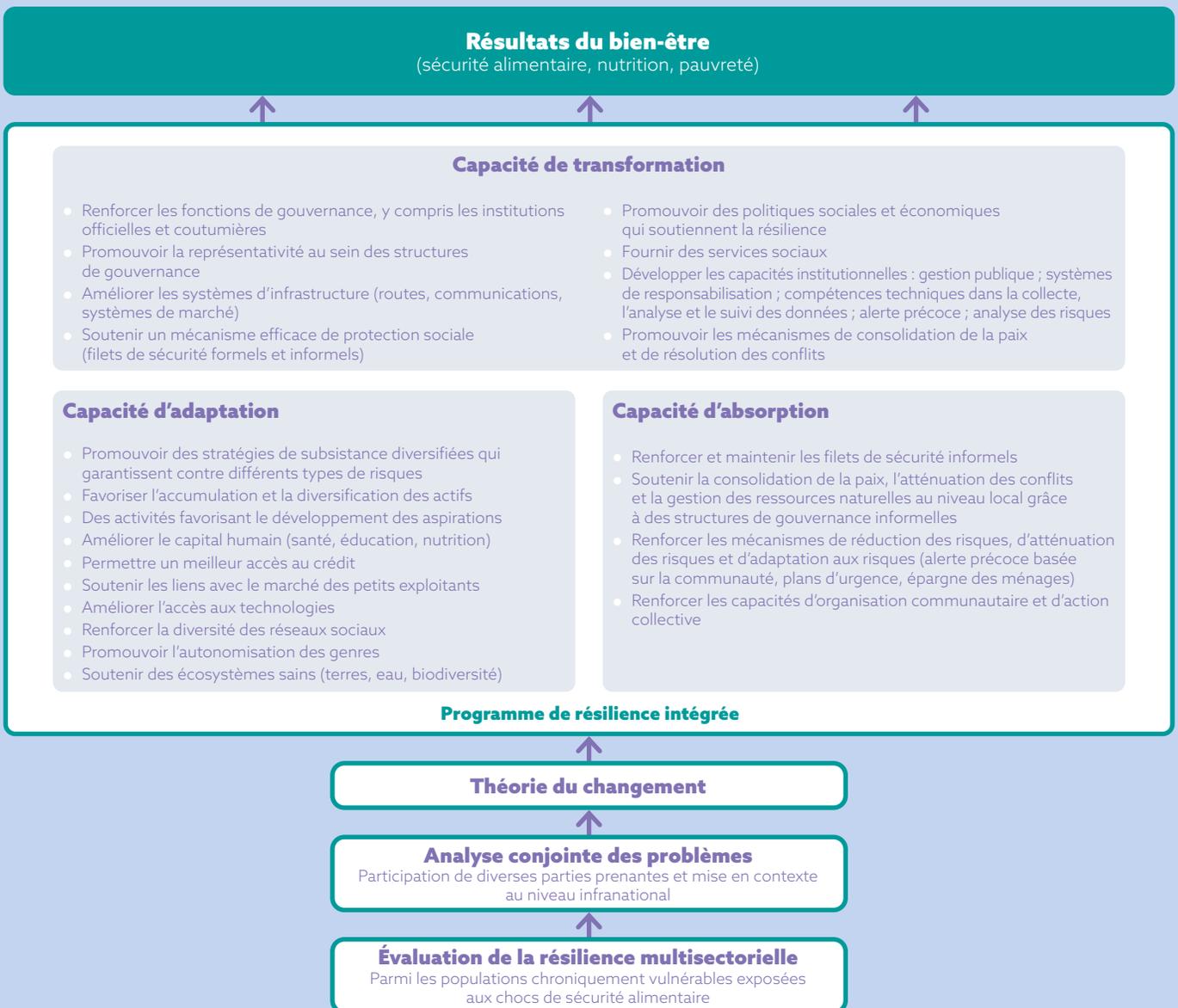


Exemple pays

Programmation conjointe de renforcement de la résilience au Zimbabwe

Le Zimbabwe a connu plusieurs crises économiques, environnementales et politiques, dont beaucoup auront des effets durables. Le concept de résilience est apparu comme un cadre plausible pour l'action humanitaire et de développement et les gouvernements considèrent qu'il s'agit d'une stratégie à long terme et plus rentable pour réduire les besoins humanitaires et améliorer le développement durable. Sous la direction du gouvernement, les communautés humanitaires et de développement ont élaboré un cadre de programmation pour améliorer les capacités d'absorption, d'adaptation et de

transformation qui sous-tendent la capacité de résilience sur la base d'une évaluation approfondie multirisques et multisectorielle. Au Zimbabwe, les programmes de renforcement de la résilience se concentrent sur le chevauchement entre les zones de vulnérabilité chronique et l'apparition de chocs et de facteurs de stress. Les interventions ont été conçues de manière intégrée afin de s'assurer que de nombreux partenaires et secteurs travaillent ensemble pour aborder les principaux points de levier et adopter des stratégies complémentaires et synergiques.



4.3.1

Évaluation :

Compréhension commune du risque
et du contexte multidimensionnels



Cette section explique comment les équipes de l'ONU peuvent s'accorder sur une compréhension commune du contexte global et du paysage des risques et la manière dont cette compréhension commune peut affecter le bien-être des gens et les systèmes sociaux, économiques et environnementaux plus larges.

Elle guide les équipes de l'ONU dans l'application d'une perspective de résilience dans plusieurs outils d'évaluation et d'analyse interorganisations, tels que l'Analyse commune de pays, les Évaluations des besoins humanitaires, l'Analyse des conflits et les Examens régionaux mensuels et trimestriels, entre autres. Avoir une compréhension commune des risques et des spécificités de contexte multidimensionnels est l'un des quatre éléments clés de la résilience (voir la partie 3) et une étape essentielle pour élaborer une vision commune de ce qui doit être fait pour renforcer la résilience et l'intégrer dans les politiques, les stratégies politiques, les programmes et les actions dans tous les secteurs et à tous les niveaux. L'analyse doit tenir compte des interdépendances et des possibles répercussions en cascade des différents risques, de la manière et de l'endroit où le risque est créé et cause de l'incertitude et du changement. Pour ce faire, elle peut étudier comment les tendances à long terme ou les facteurs de risque⁵² peuvent modifier la nature et l'impact d'un événement. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a commencé par des effets directs sur la santé publique qui ont déclenché ou aggravé une crise alimentaire secondaire, entre autres crises. Il sera également essentiel de comprendre l'économie politique et la manière dont elle soutient ou entrave le renforcement de la résilience entre et au sein des secteurs ou des systèmes.⁵³



L'analyse doit tenir compte des interconnexions et de la possibilité d'effets en cascade entre les différents risques, ainsi que de la façon et de l'endroit où le risque est créé et tenir compte de l'incertitude et du changement.

Il existe de nombreuses méthodologies pertinentes pour évaluer les risques et la résilience et les équipes des Nations Unies devraient baser leur analyse sur ce qui est déjà appliqué avec succès dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire, des droits de l'homme et de la paix et de la sécurité.

S'appuyer sur les outils et méthodologies existants renforcera également l'idée que la résilience est un objectif complémentaire à la programmation de base.⁵⁴ Pour soutenir les efforts de renforcement de la résilience des équipes des Nations Unies, les liens entre les différents types d'évaluations dans les différents secteurs doivent être plus systématiques pour mieux comprendre la nature multidimensionnelle et interdépendante du risque. Par exemple, en établissant des liens entre l'Analyse commune de pays, l'Aperçu des besoins humanitaires, les Évaluations des besoins post-catastrophe, les Évaluations pour le redressement et la consolidation de la paix, et les Évaluations de conflits et du développement, les équipes des Nations Unies pourront comparer les résultats et les intégrer, le cas échéant, dans leurs processus d'évaluation respectifs. Dans le cadre de missions politiques spéciales ou d'opérations de maintien de la paix, les Cadres Stratégiques Intégrés et les Examens stratégiques (auto-initiés ou mandatés par le Conseil de sécurité) peuvent offrir des points d'entrée. Cela devrait aider à surmonter la fragmentation et faciliter une compréhension commune des risques et de leurs causes profondes pour une programmation conjointe. Pour cela, la consolidation des outils et méthodologies existants en une seule méthodologie d'évaluation n'est donc ni nécessaire ni souhaitable. Un échantillon d'outils disponibles pour l'évaluation des risques et de la résilience, contenant des directives détaillées sur la façon d'effectuer des évaluations, figure à l'Annexe 3. Le choix de la combinaison d'outils à appliquer dépendra du contexte pays, du système à risque et de l'échelle envisagée.

Le processus commun d'analyse des risques et de la résilience doit être guidé par les principes communs de renforcement de la résilience (voir ci-dessus) afin de garantir l'appropriation des résultats et leur application dans la planification et la mise en œuvre. Le succès de l'analyse des risques et de la résilience dépend de la préparation minutieuse, de la rigueur de l'analyse, de l'accès à une expertise multi-sectorielle et à des experts en analyse des risques. Le niveau d'engagement, d'appropriation et d'utilisation des résultats pour améliorer les politiques et les programmes sera déterminant pour obtenir un réel changement. L'évaluation commune des risques et de la résilience des équipes des Nations Unies devra cartographier les scénarios actuels et les trajectoires futures en fonction de différents horizons temporels. Les équipes des Nations Unies devront peut-être effectuer des évaluations d'urgence tout en analysant les causes profondes dynamiques et à long terme des risques, de la vulnérabilité et des faibles capacités. Le système des Nations Unies est bien placé pour suivre l'évolution des risques et adapter les approches, les plans, les programmes et les ressources à ces changements.

Bien que la phase d'analyse soit une condition essentielle du processus de renforcement de la résilience, son ampleur et sa profondeur peuvent être adaptées aux ressources humaines et financières dont disposent les équipes des Nations Unies.

Toutefois, un financement de départ sera probablement nécessaire. Et comme une analyse est plus probable pendant ou immédiatement après une crise, cela peut offrir des opportunités utiles pour accéder aux ressources nécessaires. Les cycles de planification et de budgétisation des pays donateurs et partenaires, la mise à jour annuelle de l'Analyse commune de pays ou le processus de conception de l'UNSDCF, ou encore, lors des phases initiales des cycles de développement de la stratégie pays, la participation aux processus de planification de chaque organisation et/ou liée au cycle de planification humanitaire, pourraient constituer d'autres ouvertures clés.⁵⁵

Les étapes suivantes aideront les équipes des Nations Unies à relever certains des défis du processus d'évaluation des risques et de la résilience.

Étape 1

Convenir de l'axe géographique et du périmètre de l'analyse des risques et de la résilience :

Les risques et la résilience sont très liés au contexte et sont déterminés par les caractéristiques d'une zone géographique spécifique. Il est donc important que les équipes et les partenaires des Nations Unies⁵⁶ identifient la zone géographique dans laquelle ils comptent concentrer leurs efforts communs (p. ex., province, district, municipalité, zones transfrontalières). La détermination de l'axe géographique initial de l'analyse peut être fondée sur l'émergence d'une situation, comme une crise, la variabilité du climat ou un défi de développement,

qui met en évidence la nécessité de traiter de manière plus globale le renforcement de la résilience - par exemple, un mouvement de population ou la propagation d'une maladie. La décision sera donc prise sans avoir encore accès aux résultats détaillés de l'évaluation et pourra être ajustée ultérieurement lorsque ceux-ci seront disponibles. Dans certains cas, il est possible d'adopter des approches par région qui prennent en compte l'ensemble de la population vivant dans une zone géographique spécifique avec des besoins élevés, en apportant un soutien multisectoriel et en travaillant avec de multiples parties prenantes. Une approche géographique du renforcement de la résilience peut dépasser les frontières d'un pays particulier et revêtir un caractère transfrontalier ou régional.

Les méthodes d'analyse spatiale qui utilisent des systèmes d'information géographique (SIG) peuvent générer des cartes analytiques qui permettent de superposer des données provenant de différents secteurs pour une analyse intégrée des dangers, des risques, de la vulnérabilité, des besoins, de la population et des systèmes. À cette étape, il sera également décidé de l'échelle de l'analyse, c'est-à-dire au niveau local, du district,

de la province ou national. La corrélation entre la situation géographique et les données ventilées selon l'âge et le sexe et l'exclusion devra faire l'objet d'une attention particulière.⁵⁷ Il convient d'expliquer les compromis qui déterminent le champ d'application de l'évaluation et les décisions d'exclusion de certains aspects et d'appliquer des protections et des garanties appropriées sur l'utilisation des données.⁵⁸



Exemple pays

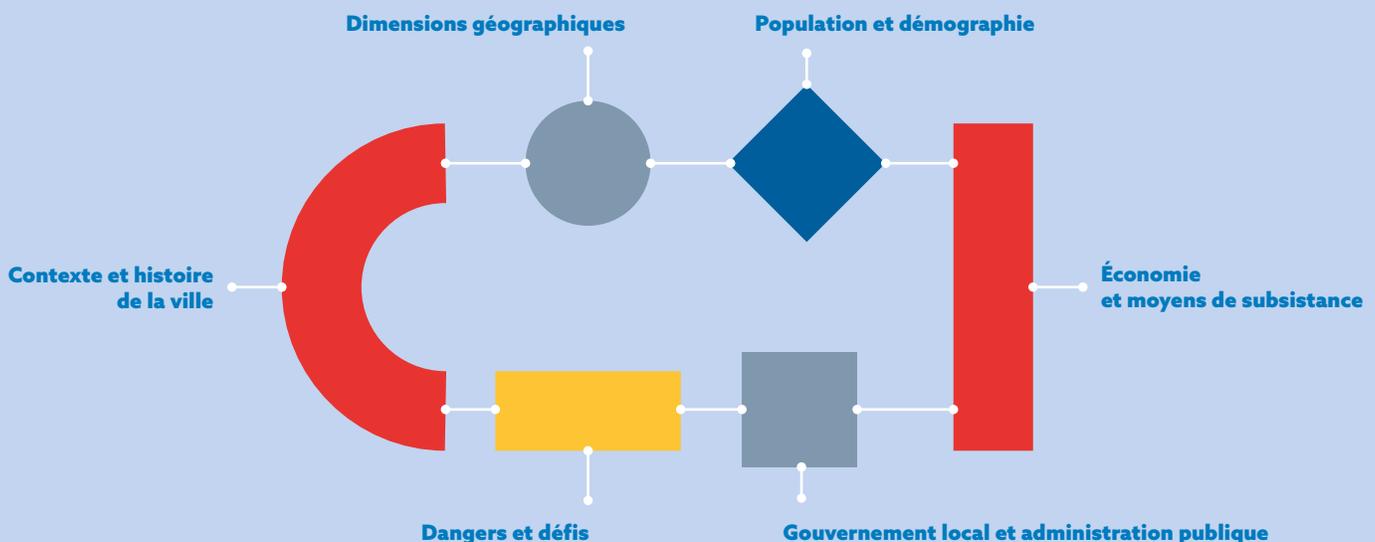
Profilage de la résilience de Maputo

L'Outil de profilage de la résilience urbaine (CPRT) d'ONU-Habitat fournit un cadre pour collecter et analyser des informations essentielles sur une ville, ses parties prenantes, ses risques et son contexte, ce qui conduit à un diagnostic de résilience et définit des actions concrètes et hiérarchisées. Canalisé par l'intermédiaire du gouvernement local, l'approche CRPT est multipartite et multi-risques et peut être adaptée à presque tous les contextes urbains, grands/petits, nord/sud.

Depuis 2016, l'approche CPRT est utilisée à Maputo par le conseil municipal, ses partenaires (ONGI, prestataires de services, administrations régionales, etc.) et d'autres acteurs majeurs pour mener un diagnostic de résilience et définir des actions prioritaires au moyen de la collecte de données et de divers dialogues et ateliers techniques. Pour Maputo, le caractère informel a été identifié comme

un enjeu clé de résilience. Intégré dans les plans et programmes existants, le diagnostic de résilience éclaire les processus décisionnels ; identifie les mesures appropriées d'atténuation et d'adaptation et contribue à ce que tous les résidents aient accès à un environnement urbain sûr. Il éclaire également de manière traçable les cibles et objectifs définis dans les cadres de développement mondiaux tels que les ODD, le Cadre de Sendai, l'Accord de Paris et le Nouvel agenda urbain.

L'expérience de Maputo a suscité un vif intérêt de la part d'autres villes à la recherche d'un outil solide, convivial et intégré pour renforcer ou lancer leurs programmes de résilience. ONU-Habitat propose une collaboration entre la ville de Maputo et les membres de la Collaboration Medellin pour la résilience urbaine comme exemple de bonnes pratiques.



Étape 2

Collecter des données quantitatives et qualitatives :

Il n'est pas toujours nécessaire de collecter des données primaires sur les risques et la résilience, ce qui peut être un exercice gourmand en temps et en ressources. Une fois que les équipes des Nations Unies ont déterminé l'axe géographique de leurs efforts en matière de renforcement de la résilience, l'étape suivante consiste à collecter les résultats des évaluations existantes et les ensembles de données factuelles sur les risques, les dangers et les facteurs de risques, ainsi que sur les vulnérabilités et les capacités des systèmes et des parties prenantes du lieu donné. Parmi les sources d'information possibles figurent les ministères sectoriels, l'office national de statistiques, les organismes nationaux de cartographie et les agences spatiales, l'autorité nationale de gestion des risques de catastrophe, les autorités locales, les entités des Nations Unies,⁵⁹ les IFI ainsi que le milieu universitaire et la société civile. Une source importante d'information qui devrait faire partie du processus d'évaluation est le partenariat et la participation des populations locales et des peuples autochtones. Les connaissances locales et autochtones fournissent des détails très précis sur l'environnement physique, les infrastructures et les systèmes de subsistance. Les différences culturelles et sociales peuvent influencer sur la perception des risques et les actions des groupes de population et sont donc déterminantes pour encadrer les risques dans l'optique de leurs besoins, de leur expérience et de leurs cultures, et pour mieux comprendre les dangers et les risques associés à l'exposition.⁶⁰ Pour parvenir à une compréhension commune, il faut que les Nations unies et les autres acteurs utilisent les mêmes données.

Parmi le type d'évaluations existantes à rassembler pourraient figurer des évaluations multirisques et des vulnérabilités, des évaluations des capacités des parties prenantes, des analyses d'exposition, des évaluations de risques, des analyses de conflits et des cartographies des tensions, des analyses

politico-économiques, des analyses de réseaux, etc. L'établissement d'un tel inventaire peut nécessiter l'appui d'un ou de plusieurs experts.

Selon le type, la qualité et la disponibilité des informations, le processus de collecte des données peut révéler des lacunes flagrantes ou des angles morts qui nécessiteraient un diagnostic spécifique des risques et de la résilience du lieu pris en compte.

Étape 3

Analyser les risques et la résilience :

L'analyse des données recueillies doit être effectuée de manière inclusive et hautement participative, en tenant compte de la dimension de genre et en impliquant toutes les parties prenantes clés (voir Partie 3) pour s'assurer qu'un éventail complet de points de vue est pris en compte et qu'il peut éclairer l'analyse. L'accent doit être mis sur la participation des communautés et des décideurs locaux afin de valider et de garantir l'appropriation et l'utilisation des résultats de l'évaluation. Si le processus d'examen révèle des lacunes limitant la validité de l'analyse, l'équipe devra recueillir d'autres données disponibles ou/et financer une évaluation supplémentaire pour compléter les informations manquantes, ce qui parachèvera une analyse commune des risques et de la résilience à travers ou au sein des secteurs et des systèmes. Mener une analyse avec des données incomplètes peut conduire à des initiatives avec des laissés-pour-compte, qui aggravent les inégalités ou créent de nouveaux risques. Le processus d'analyse examinera en détail les éléments clés de la résilience (cf. Section 3.2) :

Étape 3.1 - Évaluation des principaux dangers pouvant affecter les personnes et les systèmes du lieu pris en compte :

La convergence des multiples dangers en un même lieu devient de plus en plus la norme, en particulier dans les situations de crise prolongées. Par conséquent, l'analyse des risques et de la résilience devra identifier chaque danger pertinent et aider à comprendre où les dangers

peuvent coïncider et comment ils se renforcent mutuellement avec des répercussions en cascade. L'objectif est d'effectuer une analyse complète des menaces et des risques multiples avec des informations sur la fréquence, la durée, l'ampleur et l'impact de chaque danger, en examinant les données historiques et les projections dans le futur.

Étape 3.2 - Évaluation des facteurs contextuels et des facteurs de risque pertinents dans le lieu pris en compte :

Les influences contextuelles, les facteurs de risque ou les facteurs structurels de risque⁶¹ sont des facteurs et tendances à long terme susceptibles d'aggraver l'impact ou l'ampleur d'un événement sur les populations ou systèmes touchés. Bien que l'analyse de certains de ces facteurs soit déjà intégrée dans l'Analyse commune de pays, les équipes des Nations Unies ont souvent du mal à réaliser des analyses de contexte complètes. En particulier, il faut souvent accorder plus d'attention à la compréhension de l'économie politique et des relations de pouvoir sous-jacentes qui déterminent qui et pourquoi certains groupes sont plus à risque, plus vulnérables et plus exposés aux menaces que d'autres, ainsi qu'à une évaluation précise du coût des passifs éventuels cachés liés aux risques de catastrophe.



Exemple pays

Cartographie des tensions au Liban

Au Liban, le PNUD dirige la « cartographie des tensions » de l'équipe de pays des Nations Unies pour surveiller, anticiper et prévenir la violence et l'escalade des conflits dans les zones où l'afflux de réfugiés est important. L'approche et la méthodologie de la cartographie des tensions sont très innovantes, s'appuyant sur des données quantitatives, des données sur les incidents et les perceptions, ainsi que sur les nouvelles technologies. La cartographie des tensions complète d'autres outils d'évaluation des risques, notamment l'évaluation conjointe annuelle de la vulnérabilité menée par le HCR, l'UNICEF et le PNUD pour les réfugiés syriens au Liban.

Étape 3.3 - Évaluation des systèmes clés à risque dans le lieu pris en compte :

Les principaux systèmes de développement durable, d'aide humanitaire, de paix et de jouissance des droits de l'homme doivent être identifiés et évalués selon le contexte du pays. L'examen des données portera sur la façon dont les dangers et les menaces potentiels affecteront les systèmes, sur la manière dont ces derniers sont conçus pour faire face à ces menaces et sur ce qui les rend résilients ou sensibles aux chocs. Les vulnérabilités et les capacités, ainsi que les points de pression et les sensibilités inhérents aux systèmes, doivent être analysés au regard de leur pertinence pour une menace donnée. L'analyse portera également sur la façon dont les systèmes dans un lieu donné se recoupent - par exemple, les interactions entre la gouvernance, la pauvreté et la gestion des écosystèmes.⁶² Un aspect connexe consiste à identifier les principales parties prenantes qui influencent le système et la manière dont elles agissent sur différentes parties du système en termes d'échelle, de qualité et d'accès à l'influence.⁶³ Les résultats seront ensuite intégrés à l'étape de planification et permettront d'identifier les capacités qui doivent être renforcées et la façon dont les causes profondes de vulnérabilité et les facteurs de risque doivent être traités.

Étape 3.3 - Évaluation des groupes de population les plus à risque d'être laissés pour compte : Cette partie de l'analyse permettra de cartographier les impacts des menaces spécifiques sur les différents groupes de population du lieu pris en compte pour les efforts de renforcement de la résilience de l'Équipe des Nations Unies. Les différents groupes de population subissent les effets des événements de manière différente en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur appartenance à un groupe marginalisé ou exclu, de leur accès aux biens et services, et d'autres facteurs socioculturels. Au niveau individuel, familial et communautaire, l'évaluation des populations exposées aux menaces devra être menée de manière ventilée. Elle comprendra également la cartographie des biens et l'évaluation de la capacité de résilience (cf. Partie 3).⁶⁴ Parmi les sources de données essentielles figurent les recensements et les enquêtes, les sources de données administratives sur la population et la collecte de données qualitatives, y compris les entretiens avec les informateurs clés et les groupes de discussion au niveau communautaire dans des zones ciblées.



Exemple pays

Évaluation différenciée par sexe des besoins post-catastrophe au Népal

La contribution d'ONU Femmes à l'évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) à la suite du séisme de 2015 au Népal est un bon exemple d'une évaluation différenciée par sexe des besoins et des défis des femmes et des filles qui se remettent de la destruction. La PDNA a été dirigée par le gouvernement avec le soutien de l'ONU, de l'UE et de la Banque mondiale. Le chapitre consacré au genre et à l'inclusion sociale portait sur des sujets tels que les conditions de vie des femmes et des filles, la perturbation des activités économiques, la perte de revenus, les stratégies d'adaptation négatives (travail des enfants, traite des êtres humains, mariage précoce, etc.), la perturbation des systèmes de police et de justice, la perte de protection familiale, la violence basée sur le genre et l'accès à des

Le Guide opérationnel du GNUDD sur le thème « ne pas faire de laissés-pour-compte » accorde une attention particulière aux populations les plus vulnérables qui sont laissées pour compte ou qui risquent de l'être. L'ajout d'une dimension de résilience à l'évaluation des multiples sources d'accentuation des privations et des inégalités qui font que les populations risquent davantage d'être laissées pour compte peut orienter les mesures de développement, d'aide humanitaire et de paix vers des résultats ciblés afin de renforcer les capacités de résilience des personnes les plus laissées pour compte et de les aider à s'engager sur la voie de la durabilité.

Étape 4

Convenir des risques prioritaires⁶⁵

Il s'agit d'une étape essentielle du processus d'évaluation. Ici, les agences des Nations Unies (chefs et spécialistes), le gouvernement, les partenaires et les spécialistes des risques et de la résilience se mettent d'accord sur les risques

toilettes sûres, hygiéniques et privées, ainsi qu'aux services de santé.

L'évaluation a joué un rôle essentiel pour assurer la représentation des femmes et des groupes vulnérables dans tous les programmes de redressement et promouvoir les droits de propriété des femmes, les droits d'occupation, la certification et l'enregistrement et l'accès à l'information sur les services de gestion des catastrophes. Elle a également encouragé la participation des femmes aux emplois de réhabilitation et de reconstruction, comme les travaux publics, les fonds d'investissement et les projets générateurs de revenus.

prioritaires dans le contexte donné, sur la base des étapes de collecte et d'analyse des données, telles que décrites ci-dessus. La discussion doit porter sur les principes qui guident le renforcement de la résilience dans le pays, les contextes régionaux et locaux, la façon dont les systèmes de la société sont structurés, l'incidence des risques sur les différentes parties du système, et les points où le système est résilient et ceux où il est faible. Cette étape permet également de démontrer la pertinence du risque et de la résilience dans le travail de toutes les parties prenantes et donne le ton de l'élaboration d'un consensus, qui sera crucial pour la planification basée sur des données probantes. Cette étape peut également éclairer l'exercice de hiérarchisation des priorités du Plan-cadre de coopération des Nations Unies, l'élaboration de plans d'aide humanitaire pluriannuels, les processus de transition des missions, ainsi que les priorités en matière de consolidation et de maintien de la paix, entre autres, qui renforcent la résilience aux risques identifiés dans l'évaluation multidimensionnelle des risques et l'analyse du contexte.

Étape 5

Appliquer l'analyse commune / intégrée des risques et de la résilience :

Les résultats de l'analyse devraient alimenter les processus de planification des équipes de l'ONU de manière importante (voir Section 4.3.2). Toutefois, l'analyse peut également éclairer : les bases de référence pour les interventions d'urgence ; les bases de référence de suivi et d'évaluation ; les décisions d'investissement des Nations Unies, du gouvernement, de la société civile et du secteur privé ; et la conception d'interventions spécifiques de renforcement de la résilience dans et entre les secteurs, comme les systèmes d'alerte précoce (en temps réel), l'agriculture intelligente face au climat, les installations de santé et d'éducation sûres et durables et l'aménagement urbain et du territoire.



Exemple pays

Cibler le système de santé et la vulnérabilité de la population dans la crise au Yémen

En 2017, le gouvernement, les partenaires des pôles de santé, les principaux bailleurs de fonds et les organismes des Nations Unies ont convenu d'offrir un accès durable à des services de santé primaires, secondaires et tertiaires abordables et essentiels grâce au Dispositif minimum d'urgence du Yémen. Le moyen le plus efficace d'atteindre une grande population est de renforcer les services de santé district par district en rétablissant le leadership du Bureau de santé de district et en planifiant et en conservant les agents de santé, tout en rétablissant rapidement les services. Une analyse des vulnérabilités de chaque district de santé à l'aide du système de cartographie des ressources de santé disponibles (HERAMS) portant sur les déterminants sociaux et les indicateurs

multisectoriels a permis l'application de principes d'équité pour cibler en premier lieu les districts des populations les plus vulnérables.

Avec l'aide du projet de santé et nutrition d'urgence au Yémen de la BM/OMS/UNICEF/PAM, la mise en œuvre du dispositif a débuté en 2017 et a fait l'objet d'une expansion majeure en 2018. Il couvre désormais 10 millions de Yéménites qui, autrement, n'auraient pas accès aux soins de santé. Les données de 2018 ont montré une augmentation spectaculaire des consultations externes. Dans un contexte de tension extrême, l'initiative est un pilier central pour renforcer la résilience de la population et formuler la stratégie de rétablissement.

4.3.2

Planification :

Planification commune
des résultats collectifs



Cette section explique comment la résilience peut être intégrée dans les processus de planification des Nations Unies au niveau des pays en fonction des éléments probants générés au cours de l'étape d'évaluation.

Elle fournit des conseils aux équipes des Nations Unies et à leurs partenaires sur la façon d'identifier conjointement et de s'entendre sur les domaines de soutien les plus appropriés et les plus stratégiques.

La planification commune est rendue possible par une approche large, pragmatique et inclusive, fondée sur des partenariats.

Elle veille à ce que les efforts des Nations Unies en matière de renforcement de la résilience se complètent et se rejoignent en termes de localisation géographique et de groupes de bénéficiaires, notamment par le biais d'interventions séquentielles et superposées dans différents secteurs.

Les partenariats pour la planification conjointe sont plus souples que les partenariats pour la programmation conjointe et



Exemple pays

Approche intégrée et séquentielle pour renforcer la résilience dans plusieurs agences

Les agences des Nations Unies basées à Rome (ABR) s'associent dans plusieurs pays, mettant à profit leurs forces complémentaires pour renforcer la résilience. Pour atteindre une plus grande échelle, une plus grande durabilité et un changement transformationnel, les ABR superposent, séquentent et intègrent efficacement leurs activités pour mettre fin aux situations d'urgence, assurer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et renforcer l'économie agricole en tant que moteur de réduction de la pauvreté. Au Kenya, l'approche est testée en collaboration avec le Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique du Programme de

permettre un large éventail de possibilités de financement flexibles provenant de tous les donateurs, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, et par différents types de fonds, tels que les fonds humanitaires, de développement et verticaux thématiques.

L'expérience a également montré que pour réaliser des progrès significatifs en matière de renforcement de la résilience, il faut adopter une approche harmonisée et cohérente à l'appui des priorités nationales de développement des gouvernements.

Cela signifie que la planification de l'ONU en matière de renforcement de la résilience doit s'aligner sur les politiques et stratégies nationales et les alimenter afin de réaliser l'Agenda 2030, y compris les plans nationaux, sectoriels et locaux. Selon le contexte pays, les équipes de l'ONU peuvent vouloir poursuivre le renforcement de la résilience en intégrant une perspective de risque et de résilience dans les processus de planification obligatoire de l'ONU ; elles pourraient également le faire en poursuivant des programmes de résilience à part entière au niveau national et/ou au niveau décentralisé et local afin de développer la capacité nationale à appliquer une approche de résilience.

renforcement de la production céréalière au Kenya financé par l'UE. Le PAM cible les personnes en situation d'insécurité alimentaire pour qu'elles se constituent des actifs productifs en leur fournissant de l'argent et une assistance technique. La FAO et le FIDA complètent cet effort en soutenant bon nombre des mêmes petits exploitants agricoles par des interventions visant à stabiliser les paysages dégradés, à régénérer des ressources naturelles et à assurer la production agricole et les activités génératrices de revenus. La collaboration des ABR est facilitée par un groupe de travail technique national et par des structures gouvernementales décentralisées au niveau des régions et des comtés.

Les outils et processus de planification existants des Nations Unies devraient constituer le point de départ des efforts des équipes des Nations Unies pour renforcer la résilience (voir tableau ci-après).

Le système des Nations unies ne manque pas d'orientations communes sur la planification basée sur des données probantes qui, dans certains cas, fournissent déjà des indications sur la manière dont le risque et la résilience peuvent être intégrés dans la planification.⁶⁶ Par exemple, l'Engagement des Nations Unies de 2016 à agir sur la nouvelle façon de travailler pour transcender les clivages humanitaires et

de développement⁶⁷ appelait les Nations Unies et leurs partenaires à « développer une compréhension commune de la durabilité, de la vulnérabilité et de la résilience ». ⁶⁸ En outre, le Plan-cadre de coopération 2019 des Nations Unies souligne que la « durabilité et la résilience » sont un principe essentiel de programmation pour des approches intégrées et rentables qui réduisent les risques et aident à prévenir les catastrophes et les crises.⁶⁹ Les différents cycles de planification et de programmation ne coïncident pas toujours, ce qui entrave la planification conjointe et constitue un défi connexe.



Exemple pays

Une perspective de risque et de résilience dans le processus MAPS des ODD de la Jamaïque

La vulnérabilité de la Jamaïque à toute une série de dangers naturels, sa forte dépendance aux ressources naturelles et la vulnérabilité des principaux secteurs de développement socio-économique - comme le tourisme, la pêche et l'agriculture - au changement climatique ont été un facteur clé dans l'analyse qui a précédé l'engagement en matière d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques des ODD. Au cours du processus, un large éventail de parties prenantes a confirmé la nécessité de prendre en compte les risques dans le programme de développement national et local en Jamaïque afin de renforcer la résilience et d'encourager une trajectoire de développement durable. En conséquence, la feuille de route MAPS de la Jamaïque a priorisé plusieurs actions catalytiques pour faire progresser simultanément de multiples objectifs et cibles des ODD, tout en assurant la durabilité et la résilience des bénéficiaires du développement, tels que :

- Un meilleur accès des responsables politiques et des décideurs aux informations sur les risques ; cela fournira la base de données probantes pour intégrer la réduction des risques dans le développement et réduire les pertes économiques croissantes et l'exposition des principaux secteurs de développement aux risques naturels et aux effets du changement climatique.
- Une meilleure compréhension de la vulnérabilité socio-économique grâce à la collecte de données ventilées, aux systèmes d'information institutionnalisés sur les risques et aux bases de données de comptabilisation des dommages et des pertes.
- Le renforcement des capacités et des systèmes au niveau national et infranational pour appliquer les informations sur les risques dans la planification et la mise en œuvre du développement à tous les niveaux, tout en renforçant les capacités des organismes sectoriels en matière d'évaluation des dangers et des risques.

Tableau : Exemple d'outils de planification communs

| Outils de planification communs | Opportunités de soutien à la résilience |
|---|--|
| Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) et Analyse commune de pays (CCA) ⁷⁰ | <ul style="list-style-type: none"> Analyse commune de pays : (i) l'évaluation multidimensionnelle des risques ; (ii) l'analyse sur les personnes laissées pour compte ; (iii) l'analyse de la transformation économique ; et (iv) l'analyse des changements environnementaux et climatiques Phase de conception du Plan-cadre de coopération des Nations Unies : (i) les résultats collectifs ; (ii) la théorie du changement ; et (iii) la hiérarchisation des priorités « La durabilité et la résilience » sont un principe directeur |
| Plan d'aide humanitaire (HRP) ⁷¹ | <ul style="list-style-type: none"> Aide basée sur les facteurs de risques Capacité locale intégrée dans l'intervention Participation des populations/institutions |
| Cadre Stratégique Intégré (CSI) ⁷² | <ul style="list-style-type: none"> Articule la vision commune l'engagement collectif des Nations Unies en faveur de la consolidation de la paix Clarifie les relations avec d'autres priorités liées aux objectifs humanitaires, politiques et développement du gouvernement |
| Cadre de reprise après sinistre (DRF) ⁷³ | <ul style="list-style-type: none"> Planification de reprise résiliente multi-risques Influence le portefeuille d'investissement axé sur le risque des IFI |

Une approche cohérente des programmes de résilience dans les domaines du développement, des droits de l'homme, de l'humanitaire et de la paix requiert une vision et une articulation communes des résultats collectifs par un large éventail de partenaires, y compris des acteurs des Nations Unies et des pays non membres

de l'ONU, en fonction de leurs avantages comparatifs.⁷⁴ Dans des situations de crise prolongées notamment, une collaboration renforcée peut permettre, le cas échéant, de réduire les risques multiples pour les mêmes populations et zones géographiques touchées par les crises.^{75, 76}



© Vincent Tremeau - Banque mondiale



Exemple régional

Plan pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne (3RP)

Le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) est le premier plan d'intervention régional en son genre comportant des volets humanitaires et de renforcement de la résilience. Le processus de planification a été codirigé par le PNUD et le HCR et d'autres agences du plan 3RP, ce qui a permis d'intégrer une perspective de résilience dans les programmes d'intervention face aux crises. Le 3RP est un plan continu sur deux ans pour tenir compte de la réponse à moyen et long terme à la crise prolongée, des résultats de programmation à plus long terme et de l'émergence

d'un financement pluriannuel pour la réponse. Le document fait référence à la « stabilisation », car le Liban a constaté que la « résilience » était un terme politiquement sensible, mais partageant fondamentalement les mêmes aspects d'absorption, d'adaptation, de prévention et de transformation face aux menaces. Le plan actuel, [3RP Aperçu stratégique régional \(2018-2019\)](#), a considérablement évolué pour améliorer la mesure des effets de la résilience et favoriser l'innovation et de meilleures approches de la résilience au cours de la huitième année de la crise.

Les étapes proposées ci-dessous fournissent des conseils pour s'assurer que l'accent mis sur le renforcement de la résilience peut être maintenu tout au long du processus de planification.

Étape 1

Examiner conjointement les résultats de l'analyse commune des risques et de la résilience :

L'évaluation des risques et du contexte (voir 4.3.1) fournit les éléments probants et les fondements de la planification et doit être examinée conjointement par les équipes des Nations Unies afin de parvenir à un consensus entre les parties prenantes de l'aide humanitaire, du développement, des droits de l'homme et de la paix sur les risques prioritaires et veiller à ce qu'il n'y ait pas de lacunes dans l'évaluation. Il s'agit d'une étape importante, car la planification qui ne tient pas compte du risque peut être considérée comme « aveugle au risque » et ne donnera pas lieu à des résultats résilients. A ce stade, il est également important de faire le point sur les initiatives en cours qui contribuent à renforcer la résilience ainsi que sur celles qui peuvent nuire au renforcement de la résilience. La participation des organismes gouvernementaux concernés, des donateurs, des partenaires et des OSC dans ce processus est fortement recommandée.

Étape 2

Identifier une vision commune :

Dans une prochaine étape, les équipes des Nations Unies s'accorderont sur un énoncé commun du problème et sur des résultats collectifs stratégiques, clairs, quantifiables et mesurables.⁷⁷ Le renforcement de la résilience nécessite généralement beaucoup plus de temps que l'horizon de planification de quatre ans de l'UNSDCF. Dans de tels cas, des outils de visualisation tels que des cartes de rêve ou des recherches futures peuvent être envisagés.

Tableau : Outils de visualisation

| Outils de visualisation | Opportunités de soutien à la résilience |
|--|--|
| Vision 2030 des Nations Unies ⁷⁸ | <ul style="list-style-type: none"> Examine les tendances à long terme pour élaborer le Plan-cadre de coopération des Nations unies Résultats dans le document « Vision 2030 des Nations Unies » pour accompagner l'Analyse commune de pays et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies |
| Recherche future ⁷⁹ | <ul style="list-style-type: none"> Une réunion de planification fondée sur des principes qui aide les gens à transformer leur capacité d'action très rapidement Associe au processus des personnes de tous horizons - celles qui ont l'autorité, les ressources, l'expertise, l'information et les besoins Grâce au dialogue, les participants découvrent leurs points communs ; ce n'est qu'ensuite qu'ils élaborent des plans d'action concrets |
| Tableau idéal | <ul style="list-style-type: none"> « Rêvez-le, créez-le, devenez-le » Un processus créatif à intégrer dans un processus de planification professionnelle intégrée Un plan des personnes, des lieux et des choses que les participants souhaitent voir se réaliser ; un schéma pour transformer les rêves en réalité. |

Étape 3

Élaborer des résultats collectifs et des chaînes de résultats pour renforcer la résilience :

Une série d'outils peut aider à identifier et à convenir de priorités communes, comme la théorie du changement (ToC), qui figure également dans le guide et le dossier d'accompagnement du Plan-cadre de coopération des Nations unies.⁸⁰ Les équipes des Nations Unies doivent veiller à ce que la chaîne de résultats de la ToC ait une optique de résilience et qu'elle soit conforme aux priorités de développement du gouvernement, ainsi qu'à d'autres plans et stratégies sectoriels au niveau national ou local.⁸¹

Au moment de convenir des priorités communes ou conjointes en matière de renforcement de la résilience, la ToC exige également des équipes des Nations Unies de s'assurer qu'elles fondent leur décision sur une analyse approfondie de l'avantage comparatif des Nations Unies et des organisations respectives auxquelles appartiennent les équipes par rapport à d'autres fournisseurs d'aide tels que les IFI, les donateurs bilatéraux, les gouvernements nationaux et locaux et les ONG.

Étape 4

Utiliser la liste de contrôle de l'assurance qualité pour garantir la planification du renforcement intégré de la résilience :

Pour renforcer la résilience dans les différents domaines de programmation des Nations Unies, les équipes des Nations Unies devront rester concentrées sur l'application des éléments fondamentaux des Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience. Une liste de contrôle pratique permet aux équipes des Nations Unies de se concentrer sur la manière d'assurer une programmation de résilience conjointe et figure à l'Annexe 4.⁸²

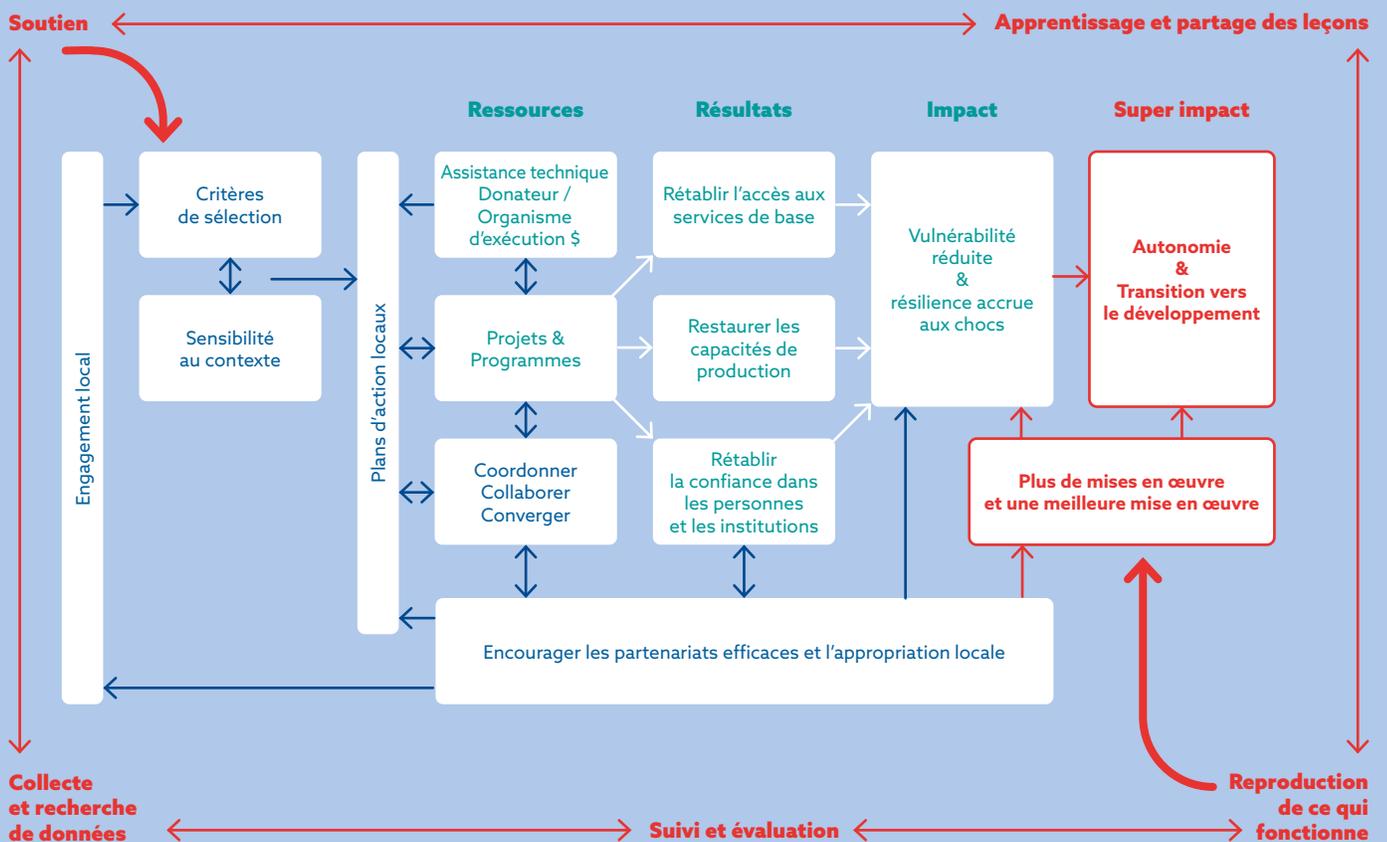


Exemple pays

Le Partenariat au Soudan du Sud pour le redressement et la résilience⁸³

Le Partenariat au Soudan du Sud pour le redressement et la résilience (PfRR) comprend des partenaires qui sont disposés à aligner leurs programmes, leurs projets et leurs interventions sur l'approche préconisée par le Partenariat, où qu'ils travaillent, à utiliser des outils et des cadres

de suivi communs dans la mesure du possible, et à contribuer et à appliquer l'apprentissage collectif sur ce qui fonctionne. La théorie du changement développée par le partenariat est décrite ci-dessous.





Exemple pays

Programmation conjointe des Nations Unies pour le renforcement de la résilience en Somalie

Sur la base des leçons apprises et des bonnes pratiques de la Stratégie conjointe de résilience des Nations Unies de 2011-2016, la FAO, l'UNICEF et le PAM s'orientent vers une approche plus ciblée et globale de la programmation de résilience par le biais d'une Action conjointe de résilience (JRA) ciblée en Somalie. Travaillant vers un objectif commun aligné sur les mandats et l'expertise des trois

organismes, l'approche collective et multisectorielle de la JRA comprend un cadre commun de résultats, conçu pour répondre aux besoins des ménages vulnérables et à risque en Somalie sur une période de cinq ans (2018-2022). La flexibilité est intégrée dans tous les volets et approches du programme afin de permettre des changements au cours de cette période.

Objectif : Renforcement de la résilience des ménages somaliens dans les zones cibles

| Conséquences | Résultats | | Résultats concrets |
|---|--|--|---|
| Amélioration de la consommation d'aliments nutritifs adéquats au sein des ménages vulnérables | Protection de la vie et des moyens de subsistance des personnes contre les chocs récurrents | | Les communautés disposent de systèmes de réduction des risques de catastrophe et de filets de sécurité en place |
| | Maintien et amélioration des moyens de subsistance et des sources de revenus pour accéder aux aliments nutritifs | | Les ménages ont les moyens de produire, vendre et acheter des aliments nutritifs |
| | Amélioration de la consommation d'aliments variés et nutritifs (messages nutritionnels, meilleurs choix) | | Les ménages ont amélioré leurs connaissances et leurs attitudes concernant la consommation d'aliments variés |
| Augmentation de la proportion de ménages vulnérables qui participent et utilisent des services essentiels de qualité et qui adoptent la médecine générale indispensable pour améliorer la santé et le bien-être de la famille | Accès accru aux services essentiels de qualité et aux écoles qui fonctionnent bien et sont bien gérées | | Les collectivités ont un meilleur accès à des services de qualité |
| | Amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques visant à améliorer la santé, la nutrition, l'éducation, la protection de l'enfance, l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous, la salubrité des aliments | | Les ménages reçoivent des informations essentielles sur la médecine générale indispensable |
| | Contrôle accru des femmes au fil du temps pour accéder aux services et prendre des décisions | | Les femmes et les hommes sont habilités à prendre des décisions |
| Renforcement des capacités des communautés, des parties prenantes et des institutions en vue d'une planification, d'une élaboration de politiques et d'un apprentissage efficaces axés sur la résilience | Élaboration efficace de politiques, de stratégies et de plans fondés sur la résilience (au niveau national, régional et communautaire). | | Élaboration et/ou mise en œuvre de politiques, stratégies et plans de résilience |
| | Développement d'un apprentissage basé sur des données factuelles avec les parties prenantes pour accélérer et améliorer les programmes de résilience | | Production de données factuelles sur la résilience par l'apprentissage et la recherche |

Questions transversales : genre, protection/AAP, mesures d'atténuation des chocs, protection sociale, approches axées sur la nutrition

IMPACT : 250 000 ménages parviennent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long des chocs et des tensions

4.3.3

Mise en œuvre :

Agir ensemble pour renforcer la résilience



L'évaluation, l'analyse et la compréhension des risques multiples dans et entre les systèmes favorisent également la mise en œuvre collaborative des programmes, des projets et de tout autre type d'intervention. Travailler ensemble sur des processus d'analyse et de planification conjoints permet de créer des synergies et des partenariats entre différents acteurs dans un seul lieu, un seul secteur ou dans un ou plusieurs systèmes interconnectés (par exemple, la sécurité alimentaire, l'eau et la santé).

La section 5 explique comment les partenariats pour la planification et la mise en œuvre communes de la résilience peuvent générer une plus grande incidence, une utilisation plus efficace des ressources et la mobilisation de fonds supplémentaires à grande échelle. Mettre en œuvre ensemble des mesures de renforcement de la résilience ne signifie pas faire tout le travail de mise en œuvre ensemble de manière formelle par le biais d'un protocole d'accord ou d'autres procédures de sous-traitance. La mise en œuvre conjointe pour atteindre certains des résultats collectifs peut être effectuée, par exemple, au cours de processus de consultation conjoints/partagés pour cibler les bénéficiaires dans certaines zones ou gérer des services complémentaires (p. ex., des services mobiles d'éducation et de santé pour adultes, des incitations au microcrédit et à l'entrepreneuriat pour les jeunes, etc.).



© David A. Frech - U.S. Navy

4.3.4

Suivi :

Mesurer l'impact
du renforcement de la résilience



Cette section montre comment inclure un suivi efficace des efforts de renforcement de la résilience dans les processus de planification et de mise en œuvre des Nations Unies.

La résilience ne doit pas être mesurée comme un objectif indépendant, mais comme un moyen d'atteindre les ODD et les objectifs nationaux de développement d'un pays. Le suivi de la résilience doit donc être effectué dans le cadre des efforts plus larges de suivi et d'évaluation de l'ONU.⁸⁴ Cela nécessite la mise en place d'outils et de systèmes communs pour suivre, évaluer et analyser les résultats des interventions des équipes de l'ONU en matière de renforcement de la résilience, qui sont pleinement intégrés en tant que question transversale dans le suivi et les rapports relatifs aux ODD. Sachant que la collecte et le suivi des données exigent généralement des ressources humaines, temporelles et financières importantes, une telle approche pourrait présenter des avantages, notamment pour les pays dont les capacités sont limitées.



Exemple pays

Système de mesure et de reporting unifié au Liban

Le Plan de réponse à la crise au Liban (LCRP) couvre une grande variété d'interventions de renforcement de la résilience liées aux catastrophes, au changement climatique, à la santé et aux conflits, et est soutenu par un ensemble d'acteurs de l'ONU, des autorités gouvernementales, des donateurs, de la société civile et du secteur privé. Compte tenu d'une approche aussi complète de la résilience, la nécessité d'établir un système commun de mesure et de reporting permettant de suivre les indicateurs conçus dans et entre les secteurs est devenue évidente. Ainsi, le secrétariat

de coordination du LCRP comprend un chargé de suivi et évaluation dédié. Le poste de suivi et évaluation est partagé entre les organismes des Nations Unies et a contribué à l'élaboration d'une théorie du changement pour le LCRP qui permet de combler le fossé du développement humanitaire et d'identifier des programmes et des voies efficaces pour intégrer le développement durable dans les initiatives du LCRP. Cette initiative répond également aux demandes des donateurs qui souhaitent disposer d'une base factuelle plus solide pour le financement pluriannuel.

La mesure de la résilience est un nouveau domaine de recherche et de pratique qui se développe rapidement.⁸⁵

Pour les équipes des Nations Unies, cela signifie que les systèmes de suivi et d'évaluation prêts à l'emploi pour mesurer la résilience ne sont pas disponibles et doivent être conçus sur mesure. Les objectifs et indicateurs liés à la résilience qui sont partagés par les ODD et le Cadre de Sendai,⁸⁶ ou tout autre cadre d'indicateurs pertinent pouvant s'appliquer au contexte, pourraient constituer un point de départ. Par exemple, dans les situations de crise de réfugiés, les indicateurs devraient s'appuyer sur le cadre d'indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés.⁸⁷

Même si les interventions en matière de renforcement de la résilience sont confrontées à bon nombre des mêmes défis de suivi que tout autre type de projet ou de programme, les équipes de l'ONU doivent tenir compte de certains éléments spécifiques pour mesurer les efforts conjoints de renforcement de la résilience. Par exemple, (i) l'impact du soutien au renforcement de la résilience ne sera peut-être pas visible avant des décennies ; (ii) les liens de causalité entre le soutien au renforcement de la résilience et le changement observé ne sont probablement pas linéaires ; et (iii) il peut y avoir des difficultés à mesurer l'impact d'une intervention en l'absence de danger ou de menace.⁸⁸

Pour une liste complète des spécificités de la mesure de la résilience, voir l'Annexe 5.

La résilience étant un phénomène multi-échelle, dynamique et multidimensionnel, le suivi doit aller au-delà des méthodes et approches conventionnelles et adopter une vision générale des systèmes.⁸⁹

Dans la mesure du possible, les équipes des Nations Unies doivent tenir compte de l'expertise technique dédiée et des ressources supplémentaires dans leurs budgets pour maîtriser les cinq étapes suivantes du suivi des efforts de renforcement de la résilience :

Étape 1

Définir des indicateurs

Une fois que les équipes des Nations Unies ont convenu d'une chaîne de résultats au cours du processus de développement de la ToC (voir la section 4.3.2), la prochaine étape consiste à élaborer un cadre de suivi connexe avec des indicateurs. Les équipes des Nations Unies peuvent choisir parmi trois groupes d'indicateurs qui, ensemble, fourniront une mesure complète de la résilience afin de saisir les changements dans le bien-être des différents groupes et systèmes. Selon le type d'intervention, ils pourraient être conçus pour mesurer les résultats ou les produits.

Étape 1.1 - Indicateurs de processus : Mettre l'accent sur le suivi du respect des politiques, procédures et normes ou principes établis (voir la section 4.1) dans l'exécution des activités de programme dans les principaux domaines d'intervention. Par exemple, mesurer le niveau d'inclusion dans les processus décisionnels ; l'application des informations sur les risques ; le respect des droits de l'homme ; la connexion et la programmation intégrée ; la flexibilité/l'adaptabilité pour réagir aux crises imprévues et aux événements inattendus ; la légitimité, y compris la transparence et la participation ; et l'équité dans la répartition des bénéfices du projet entre les groupes.

Étape 1.2 - Indicateurs de résilience du système mesurant la résilience des principales composantes du système au fil du temps, y compris la façon dont le bien-être général des femmes et des hommes et le système sont affectés en cas de chocs - par exemple, comment le capital politique est affecté par un tremblement de terre ou comment le capital social est affecté par un nouveau conflit ou une escalade de conflit.⁹⁰

Étape 1.3 - Indicateurs de capacité de résilience mesurant les progrès des interventions ayant des répercussions positives sur : (i) le renforcement des capacités de résilience, ainsi que (ii) les stratégies d'adaptation négatives qui stimulent la résilience avec des répercussions négatives (par exemple, se tourner vers la criminalité pour faire face au chômage, réduire le nombre de repas pris par jour ou retirer ses enfants de l'école).⁹¹ Si le niveau des actions de résilience négative augmente, l'équipe des Nations Unies pourrait vouloir modifier le ciblage et la hiérarchisation de ses actions afin de dissuader certains comportements négatifs critiques et aider les personnes à risque à adopter de meilleures stratégies pour faire face aux chocs.

Étape 2

Définir l'échelle

Puisque la résilience opère à de multiples échelles, les équipes des Nations Unies doivent choisir des indicateurs à différents niveaux, allant du foyer à la communauté, en passant par la région, la nation et le système. Il faut s'attendre à des interactions entre plusieurs niveaux.

Étape 3

Définir les bases de référence

Pour évaluer les changements entre l'état initial et l'état final, les équipes des Nations Unies doivent établir des bases de référence qui fournissent des informations sur l'état initial de bien-être, de vulnérabilité et des capacités de résilience. Elles peuvent alors être comparées aux conditions après qu'une menace se soit manifestée ou à l'issue d'une intervention particulière. Il est donc important de surveiller les chocs et les facteurs de stress afin de mieux comprendre et d'attribuer ce qui a causé le changement (p. ex., moins de chocs, plutôt que les interventions en matière de renforcement de la résilience, aurait pu avoir un impact positif sur la résilience). Les informations tirées de l'analyse commune des risques et de la résilience (voir la section 4.3.1) fourniront des données importantes pour établir des bases de référence.

Étape 4

Décider de la fréquence de suivi

Compte tenu de la nature très dynamique des systèmes, du contexte et des risques, il est important de suivre régulièrement l'évolution de la résilience. Par exemple, l'activation du modificateur de crise ou d'autres mesures précoces de suivi à haute fréquence (c.-à-d. un « suivi léger » en temps réel) est déclenchée lorsque les menaces sélectionnées atteignent un seuil prédéfini selon le système d'alerte précoce en vigueur.



Exemple pays

Tableau de bord de la résilience aux Philippines

Le Conseil national de résilience aide les municipalités à utiliser les tableaux de bord sur la résilience pour produire et suivre des feuilles de route multisectorielles sur la résilience à long terme adaptées aux réalités locales. Le tableau de bord tient compte de la résilience des systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale, des moyens de subsistance, du logement et des infrastructures ainsi que des écosystèmes. Les gouvernements locaux sont encouragés à développer leurs propres indicateurs,

notamment dans les zones touchées par les conflits et les catastrophes. L'engagement solide des parties prenantes - au sein des gouvernements nationaux et locaux, des entreprises nationales et des petites et moyennes entreprises, des communautés scientifiques et universitaires, des organisations de la société civile et des communautés locales - a joué un rôle clé dans ce travail et a permis au programme de résilience de créer une véritable appropriation des programmes et de leurs résultats.

Selon le type d'indicateur choisi, il existe différentes méthodes de collecte de données pour le suivi de la résilience, notamment des approches quantitatives, qualitatives, objectives et subjectives.

Chaque méthode présente ses propres avantages et inconvénients en termes de niveau de participation, de temps et de coûts. Néanmoins, les méthodes de collecte de données devraient garantir la ventilation des données relatives au sexe, à l'âge et à l'invalidité. L'ancrage de la collecte de données pour l'établissement et le suivi de bases de référence dans les systèmes existants des offices nationaux de statistique ou des systèmes de suivi sectoriels permettra non seulement de réduire les coûts, mais aussi de développer leur capacité.

L'Annexe 6 présente un échantillon des outils et cadres de mesure et d'indicateurs existants en matière de renforcement de la résilience.



5

Partenariats, coordination et financement pour renforcer la résilience

5.1 Partenariats pour le renforcement de la résilience

Cette section montre comment les membres des équipes des Nations Unies peuvent mieux collaborer et créer des partenariats pour renforcer la résilience.

La participation de multiples parties prenantes est l'un des quatre éléments clés de la résilience (voir section 3.2) et l'expérience a montré que le renforcement de la résilience est plus efficace lorsque les actions multi-organisations sont calquées et déclinées dans plusieurs secteurs, qu'elles impliquent les communautés et les acteurs locaux, ainsi que les secteurs public et privé, et qu'elles permettent la convergence des efforts des secteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Les partenariats pour le renforcement de la résilience doivent avoir lieu à toutes les étapes essentielles du cycle de programmation (voir partie 4).

L'ONU dispose d'une capacité inégalée de rassemblement et de mobilisation et a un impact maximal lorsqu'elle permet aux autres de le faire.

De plus, l'Agenda 2030 nécessite de nouveaux partenariats avec une grande variété de parties prenantes en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs.

Le rôle principal des partenariats à l'appui des efforts conjoints de renforcement de la résilience est résumé ci-dessus. La partie « comment » fournit déjà des orientations aux équipes de l'ONU sur deux des rôles de partenariat suggérés, c'est-à-dire sur l'évaluation conjointe des risques et de la résilience et sur le développement de solutions de programme conjoints.

Le rôle des partenariats dans le renforcement de la résilience⁹²



Un plaidoyer commun est essentiel pour mobiliser le soutien des gouvernements pour mener à bien le renforcement de la résilience et que tous les autres acteurs se donnent la main et contribuent à la vision à long terme du développement durable.

Tout effort de plaidoyer en faveur de la résilience doit être étroitement aligné sur les plans et priorités de développement nationaux et ne pas être communiqué comme un objectif distinct. La partie 2 des présentes lignes directrices, L'importance de la résilience, fournit des points d'entrée utiles pour définir les stratégies de plaidoyer et de communication des équipes des Nations Unies et peut être spécifiquement adaptée au contexte du pays.

Lorsqu'il s'agit de motiver la collaboration, les équipes des Nations Unies doivent avoir une idée claire des parties prenantes à impliquer dans le renforcement de la résilience et de leurs rôles respectifs, c'est-à-dire :

Pouvoirs publics

Les pouvoirs publics au niveau central et décentralisé (province, région ou municipalité) sont les bénéficiaires et les acteurs du renforcement de la résilience. Les équipes des Nations Unies doivent collaborer étroitement avec le gouvernement afin de favoriser (i) la compréhension et la gestion des risques des entités gouvernementales ; (ii) les investissements dans la résilience ; (iii) la capacité à mesurer les progrès réalisés en matière de résilience ; (iv) la capacité à renforcer la résilience locale à partir de l'approche participative ; et (v) la capacité à établir un cadre politique et juridique favorable à la résilience à partir de l'approche descendante.⁹³

Personnes et communautés

Les personnes et les communautés veillent à ce que les besoins des individus et des groupes à risque soient satisfaits, notamment les enfants et les jeunes, les personnes handicapées, les populations autochtones, les personnes atteintes du VIH/SIDA, les femmes, les personnes

LGBTI, les personnes âgées et les autres groupes marginalisés tels que les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables, les migrants et les personnes déplacées. La société civile et les organisations de base seront des partenaires importants dans les efforts de l'ONU pour atteindre les populations les plus à risque et ne pas faire de laissés-pour-compte en identifiant et en priorisant les «plus laissés-pour-compte d'abord».⁹⁴

Chefs locaux et traditionnels

Les chefs locaux et traditionnels jouent un rôle essentiel dans la gouvernance locale, qui s'étend au renforcement de la résilience, à la gestion et à la résolution des conflits. En représentant l'identité, la continuité et la stabilité de la communauté, les chefs locaux et traditionnels remplissent d'importantes fonctions d'interface entre les communautés et le gouvernement officiel au niveau local. Les impliquer dès le départ dans l'évaluation des risques et dans la conception et la mise en œuvre de mesures de renforcement de la résilience est une clé du succès, car leur influence et leur rôle de chef permettent non seulement de rassembler les communautés, mais aussi de faire en sorte que leurs besoins soient entendus par les autorités et les partenaires.

Femmes, filles et jeunes

Les femmes, les filles et les jeunes sont souvent des partenaires sous-estimés lorsqu'il s'agit de reconnaître leur rôle de chef de file dans la résilience des communautés. La participation et le leadership des femmes et des jeunes et de leurs organisations doivent être activement recherchés pour un renforcement efficace de la résilience. Après la crise, les femmes ont souvent tendance à répondre aux besoins de leur famille et de leur communauté et à reconstruire les moyens de subsistance, les infrastructures et d'autres activités communautaires qui aident à absorber et à faire face à certains des effets immédiats de la crise. Le fait que les femmes soient souvent sous-représentées en politique est une indication claire de leur absence dans l'élaboration des priorités nationales, y compris celles liées à la résilience.

Entités régionales

Les entités régionales sont des partenaires importants, car les facteurs de risque et les menaces comme les sécheresses, les épidémies, les nuisibles ou les conflits sont rarement limités par les frontières nationales, en particulier lorsqu'il s'agit de déplacement, de migration et de mobilité humaine. Les questions et dynamiques transfrontalières nécessitent fréquemment une attention et une collaboration spécifiques. Par conséquent, les équipes des Nations Unies devraient aider les gouvernements à s'engager dans des initiatives et partenariats régionaux et à collaborer directement avec les organismes intergouvernementaux régionaux.

Secteur privé

L'engagement du secteur privé à réduire les risques et à s'adapter est d'une importance primordiale. Les investissements du secteur privé éclipsent ceux du secteur public ; il est essentiel de veiller à ce que ces investissements tiennent compte des risques afin de contribuer au renforcement de la résilience, plutôt que de la compromettre. De plus, il est essentiel de plaider en faveur des modèles de continuité de l'activité afin de s'assurer que les chocs n'aient pas de répercussions sur l'emploi et les chaînes d'approvisionnement.



Exemple mondial

Le Réseau du secteur privé ARISE

La façon dont le secteur privé investit, développe des chaînes d'approvisionnement et construit des immobilisations et des infrastructures peut déterminer si ses activités réduisent ou créent des risques et une résilience au sein des communautés et des économies dans lesquelles il opère. Le réseau du secteur privé ARISE du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) est un exemple de la manière dont les Nations Unies peuvent collaborer avec le secteur privé pour établir des normes et des pratiques commerciales qui soutiennent la résilience et le développement durable. À travers ses sections nationales, ARISE vise à soutenir les sociétés résilientes en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les stratégies de gestion des entreprises et les décisions d'investissement. ARISE vise à libérer le potentiel de savoir-faire, d'innovation et de pouvoir de rassemblement du secteur privé en partenariat avec les gouvernements

Institutions financières internationales et donateurs

Les institutions financières internationales (IFI) et les donateurs devraient participer aux efforts conjoints de renforcement de la résilience à toutes les échelles. Une compréhension commune du risque et de la vulnérabilité contribuera à façonner les portefeuilles d'investissement en capital des IFI et des donateurs, qui seront axés sur les risques et les personnes.

Milieu universitaire, instituts de recherche et groupes de réflexion

Le milieu universitaire, les instituts de recherche et les groupes de réflexion sont des partenaires importants pour produire des données probantes et des données sur le renforcement de la résilience à l'appui des évaluations, de l'élaboration des politiques et de la programmation, y compris dans des domaines innovants.

Initiatives, partenariats et alliances multi-acteurs

Il faut également envisager de s'associer à des initiatives, partenariats et alliances multi-acteurs mondiaux, régionaux et nationaux qui travaillent sur la résilience, car ils peuvent donner accès à l'assistance technique, aux outils et au financement pertinents. Beaucoup de ces initiatives se sont multipliées ces dernières années pour combler un « manque de résilience » et un bilan complet doit encore être dressé.

et les parties prenantes afin d'apporter des changements mesurables dans les pratiques commerciales en faveur de la résilience. ARISE Philippines, réseau de plus de 70 entreprises nationales ainsi que de petites et moyennes entreprises, est particulièrement actif. Le réseau mène des initiatives de réponse aux catastrophes et de redressement, ainsi que des ateliers sur le renforcement de la capacité de résilience des entreprises locales ; des ateliers nationaux pour l'élaboration de plans de continuité des opérations ; et un forum annuel des dirigeants nationaux qui réunit des responsables du gouvernement national, des cadres du secteur privé et des représentants des collectivités locales pour partager des connaissances et des bonnes pratiques sur la réduction des risques et la résilience dans le secteur privé. L'appropriation et l'engagement du secteur privé national, avec les orientations données par l'ONU, ont été essentiels au succès continu de ARISE Philippines.

Les équipes des Nations Unies et leurs partenaires doivent aborder les programmes de résilience avec une volonté d'apprendre et d'innover.

La complexité et le dynamisme du renforcement de la résilience nécessitent d'aller au-delà du « statu quo » et ne peuvent donc pas s'appuyer uniquement sur des solutions fondées sur les bonnes ou les meilleures pratiques. L'apprentissage et l'adaptation sont un processus itératif qui doit se dérouler tout au long du cycle de programmation et être financé et planifié dans le cadre de projets et de programmes de résilience dès leur lancement (voir aussi la Partie 4 sur le suivi).

Ils faciliteront grandement la prise de décisions flexibles et prospectives et aideront à trouver des moyens d'ajuster les hypothèses et les processus de base.⁹⁵ Il est toutefois important de noter que l'apprentissage et l'adaptation constituent un excellent moyen de partager les expériences entre un large éventail de parties prenantes. Comprendre les points de vue des uns et des autres, partager les expériences entre les acteurs et tirer des enseignements de ces échanges devrait être la pierre angulaire du renforcement de la résilience.

Apprentissage et partage en action





Exemple pays

Le Partenariat au Soudan du Sud pour le redressement et la résilience

Au Soudan du Sud, le renforcement de la résilience est devenu une approche collaborative multi-acteurs et intersectorielle qui rassemble les efforts humanitaires, de paix et de développement, réduit la dépendance à l'aide humanitaire et augmente l'autonomie des communautés. L'expérience acquise dans le pays a montré que la coordination entre divers secteurs est essentielle à la réalisation d'impacts collectifs plus importants pour la résilience. Un niveau minimal de stabilité est considéré comme un préalable à l'approche communautaire inclusive pour renforcer la résilience qui a été développée dans le cadre du Partenariat au Soudan du Sud pour le redressement et la résilience (PfRR).

Sept « zones de stabilité » ont été identifiées par le PfRR en 2019 ; outre la stabilité, la volonté des dirigeants locaux de promouvoir et de soutenir un processus pris en charge par la communauté locale est également une condition

essentielle à l'engagement du PfRR, qui repose sur les principes suivants : coordination, collaboration, co-implantation et engagement. Les interventions sont organisées autour de quatre piliers : (i) rétablir l'accès aux services de base ; (ii) restaurer les capacités de production ; (iii) rétablir la confiance dans les personnes et les institutions ; et (iv) Nourrir et élargir les partenariats efficaces. L'approche par zone permet des interventions contextuelles qui peuvent être mises en œuvre de manière flexible en réponse à l'évolution des priorités dans le cadre de l'imprévisibilité globale de l'environnement naturel, socio-économique et politique au niveau local. Dans la pratique, cela a conduit à un mode de collaboration très organique et itératif, fondé sur l'apprentissage et la réorientation continus des interventions et des structures et processus qui guident le partenariat dans chacune des zones géographiques.



© IOM

5.2 Coordination pour une plus grande incidence

Un effort multipartite nécessite toujours un certain niveau de coordination formelle, ce qui est également le cas pour le renforcement de la résilience. Dans la mesure du possible, la coordination du renforcement de la résilience doit être placée sous la direction ou la codirection de l'autorité gouvernementale.

En réunissant plusieurs groupes de parties prenantes, les équipes des Nations Unies devraient faciliter et soutenir le processus de renforcement de la résilience plutôt que de le prendre en charge. L'ampleur de cette facilitation peut varier d'un pays à l'autre, en fonction des capacités du gouvernement et des capacités du système des Nations Unies, du niveau de stabilité ou de fragilité de la situation de crise ou post-catastrophe.

Pour obtenir des impacts collectifs en matière de renforcement de la résilience, il peut être nécessaire de définir un ou des mécanismes de coordination appropriés, capables de garantir l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des interventions par de multiples parties prenantes.

Il est préférable d'intégrer la coordination du renforcement de la résilience dans les forums, plateformes ou groupes de coordination déjà existants afin d'éviter la redondance des mécanismes et d'économiser du temps et des ressources. Les plateformes/comités de planification nationale, d'investissement public, d'ODD ou de coordination de l'aide pourraient être envisagés. Les groupes multisectoriels et multipartites offrant une vision synthétique du risque et de la résilience peuvent être particulièrement utiles pour soutenir une approche globale. Le leadership du gouvernement en matière de coordination au plus haut niveau s'est avéré être un bon élan pour la collaboration intersectorielle. Dans le même temps, les efforts de renforcement de la résilience doivent également être bien intégrés dans les mécanismes de coordination sectoriels existants, tels que ceux relatifs à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au climat, à l'agriculture, à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement, à la sylviculture, à l'énergie, au tourisme, etc.



Exemple pays

Mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) en Ouganda⁹⁸

L'Ouganda accueille actuellement plus de 1,4 million de réfugiés, dont la majorité - 73 % - viennent du Soudan du Sud. Le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) de l'Ouganda est coordonné par un groupe de pilotage du CRRF multipartite dirigé par le gouvernement, qui réunit les communautés humanitaires et de développement, les gouvernements et autorités locaux, les réfugiés et le secteur privé pour s'engager et guider les affaires des réfugiés. Il aborde cinq domaines qui se renforcent mutuellement : l'admission et les droits, l'intervention d'urgence et les besoins permanents ; la résilience et l'autonomie

des réfugiés ; le développement des solutions de pays tiers et des voies complémentaires (comme les bourses d'études et les visas étudiants) ; et le rapatriement volontaire, qui, dans la situation actuelle, se concentre sur l'investissement dans le capital humain et les compétences transférables ainsi que sur le soutien aux pays d'origine. Le CRRF est donc un excellent exemple d'engagement multipartite à travers une série d'interventions de renforcement de la résilience à court, moyen et long terme avec un fort accent sur les droits de l'homme.

Les mécanismes de planification et de programmation sectoriels et intersectoriels existants peuvent être mis à profit dans la mesure du possible, tels que les Plans nationaux d'adaptation (PNA), les Contributions déterminées au niveau national (CDN), les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, les stratégies nationales sur l'eau, etc.

Étant donné que le renforcement de la résilience doit se produire à toutes les échelles, des mécanismes de coordination régionaux, infranationaux, locaux et urbains doivent également être identifiés et renforcés au besoin.

Les zones transfrontalières confrontées à des risques communs sont également de plus en plus considérées comme des zones de renforcement collectif de la résilience. Les équipes des Nations Unies doivent encourager l'échange et la coordination entre les acteurs des différents pays d'une même zone transfrontalière et assurer une communication constante avec les organismes intergouvernementaux régionaux et/ou les bureaux sous-régionaux des Nations Unies. Les plateformes régionales de collaboration et les coalitions thématiques peuvent appuyer le soutien du système des Nations Unies au renforcement de la résilience au niveau régional et contribuer à assurer des synergies entre les efforts régionaux, transfrontaliers et nationaux de renforcement de la résilience.

En plus de soutenir l'effort global multipartite, les équipes des Nations Unies doivent également s'appuyer sur les mécanismes de coordination existants parmi leurs membres et les renforcer le cas échéant, afin de s'assurer que le renforcement de la résilience des Nations Unies est complémentaire et converge en termes de localisation géographique et de groupes de bénéficiaires, y compris par le biais de l'enchaînement et de la



Les zones transfrontalières confrontées à des risques communs sont également de plus en plus considérées comme des zones de renforcement collectif de la résilience. Les équipes des Nations Unies doivent encourager l'échange et la coordination entre les acteurs des différents pays d'une même zone transfrontalière et assurer une communication constante.

superposition des interventions dans différents secteurs (voir également la section 4.3.2). Le leadership et l'autonomisation de la fonction de Coordonnateur résident des Nations Unies dans le cadre de la réforme du système de développement des Nations Unies, avec le soutien des Bureaux des Coordonnateurs résidents et des Bureaux multi-pays, sont des catalyseurs essentiels d'une approche de renforcement de la résilience qui implique l'ensemble des Nations Unies. Les points d'entrée pour coordonner les interventions de renforcement de la résilience entre les entités des Nations Unies au niveau des pays comprennent :

- **L'équipe de pays des Nations Unies**, qui regroupe toutes les entités du système des Nations Unies qui mènent des activités opérationnelles de développement, d'urgence, de redressement et de transition dans les pays du programme, aidée par les Bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies et leurs capacités en ressources humaines pour soutenir une approche de résilience.⁹⁶
- **L'équipe de pays pour l'action humanitaire (HCT)**, qui comprend des représentants des Nations Unies, de l'Organisation internationale pour les migrations, des ONG internationales, du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et qui est chargée de convenir des questions stratégiques communes liées à l'action humanitaire.
- **Le système de groupes humanitaires**, qui regroupe les organisations humanitaires, tant onusiennes que non onusiennes. Des groupes sont établis pour les principaux secteurs de l'action humanitaire, par exemple l'eau, la santé et la logistique.
- **L'équipe de direction des Nations Unies**, qui opère dans le cadre de missions où une mission politique spéciale ou une opération de maintien de la paix est déployée et rassemble les différentes entités de l'ONU sous la direction d'un représentant spécial désigné du Secrétaire général de l'ONU.

Dans de nombreux pays, plusieurs des mécanismes de coordination ci-dessus peuvent coexister. Pour renforcer la résilience, il sera essentiel de les relier efficacement afin que les fonctions de coordination de l'aide humanitaire, de la paix et de la sécurité, et des droits de l'homme soient bien reliées au système de coordination du développement. Dans les contextes humanitaires et de mission, les points d'entrée au sein du mécanisme national de coordination sectorielle et intersectorielle pourraient également faciliter la transition de la fonction de coordination vers les autorités nationales et locales et fournir une stratégie de sortie des mécanismes dirigés par l'ONU.

Pour que la coordination soit efficace, il faut disposer d'outils pour faciliter l'accès rapide à l'information sur les éléments de base de la résilience, tels que les informations sur les risques et la résilience, les systèmes résilients, les parties prenantes à risque et les capacités de résilience existantes ou leurs lacunes (voir la Partie 3 sur les éléments de résilience).

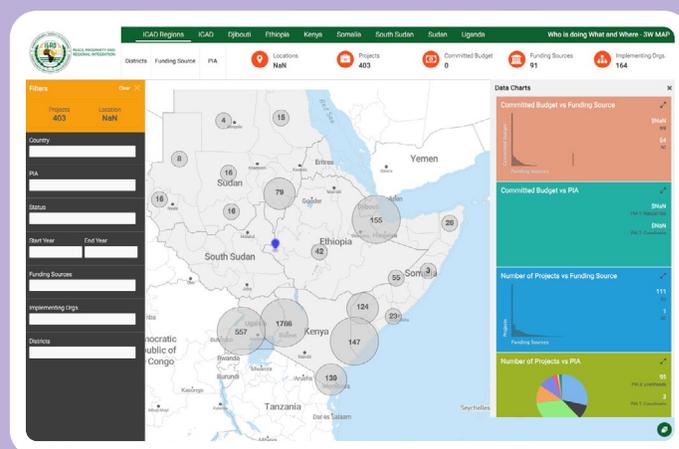
Les informations doivent être saisies dans un système d'information standardisé qui enregistre les informations sur les programmes et les projets axés sur les actions humanitaires, de développement et de paix, en fonction du contexte. Le développement et la maintenance d'une base de données avec des informations sur « qui fait quoi, où et quand ? » (cartographie 4W) est également extrêmement précieux pour la coordination.⁹⁷ La base de données est aujourd'hui utilisée comme un outil standard dans le contexte humanitaire et pourrait être étendue à des programmes de développement et de reconstruction. Les nouveaux Pôles régionaux de connaissances des Nations Unies et le portail des ODD sur les données peuvent également être utilisés pour collecter des données sur les risques et la résilience dans l'ensemble des systèmes dans un format accessible et normalisé.



Exemple régional

Suivi des investissements dans la résilience de la Corne de l'Afrique

À la suite de l'adoption en 2012 de l'Initiative de l'IGAD pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI), l'IGAD a développé, avec le soutien de l'OCHA, un système de suivi des investissements en matière de résilience qui donne aux décideurs et aux autres gestionnaires un moyen de planifier, suivre et coordonner les efforts de renforcement de la résilience dans la région. Sur la base d'une cartographie de qui fait quoi et où (3W) au sein des différents Domaines d'intervention prioritaires de l'IDDRSI, le système donne des informations sur les activités de résilience, leur localisation, leur budget et les acteurs impliqués. Ces informations peuvent alors (i) identifier les lacunes des projets et les zones marginalisées, éviter les doublons et hiérarchiser les investissements ; (ii) favoriser la collaboration, les partenariats et le partage des connaissances ; (iii) aider à l'élaboration de programmes et de politiques ; et (iv) appuyer les synergies et la coordination transfrontalières. Un portail facile à utiliser fournit des informations utiles à leur programmation.



5.3 Financement de la résilience

Grâce au financement public, privé et philanthropique, il y a 106 000 milliards de dollars de capital institutionnel disponible dans le monde. Cependant, seule une petite partie est investie dans des interventions éclairées en matière de risques pour le renforcement de la résilience.

De plus, l'ONU et ses partenaires financiers jouent un rôle essentiel dans le financement de la résilience. Son financement de 26 milliards de dollars US pour les activités opérationnelles peut, s'il tient compte des risques, contribuer à garantir les 2500 milliards de dollars US nécessaires chaque année pour atteindre les ODD d'ici 2030.⁹⁹

Cependant, l'un des principaux obstacles à l'accès aux financements pour la résilience est l'architecture fragmentée du financement international, qui échappe à l'influence des équipes de l'ONU.

Pour un renforcement efficace de la résilience, les équipes des Nations Unies doivent avoir accès à des fonds liés à l'humanitaire, au développement et à la paix qui disposent d'une bien plus grande flexibilité pour rechercher des synergies entre eux,¹⁰⁰ y compris l'accès au financement climatique et aux fonds verticaux.¹⁰¹ L'articulation des différents flux de financement permet la mise en place d'une combinaison appropriée d'interventions à court, moyen et long terme (action, redressement, développement, etc.) sur la base d'une compréhension plus complète du paysage des risques, avec un éventail plus large d'expertises techniques et de capacités opérationnelles.

Les équipes des Nations Unies peuvent également aider les pays à élaborer des stratégies de financement fondées sur des preuves, à démontrer le rapport coût-

bénéfice de l'investissement dans la résilience et à inclure le juste équilibre des instruments de financement pour la réduction et la prévention des risques, la gestion des risques et la reprise résiliente.

Il existe toutefois plusieurs autres obstacles à l'investissement dans la résilience, que les équipes des Nations Unies peuvent aider à surmonter, à savoir :

Les équipes des Nations Unies peuvent favoriser une meilleure compréhension des coûts et des avantages du renforcement de la résilience et stimuler les investissements dans la réduction et la prévention des risques en évaluant les investissements supplémentaires nécessaires pour garantir que les efforts humanitaires, de développement et de paix tiennent compte des risques. Il s'agit également d'aider les gouvernements à intégrer l'investissement dans la résilience dans leurs propres processus et stratégies budgétaires nationaux et infranationaux, non pas en tant que poste budgétaire distinct et indépendant, mais idéalement en l'intégrant dans les secteurs et en le contrôlant de manière appropriée lors de l'examen des dépenses publiques. Les investissements dans la résilience seront presque toujours rentables et permettront d'économiser de l'argent. Il existe une vaste documentation d'analyse des coûts et des avantages de la résilience, et les bénéfices des pertes évitées et réduites sont généralement quatre à cinq fois supérieurs aux coûts.¹⁰²

Les équipes des Nations Unies peuvent influencer l'environnement politique et aider les gouvernements à renforcer leurs capacités de développement et de gestion de projets de grande qualité qui peuvent débloquer des financements des secteurs public et privé et garantir que les investissements tiennent compte des risques (par le biais d'évaluations des risques, d'activités de réduction des risques et de préparation aux catastrophes, y compris des alertes et actions précoces). Si le financement public est essentiel, et particulièrement important pour les pays très pauvres, la résilience est



L'ONU et ses partenaires financiers jouent un rôle essentiel dans le financement de la résilience. Son financement de 26 milliards de dollars américains pour les activités opérationnelles peut, s'il tient compte des risques, contribuer à garantir les 2500 milliards de dollars US nécessaires chaque année pour atteindre les ODD d'ici 2030.



Exemple mondial

Le Fonds d'investissement InsuResilience (IIF) - Un partenariat public-privé¹⁰⁴

Le Fonds d'investissement InsuResilience (IIF) est un partenariat public-privé créé par la Banque allemande de développement (KfW) pour le compte du ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Il fournit des **investissements en dette privée et en capital-investissement** pour soutenir l'objectif global du Fonds de contribuer à l'adaptation au changement climatique en améliorant l'accès aux assurances et leur utilisation dans les pays en développement. L'objectif spécifique du Fonds est de réduire la vulnérabilité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des ménages à faible revenu aux événements météorologiques extrêmes. Le Fonds fournit également une **assistance technique**, par exemple pour la conception et le développement de produits et - temporairement et dans une mesure très limitée seulement - des subventions visant à réduire les primes versées aux clients finaux. Les pays cibles du Fonds sont des pays bénéficiaires de

l'APD, à condition qu'ils disposent d'un environnement d'investissement approprié. Les groupes cibles de l'IIF sont des compagnies d'assurance ou de réassurance existantes ou nouvelles qui fournissent ou introduisent déjà des solutions d'assurance qui aident les clients à atténuer les risques liés au climat (p. ex., des régimes d'assurance pour les clients des établissements de microfinance, des régimes d'assurance pour les entreprises agricoles, des régimes d'assurance pour les pays ou régions). Par exemple, au **Pérou**, l'IIF a soutenu le Seguro Agrario Catastrófico pour protéger les petits exploitants agricoles possédant moins de 5 hectares de terres et des actifs limités pour faire face à l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes. Il y a perte si le rendement moyen de la culture assurée est inférieur à 40 % du rendement historique enregistré (kilogramme par hectare planté). En moyenne, une prime de 18 dollars US suffit pour couvrir un montant moyen assuré de 165 USD par hectare.

également un enjeu pour le financement privé, qui représente 70 à 85 pour cent de l'ensemble des investissements mondiaux.¹⁰³ Il existe de nombreux bons exemples de partenariats public-privé au niveau mondial, régional ou national et de mobilisation de fonds importants dans l'assurance contre les risques climatiques dans tous les secteurs (voir l'exemple d'InsuResilience).

Les équipes des Nations Unies peuvent aider les gouvernements à investir dans des moyens innovants permettant aux communautés vulnérables d'accéder immédiatement aux ressources financières en prévision et en période de crise. L'apport d'un soutien, y compris des transferts monétaires, à la constitution d'actifs productifs peut renforcer la résilience des communautés pour faire face à des événements soudains et briser les barrières entre les interventions humanitaires et de développement, à mesure que la constitution d'actifs devient un investissement à long terme. Les Nations unies apportent ce soutien de manière rentable par le biais de la téléphonie mobile et de la technologie Internet, en particulier dans les zones difficiles d'accès.

Les équipes des Nations Unies peuvent faire valoir auprès des donateurs l'importance de financer le renforcement de la résilience dans l'ensemble des activités humanitaires, de développement et de maintien de la paix. Outre les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux qui sont susceptibles d'avoir élaboré une approche en matière de renforcement de la résilience, d'autres donateurs et parties prenantes non traditionnels ne sont peut-être pas bien informés de l'approche commune de la résilience. Les équipes des Nations Unies doivent donc les cibler spécifiquement.

Les équipes des Nations Unies devraient travailler avec les IFI pour s'engager dans le financement du développement éclairé en matière de risques, ce qui rendrait leurs fonds plus efficaces lorsqu'ils financent le développement dans des régions à haut risque. En partenariat avec les banques de développement nationales et régionales et les IFI, les équipes des Nations Unies peuvent également explorer plus d'opportunités de financement des risques et d'assurance afin de minimiser les impacts budgétaires des chocs sans compromettre



Exemple pays

Le leadership gouvernemental dans le financement de la résilience¹⁰⁵

Le Programme de filet de sécurité productif (PSNP) a été lancé en 2005 en Ethiopie pour soutenir les ménages en situation d'insécurité alimentaire, leur permettre de surmonter leurs vulnérabilités sans éroder leurs actifs, et finalement les aider à constituer des actifs. En 2015, il a aidé plus de sept millions de personnes. Ce chiffre est passé à plus de 10 millions de personnes lors de la sécheresse causée par le phénomène El Niño en 2016. Le PSNP est principalement mis en œuvre par le gouvernement,

avec l'aide de partenaires de développement. Le PSNP améliore également les infrastructures communautaires et contribue à la transformation environnementale grâce à la gestion durable des terres et aux mesures de conservation des sols et de l'eau. Au niveau des ménages, les familles bénéficient d'une meilleure sécurité alimentaire, d'une création et d'une protection accrues des actifs, d'une plus grande utilisation des services d'éducation et de santé et d'une productivité agricole plus élevée.

le développement, la stabilité budgétaire et le bien-être. L'assurance doit fournir des incitations pour promouvoir la réduction des risques, mieux reconstruire après une catastrophe et accompagner une transition vers le développement. L'assurance contre les risques et les catastrophes climatiques est plus efficace lorsqu'elle est intégrée dans la stratégie et le budget de gestion globale des risques d'un pays et doit s'accompagner d'un financement du développement qui réduit les risques. L'assurance indicelle, en particulier, est de plus en plus courante dans les pays en développement en réponse aux risques d'inondation, de sécheresse, de tremblement de terre et de variabilité des précipitations. L'assurance indicelle ou paramétrique peut avoir des coûts de transaction plus faibles et des paiements plus rapides que d'autres types d'assurance parce que les versements ne reposent pas sur des évaluations individuelles des pertes, mais sur un signal déclencheur fourni par un risque prédéfini au-dessus d'un seuil prédéfini.¹⁰⁶ Cela rend l'assurance indicelle particulièrement adaptée aux contextes où la capacité technique est limitée.

Les équipes des Nations Unies peuvent aider les pays à mobiliser et à aligner tous les flux de financement sur les priorités nationales en matière de développement durable, en tenant compte des risques, par le biais des Cadres de financement nationaux intégrés (INFF) conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba. Ces cadres offrent une structure aux gouvernements et les invitent à évaluer leurs cadres de financement dans leur ensemble. Ils orientent également la réflexion sur les réformes qui renforcent la mise en œuvre d'une approche stratégique, globale et axée sur les résultats pour financer leurs objectifs de développement (voir illustration 1.2), ouvrant ainsi des possibilités de financement de la résilience.¹⁰⁷

Les équipes des Nations Unies peuvent se réunir et s'associer à d'autres parties prenantes pour accéder à des fonds communs pour soutenir les efforts globaux de renforcement de la résilience. Le Secrétaire général des Nations Unies a appelé les agences de l'ONU à consacrer au moins 15 pour cent des ressources non essentielles à des activités



Exemple mondial

Le Fonds pour les ODD¹⁰⁸

Le Fonds pour les ODD a été mis en évidence dans la résolution de l'Assemblée générale sur la réforme des Nations Unies, qui invitait les États membres à « contribuer sur la base du volontariat à la capitalisation du Fonds commun des Nations Unies pour l'Agenda 2030 à hauteur de 290 millions de dollars par an ». Le Fonds pour les ODD est conçu pour fournir un soutien catalytique aux équipes de pays des Nations Unies en

allouant des ressources aux initiatives nationales pour débloquer les obstacles politiques qui, à leur tour, débloquent les partenariats et le financement des ODD, notamment par le biais de politiques intégrées, cohérentes et éclairées en matière de risques pour l'ensemble des ODD. Le Fonds pour les ODD est ouvert à toutes les équipes de pays des Nations Unies (deux ou plus agissant conjointement).

conjointes au niveau des pays afin de mobiliser et de compléter les ressources plus grandes attendues des fonds communs interorganisations.¹⁰⁹ Au niveau mondial, une grande partie de cette augmentation devrait se refléter dans deux fonds interorganisations, à savoir le Fonds pour les ODD (voir encadré) et le Fonds de consolidation de la paix.¹¹⁰ Le Fonds vert pour le climat (FVC) offre une opportunité supplémentaire de financer les efforts de renforcement de la résilience contre les multiples risques climatiques. Pour tirer parti de l'élargissement du financement commun, les équipes de pays des Nations Unies doivent être proactives, innovantes, orientées vers les partenaires et disposées à coordonner les résultats collectifs en matière d'aide humanitaire, de développement et de paix.

Les équipes des Nations Unies peuvent collaborer avec les IFI et d'autres donateurs pour adopter des mécanismes de financement flexibles dans le continuum humanitaire-développement-paix, par exemple par le biais (i) de « modificateurs de crise », permettant aux organisations de redéployer les fonds des programmes de développement pour répondre rapidement à une crise

anticipée ou actuelle tout en continuant à investir dans des activités qui traitent les causes profondes de la vulnérabilité des populations (il s'agit d'un financement préablement approuvé mis à disposition pour une situation d'urgence prévisible) ; et (ii) de **fonds pluriannuels d'aide humanitaire/d'urgence**, qui permettent une programmation plus efficace capable de s'adapter à l'évolution du contexte, une meilleure planification des activités et une cohérence accrue avec les programmes de développement et de rétablissement.¹¹¹

Les équipes de l'ONU peuvent soutenir le financement basé sur les prévisions pour appuyer l'action précoce, la préparation et l'action communautaire et autre planifiée avant qu'une urgence ne se produise. Ces actions précoces sont déclenchées par des financements immédiats, minimisent les pertes et les dommages causés par les catastrophes et les événements climatiques et réduisent le besoin d'aide humanitaire dans leur sillage. Ces activités sont étroitement alignées sur les stratégies et priorités nationales, tirent parti de l'expertise locale sur le terrain et s'appuient sur les mécanismes de coordination existants.



Exemple mondial

Financement basé sur les prévisions

Le financement basé sur les prévisions (FbF) est un système mis en œuvre dans le secteur humanitaire pour permettre le déblocage rapide de fonds pour des actions convenues à l'avance, avant une catastrophe annoncée. Le Programme alimentaire mondial met en œuvre le FbF dans neuf pays sujets à des urgences climatiques récurrentes. Il collabore avec des partenaires gouvernementaux nationaux et locaux pour déterminer les indicateurs d'alerte précoce, les seuils et les procédures opérationnelles normalisées afin que des actions précoces puissent être mises en œuvre au niveau du gouvernement et de la communauté. Le Programme alimentaire mondial travaille également avec les services nationaux de météorologie et d'hydrologie et l'Institut

international de recherche sur le climat et la société de l'Université Columbia afin de renforcer les capacités de prévision météorologique des pays et d'intégrer leurs systèmes d'alerte précoce dans les plans nationaux de préparation.

Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a créé un Fonds d'action basé sur les prévisions et met actuellement en œuvre des programmes FbF dans plus de 20 pays en collaboration avec les parties prenantes gouvernementales et les chercheurs. Le Réseau START (START Network) des ONG a également créé un Fonds d'anticipation et la FAO a mobilisé plusieurs fois des fonds pour des plans d'action basés sur des prévisions ces dernières années.



Seuil, déclencheurs, procédures opérationnelles normalisées et actions précoces en place



Risques liés au climat prévus



Action précoce financée et mise en œuvre



Catastrophes (impact réduit)



A L'AIDE !



Des fonds humanitaires mis à disposition en amont et utilisés plus efficacement

6

La voie
à suivre



Cette section présente quelques-unes des prochaines étapes clés pour s'assurer que les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience sont appliquées dans l'ensemble du système des Nations Unies au niveau mondial, régional et national.

Bien que les Lignes directrices s'adressent principalement aux équipes des Nations Unies et à leurs partenaires, il est essentiel que la responsabilité de leurs applications imprègne la manière dont le système des Nations Unies soutient les interventions humanitaires, de développement, de paix et de sécurité qui tiennent compte des risques. À cette fin, les présentes Lignes directrices sont approuvées par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable. En outre, elles sont également présentées au Comité exécutif des Nations Unies, au Comité directeur conjoint de haut niveau chargé de promouvoir la collaboration en matière d'aide humanitaire et de développement et à des forums de haut niveau semblables des Nations Unies afin d'assurer la sensibilisation et l'adhésion à l'ensemble des trois piliers de l'ONU.¹¹² L'intégration d'une approche commune de la résilience est également une exigence des processus de réforme de l'ONU, notamment du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies et de son dossier d'accompagnement où elle sert de référence sur la résilience, du Programme de paix durable,¹¹³ de la nouvelle façon de travailler, du processus MAPS des ODD et des politiques connexes.

Tout au long des consultations pour la préparation des présentes Lignes directrices, de nombreux acteurs ont souligné que ce document ne devrait pas être une fin en soi, mais plutôt le début d'un processus itératif interorganisations qui conduira à un effort plus cohérent et coordonné de l'ONU en matière de renforcement de la résilience, avec pour objectif principal de donner aux gouvernements les moyens de diriger et de réaliser des interventions et des solutions éclairées en matière de risques. Ce processus doit être axé sur le terrain et se concentrer sur l'amélioration de l'utilité et de l'applicabilité de ces lignes directrices. Les Lignes directrices continueront d'être partagées pour analyse avec les bureaux de terrain engagés

dans les travaux pertinents de renforcement de la résilience. Elles devraient donc être considérées comme un document évolutif qui pourrait nécessiter des ajustements dans les mois et les années à venir pour bénéficier de l'innovation et des nouvelles solutions en matière de renforcement de la résilience. À cet effet, un Groupe de référence interorganisations des Nations Unies sur la résilience, comprenant des membres actuels de l'équipe de rédaction et du groupe restreint, peut mettre à jour, ajuster et enrichir l'approche de résilience proposée à l'échelle du système des Nations Unies.

Un élément important pour sensibiliser les équipes et les partenaires de l'ONU à la nouvelle approche commune des Nations Unies en matière de renforcement de la résilience est lié à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de représentation multiforme.

Les Lignes directrices seront promues lors des événements mondiaux et régionaux pertinents dans les mois et les années à venir, et plus particulièrement dans le processus de reprise post-COVID-19, afin de renforcer l'urgence de lutter contre les risques systémiques ayant des répercussions sur les crises sanitaires, climatiques, alimentaires et socio-économiques dans le monde entier. Par ailleurs, des webinaires seront organisés sur les Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience et les expériences des équipes des Nations Unies qui les ont utilisées. En fin de compte, les acteurs appropriés travaillant sur les trois piliers de l'ONU au niveau des pays devraient connaître et utiliser les Lignes directrices. Une formation dédiée au renforcement de la résilience sera mise en place - par exemple, dans le cadre de la formation sur les ODD organisée par l'École des cadres des Nations Unies et son Centre de connaissances sur le développement durable.

L'apprentissage étant un aspect si important de la dynamique de renforcement de la résilience, il est essentiel d'encourager l'innovation et de recueillir, partager et évaluer les politiques et les pratiques de résilience efficaces dans différents contextes nationaux.

Les utilisateurs des Lignes directrices sont encouragés à innover, à développer de nouvelles idées et approches et à partager leurs expériences au sein des secteurs ou des systèmes. Cela permettra d'établir une communauté de pratique sur la résilience et aiderait le système des Nations Unies à faciliter la recherche, l'apprentissage et l'adaptation afin de conseiller et soutenir les actions de résilience à grande échelle et dans les endroits les plus vulnérables pour un impact sur le développement durable, la paix et la prospérité pour tous.

L'innovation est devenue un outil essentiel de résilience, d'égalité et de croissance durable dans le contexte de l'après COVID-19. Investir dans des emplois et des technologies d'avenir pour aider le monde à passer aux énergies renouvelables afin de réduire les émissions favorise une reprise verte.

Au plus haut niveau, l'ONU continuera de plaider auprès de la communauté internationale des donateurs pour accroître la flexibilité de ses instruments de financement afin d'améliorer la cohérence et les synergies entre ses activités humanitaires, de développement et de maintien de la paix, dans le but de renforcer la résilience dans les pays les plus à risque.

Il est également nécessaire de s'adresser aux secteurs public et privé afin d'explorer des instruments de financement innovants pour les programmes axés sur les risques et la résilience que les équipes des Nations Unies peuvent soutenir pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et/ou touchées, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Les utilisateurs des Lignes directrices sont encouragés à innover, à développer de nouvelles idées et approches et à partager leurs expériences au sein des secteurs ou des systèmes. Cela permettra d'établir une communauté de pratique sur la résilience et aiderait le système des Nations Unies à faciliter la recherche, l'apprentissage et l'adaptation afin de conseiller et soutenir les actions de résilience à grande échelle et dans les endroits les plus vulnérables pour un impact sur le développement durable, la paix et la prospérité pour tous.



© Soares - UNICEF

Bibliographie

Aall, Crocker (2019). Building Resilience and Social Cohesion in Conflict. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/1758-5899.12681>

Action Aid (2016) : Resilience Handbook – A Guide to Integrated Resilience Programming. http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/2016_resilience_handbook.pdf

AG des Nations Unies (2020). Rapport sur l'état de la paix et de la sécurité dans le monde au regard des grands mandats énoncés dans la Charte des Nations Unies. Rapport du Secrétaire général (A/74/786). <https://undocs.org/fr/A/74/786>

AGIR (2013). Alliance globale pour la résilience - Sahel et Afrique de l'Ouest - Feuille de route régionale. https://www.oecd.org/fr/csao/publications/AGIR%20roadmap_fr_FINAL.pdf

Banque mondiale (2013). Rapport sur le développement dans le monde : risques et opportunités. https://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1352909193861/8936935-1356011448215/8986901-1380046989056/WDR-2014_Complete_Report.pdf

Banque mondiale (2014). Financing resilience and climate adaptation for the poorest. <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Climate/climate2014-resilience-brief-091214.pdf>

Banque mondiale (2015a). Co-Benefits of Disaster Risk Management. <http://documents.worldbank.org/curated/en/746741467986362487/pdf/WPS7633.pdf>

Banque mondiale (2015b). Key Lessons from the Pilot Program for Climate Resilience – Shaping Climate Resilience for Transformational Change. <https://www.climateinvestmentfunds.org/knowledge-documents/key-lessons-pilot-program-climate-resilience-full-report>

Banque mondiale (2015c). Guide to Develop Disaster Recovery Frameworks. Sendai Conference Version. <https://www.gfdr.org/en/publication/guide-developing-disaster-recovery-frameworks>

Banque mondiale (2017). Evaluation of Resilience-Building Operations. Operational Guidance Paper for Project Task Teams. <http://documents.worldbank.org/curated/en/669941506093754016/pdf/119937-WP-PUBLIC-P155632-68P-ReMEEvaluationGuidanceFinal.pdf>

Béné et al. (2017). Squaring the Circle: Reconciling the Need for Rigor with the Reality on the Ground in Resilience Impact Assessment. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X17301286>

Brooks et al. (2014). Assessing the impact of ICF programmes on household and community resilience to climate variability and climate change. https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a089b840f0b64974000222/EoD_Consultancy_June2014_Measuring_Resilience.pdf

Bureau du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (2020). Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : Stratégies et priorités 2020-2021.

CADRI (2010). Basics of Capacity Development for Disaster Risk Reduction. https://www.cadri.net/sites/default/files/18061_cadribrochureweb2_0.pdf

Carbon Disclosure Project (CDP) (2015). Carbon Action Report 2015. <https://www.cdp.net/en/research/global-reports/carbon-action-report-2015>

CARE Nederland, Groupe URD et Université de Wageningen (2012). Reaching Resilience – Handbook Resilience 2.0 for Aid Practitioners and Policymakers. <https://www.preventionweb.net/publications/view/33442>

CCS des Nations Unies (2017a). Report of the High-level Committee on Programmes – United Nations System Strategic Approach on Climate Change Action. https://www.unsceb.org/CEBPublicFiles/CEB_2017_4_Add1.pdf

CCS des Nations Unies (2017b). Résumé des débats. Deuxième session ordinaire de 2017. <https://www.unsceb.org/CEBPublicFiles/CEB-2017-2-English.pdf>

CCS des Nations Unies (2017c). Risk and Resilience: A Proposed Approach for better UN Cross-Pillar Integration. <https://www.unsceb.org/CEBPublicFiles/RnR.pdf>

CCS des Nations Unies (2017d). Leaving No One Behind: Equality and Non-Discrimination at the Heart of Sustainable Development. <https://www.unsceb.org/CEBPublicFiles/CEB%20equality%20framework-A4-web-rev3.pdf>

Commission de la condition de la femme du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) (2012). Rapport sur les travaux de la cinquante-sixième session (14 mars 2011, du 27 février au 9 mars et 15 mars 2012). <https://undocs.org/fr/E/2012/27>

Commission de la condition de la femme du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) (2013). L'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme dans le contexte des catastrophes naturelles. <https://undocs.org/fr/E/CN.6/2014/13>

Commission européenne (2017). Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE - Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017JC0021&from=fr>

- CPI** (2020). Directives générales sur les réalisations collectives. <https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-02/UN-IASC%20Collective%20Outcomes%20Light%20Guidance%20%28French%29.pdf>
- CPI et GNUD** (2015). Joint Letter from UNDG and IASC Chairs on Guiding Principles on Resilience.
- CPI, GNUD et PNUD** (2013). Common Framework for Preparedness. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/final_common_framework_for_preparedness.pdf
- Cutter et al.** (2008). A place-based model for understanding community resilience to natural disasters. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959378008000666>
- DFID et PNUD** (2016). ZRBF Crises Modifier Mechanism (CMM).
- FAO** (2017). Travail stratégique de la FAO pour améliorer la résilience des moyens d'existence. <http://www.fao.org/3/i6463f/i6463f.pdf>
- FAO, WFO et UNICEF** (2012). A Joint Resilience Strategy for Somalia. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/drought/docs/A_joint_resilience_strategy_for_Somalia_UNICEF,_FAO,_WFP.pdf
- FICR** (2011). Characteristics of a Safe and Resilient Community – Community Based Disaster Risk Reduction Study. http://www.ifrc.org/PageFiles/96986/Final_Characteristics_Report.pdf
- FMI, 2017**. Rapport sur la stabilité financière dans le monde. Is Growth at Risk? <https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2017/09/27/global-financial-stability-report-october-2017>
- Fondation Rockefeller et Arup International Development** (2015). City Resilience Framework. <https://assets.rockefellerfoundation.org/app/uploads/20140410162455/City-Resilience-Framework-2015.pdf>
- FSIN** (2015). Measuring Shocks and Stressors as Part of Resilience Measurement. Food Security Information Network (FSIN). Technical Series No. 5. http://www.fsincop.net/fileadmin/user_upload/fsin/docs/resources/1_FSIN_TechnicalSeries_5.pdf
- GIEC**, 2012. Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique. <https://www.ipcc.ch/report/managing-the-risks-of-extreme-events-and-disasters-to-advance-climate-change-adaptation/>
- Global Earthquake Model** (2017). Resilience Performance Scorecard Methodology. https://www.preventionweb.net/files/57083_gemrpsmethodologypublished.pdf
- GNUD Afrique de l'Est et du Sud** (2018). Strategic Framework to Support Resilient Development in Africa. https://www.preventionweb.net/files/57759_undgframeworkforresilientdevelopmen.pdf
- GNUD Amérique latine et Caraïbes** (2016). UN Vision 2030 Paper. <https://undg.org/wp-content/uploads/2017/02/15.-2016-11-10-UN-VISION-2030.pdf>
- Groupe des Nations Unies pour le développement durable** (2019). Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable - Directives internes. <https://unsdg.un.org/resources/united-nations-sustainable-development-cooperation-framework-guidance>
- Groupe des Nations Unies pour le développement durable** (2020). Dossier d'accompagnement du Plan-cadre de coopération.
- Groupe des Nations Unies pour le développement durable** (2020). Note d'orientation sur la sensibilité aux conflits, la consolidation et le maintien de la paix. (En cours de revue)
- Guterres, Antonio** (2020). A Time to Save the Sick and Rescue the Planet. <https://www.nytimes.com/2020/04/28/opinion/coronavirus-climate-antonio-guterres.html>
- HCR** (2016). Global Trends in Forced Displacement. <https://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html>
- HCR** (2017). Climate Change, Disasters and Displacement. https://disasterdisplacement.org/wp-content/uploads/2018/04/unhcr_climate_change_disasters_and_displacement.pdf
- HCR** (2019). Global Compact for Refugees: An Indicator Framework. <https://www.unhcr.org/5cf907854.pdf>
- Human Rights and Democracy Network** (2017). A Rights-based Approach to Resilience: HRDN's Input to the EEAS and Commission Joint Communication on Resilience. <http://hrdn.eu/2017/wp-content/uploads/2017/04/a-rights-based-approach-to-resilience.pdf>
- IGAD** (2013). IGAD Drought Disaster Resilience and Sustainability Initiative. https://www.itacaddis.org/docs/2013_09_24_07_50_06_IDDRSI%20Strategy%20Revised%20January%202013.pdf
- Nations Unies** (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2008. <https://undocs.org/fr/A/RES/61/295>
- Nations Unies** (2013). The Integrated Assessment and Planning Handbook. <http://repository.un.org/bitstream/handle/11176/387407/2014%20IAP%20HandBook%20LOW%20RES%20spreads.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Nations Unies** (2015a). L'Accord de Paris sur le climat. https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf
- Nations Unies** (2015b). Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Cadre conceptuel de collaboration et de partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome. http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp276477.pdf?_ga=2.65302574.1812415107.1523049223-2133125182.1517306176

- Nations Unies** (2015c). Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030 https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf
- Nations Unies** (2015d). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>
- Nations Unies** (2016a). Preventing El Niño Southern Oscillation Episodes from Becoming Disasters: A 'Blueprint for Action'. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/301215-Blueprint_Final.pdf
- Nations Unies** (2016b). World Humanitarian Summit – Commitment to Action. https://www.agendaforhumanity.org/sites/default/files/resources/2017/Jul/WHS_Commitment_to_Action_8September2016.pdf
- Nations Unies** (2016c). Sommet mondial sur l'action humanitaire. Résumé établi par le Secrétaire général de l'ONU – S'engager à agir pour défendre l'humanité https://www.icvanetwork.org/system/files/versions/Chair%27s%20Summary%20Standing%20up%20for%20Humanity%20Committing%20to%20Action%20-%20Advance%2C%20unedited%20version_0.pdf
- Nations Unies** (2016d). Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée (OIEWG) chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe. file:///C:/Users/sandr/Downloads/A_71_644-FR.pdf
- Nations Unies** (2016e). Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/1&Lang=F
- Nations Unies** (2017a). Conflict Analysis Practice Note. Version : 13 mai 2016 <https://undg.org/wp-content/uploads/2016/10/Conflict-Analysis-Practice-Note-13-May-2016-Version.pdf>
- Nations Unies** (2017b). Adopting and Analytical Framework on Risk and Resilience: A Proposal for More Proactive, Coordinated and Effective United Nations Action. https://www.unsystem.org/CEBPublicFiles/CEB_2017_6%20%28HLCP%2034%29.pdf
- Nations Unies** (2017c). Anticipate, Absorb, Reshape: Current Progress on the Three Key Capacities for Climate Resilience. https://static1.squarespace.com/static/5651e0a2e4b0d031533efa3b/t/5911b65e725e256f43f30e18/1494333030141/A2R_infobrief_web_singlepages.pdf
- Nations Unies** (2017d). United Nations Plan of Action on Disaster Risk Reduction for Resilience – Towards a Risk-Informed and Integrated Approach to Sustainable Development. https://www.preventionweb.net/files/49076_unplanofaction.pdf
- Nations Unies** (2018a). Consolidation et pérennisation de la paix - Rapport du Secrétaire général. https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/72/707&Lang=F
- Nations Unies** (2018b). Pacte mondial sur les réfugiés. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie. https://www.unhcr.org/gcr/GCR_French.pdf
- Nations Unies** (2018c). Cadre de résilience des Nations Unies - Note conceptuelle.
- Nations Unies** (2019). Report of the Secretary-General on the 2019 Climate Action Summit: The Way Forward in 2020. https://www.un.org/en/climatechange/assets/pdf/cas_report_11_dec.pdf
- Nations Unies** (2020a). Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19. https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-07/FR_UN-Framework-immediate-SE-response-to-COVID.pdf
- Nations Unies** (2020b). Boîte à outils du mécanisme de sécurité climatique - Approche conceptuelle.
- Nations Unies et Banque mondiale** (2018). Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>
- Nelson, Donald R., W. Neil Adger et Katrina Brown** (2007). "Adaptation to Environmental Change: Contributions of a Resilience Framework". Dans Annual Review of Environment and Resources. 32:395-419. http://eprints.icrisat.ac.in/4245/1/AnnualReviewofEnvResources_32_395-419_2007.pdf
- Nicholls, R.J. et al.** (2008). Ranking port cities with high exposure and vulnerability to climate extremes: exposure estimates. Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n°1. https://www.oecd-ilibrary.org/environment/ranking-port-cities-with-high-exposure-and-vulnerability-to-climate-extremes_011766488208
- OCDE** (2010). How should donors communicate about risk and resilience? <http://www.oecd.org/dac/Experts%20Group%20working%20paper%20-%20Communication.pdf>
- OCDE** (2013). Risk and Resilience - From Good Idea to Good Practice. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/5k3ttg4cxcbpnpdf?expires=1523188952&id=id&accname=guest&checksum=DDAA57DFD241BD4AD4BA13FE96F874A6>
- OCDE** (2014). Guidelines for Resilience Systems Analysis - How to analyze risk and build a roadmap to resilience. <https://www.oecd.org/dac/Resilience%20Systems%20Analysis%20FINAL.pdf>
- OCDE** (2017). Multi-year Humanitarian Funding. World Humanitarian Summit – Putting Policy into Practice. The Commitments into Action Series. <http://www.oecd.org/development/humanitarian-donors/docs/multiyearfunding.pdf>
- OCDE et Nations Unies** (2017). Resilience Common Diagnosis and Prioritization. Draft Version 3.
- ODI** (2013). When Disasters and Conflicts Collide. Improving Links between Disaster Resilience and Conflict Prevention. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8228.pdf>

- ODI** (2015a). The Triple Dividend of Resilience. <https://www.odi.org/publications/9599-triple-dividend-resilience-development-goals-multiple-benefits-disaster-risk-management>
- ODI** (2015b). Gender and Resilience. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9890.pdf>
- ODI** (2015c). A Comparative Overview of Resilience-Building Measurement Tools. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9754.pdf>
- ODI** (2016a). "Resilience" Across the Post-2015 Frameworks: Towards Coherence? <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11085.pdf>
- ODI** (2016b). Analysis of Resilience Measurement Frameworks and Approaches. https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/analysis_of_resilience_measurement_frameworks_and_approaches.pdf
- ODI** (2017). Resilience Scan. July – September 2017. A review of literature, debates and social media on resilience. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11966.pdf>
- ODI et Braced** (2016). Climate Resilient Planning Kit: A Toolkit to Improve Resilience of Basic Service Delivery Systems. <http://www.braced.org/resources/i/climate-resilient-planning-toolkit/>
- OMS** (2012). Rapid risk assessment of acute public health events. http://www.who.int/csr/resources/publications/HSE_GAR_ARO_2012_1/en/
- OMS** (2015). Cadre opérationnel pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/189951>
- OMS** (2016). Règlement sanitaire international 2005, troisième édition. <http://www.who.int/ihr/publications/9789241580496/en/>
- OMS** (2018). International Health Regulations (2005) Monitoring and Evaluation Framework. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/276651/WHO-WHE-CPI-2018.51-eng.pdf>
- OMS** (2019). Health emergency and disaster risk management framework. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/326106/9789241516181-eng.pdf>
- OMS, FAO et OIE** (2019). Un guide tripartite pour la gestion des zoonoses à travers l'approche multisectorielle « une seule santé » <https://apps.who.int/iris/handle/10665/325620>
- ONU-Femmes** (2017). Action Not Words: Confronting Gender Inequality through Climate Change Action and Disaster Risk Reduction in Asia – An overview of progress in Asia with Evidence from Bangladesh, Cambodia and Viet Nam. <http://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2017/04/action-not-words>
- ONU-Habitat** (2018). City Resilience Proofing Tool – Guide. <http://urbanresiliencehub.org/wp-content/uploads/2018/02/CRPT-Guide.pdf>
- OXFAM** (2017). The Future is a Choice: OXFAM Framework and Guidance for Resilient Development. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-future-is-a-choice-the-oxfam-framework-and-guidance-for-resilient-developme-604990>
- Pacte mondial sur les migrations** (2018). Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/195&Lang=F
- Peters, Katie et Florence Pichon** (2017). Crisis Modifiers – A Solution for a More Flexible Development-Humanitarian System? <https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/11861.pdf>
- PNUD** (2014). A Resilience-Based Development Response to the Syria Crisis. <http://www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/library/crisis-response0/a-resilience-based-development-response-to-the-syria-crisis/>
- PNUD** (2014). Community-Based Resilience Analysis (CoBRA) – Conceptual Framework and Methodology. http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/sustainable_land_management/CoBRA/cobra-conceptual-framework.html
- PNUD** (2016). Building a Resilient Foundation for Peace and Development. <http://localizingthesdgs.org/library/73/Building-a-Resilient-Foundation-for-Peace-and-Development-Local-Governance-in-Fragile-and-Conflict-Affected-Settings.pdf>
- PNUD** (2017). 3RP Regional Refugee & Resilience Plan 2017-2018 in Response to the Syria Crisis – 2017 Progress Report. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/3RP-Progress-Report-17102017-final.pdf>
- PNUD** (2017). Community-Based Resilience Analysis (CoBRA) Implementation Guidelines: Version 2. http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/sustainable_land_management/CoBRA/cobra_guide.html
- PNUD** (2017). ZRBF Crisis Modifier Standard Operating Procedures. Functions, Processes and Communications.
- PNUD** (2018). Resilience Signature Solution x 17 SDGs. Annex.
- PNUD** (2019). Development Finance Assessment and Integrated Financing Solutions. <https://rb.gy/idfwdc>
- SPC** (2016). Framework for Resilient Development in the Pacific – An Integrated Approach to Address Climate and Disaster Risk Management. <https://www.preventionweb.net/english/professional/policies/v.php?id=50272>
- Start Network** (2017). Integrated Conflict Prevention and Resilience Handbook. <https://www.christianaid.org.uk/sites/default/files/2017-03/Conflict%20Prevention%20Report%20.pdf>
- Sturgess, P. ; DFID** (2016). Measuring Resilience. Evidence on Demand. https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08956e5274a27b200002f/EoD_Topic_Guide_Measuring_Resilience_May_2016.pdf

Twigg, John (2009). Caractéristiques d'une collectivité résiliente face aux catastrophes - Note d'orientation. Version 2. <https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/characteristics-french.pdf>

UNDRR (2015). HFA Decade - The Economic and Human Impact of Disasters in the last 10 years. https://www.unisdr.org/files/42862_economichumanimpact20052014unisdr.pdf

UNDRR (2015). Rendre le développement durable : l'avenir de la réduction des risques de catastrophe. Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe https://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2015/en/gar-pdf/GAR2015_EN.pdf

UNDRR (2017). National Disaster Risk Assessment. Governance System, Methodologies and Use of Results. https://www.unisdr.org/files/52828_nationaldisasterriskassessmentwiagu.pdf

UNDRR (2017). Rendre les villes plus résilientes - Manuel à l'usage des dirigeants des gouvernements locaux. <https://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/assets/documents/guidelines/Handbook%20for%20local%20government%20leaders%20%5B2017%20Edition%5D.pdf>

UNDRR (2017). Terminologie sur la réduction des risques de catastrophe. <https://www.preventionweb.net/terminology>

UNDRR (2019). Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe. <https://gar.undrr.org/>

UNDRR (2020). Note d'orientation sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans l'Analyse commune de pays et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

UNDRR (2020). Renforcer la réduction des risques de catastrophe dans les contextes humanitaires.

Union européenne, Nations Unies, Banque mondiale (2020). COVID-19 Recovery Needs Assessment (CRNA) Methodology - Summary.

United Nations Climate Resilience Initiative (2017). Anticipate, Absorb, Reshape: Current Progress on Three Key Capacities for Climate Resilience. https://static1.squarespace.com/static/5651e0a2e4b0d031533efa3b/t/5911b65e725e256f43f30e18/1494333030141/A2R_infobrief_web_singlepages.pdf

UNOCHA (2014). Saving Lives Today and Tomorrow: Managing the Risk of Humanitarian Crises. <https://www.unocha.org/sites/unocha/files/OCHA%20SLTT%20Web%20Final%20Single.PDF>

UNOCHA (2018). Collective Outcomes - Operationalizing the New Way of Working. <https://www.agendaforhumanity.org/sites/default/files/resources/2018/Apr/OCHA%20Collective%20Outcomes%20April%202018.pdf>

UNOCHA (2020). Plan de réponse humanitaire global COVID-19. Appel coordonné par les Nations Unies. Avril - décembre 2020. <https://www.unocha.org/sites/unocha/files/Global-Humanitarian-Response-Plan-COVID-19.pdf>

UNOCHA et PNUD (2017). New Way of Working. Booklet%20low%20res.002_0.pdf https://www.unocha.org/sites/unocha/files/NWOW%20Booklet%20low%20res.002_0.pdf

UNOCHA. Planification de la réponse humanitaire : Aperçu. <https://www.humanitarianresponse.info/en/programme-cycle/space/page/strategic-response-planning>

USAID (2012). Building Resilience to Recurrent Crisis - USAID Policy and Program Guidance. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/USAIDResiliencePolicyGuidanceDocument.pdf>

USAID (2016). The Horn of Africa Resilience Network (HoRN) Regional Resilience Framework 2.0. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/Regional_Resilience_Framework_2.0.pdf

Weisbord, Marvin et Sandra Janoff (1995): Future Search: An Action Guide to Finding Common Ground in Organizations and Communities. <https://www.co-intelligence.org/P-futuresearch.html>

ZRBF (2015). Building Resilience in Zimbabwe: Towards a Resilience Strategic Framework. <http://www.zrbf.co.zw/data/media/00001050/Building-Resilience-in-Zimbabwe-Towards-a-Resilience-Strategic-Framework.pdf>

Zselezky, Laura et Sivan Yosef (2014). Are Shocks Really Increasing? A Selective Review of The Global Frequency, Severity, Scope, and Impact of Five Types of Shocks. http://www.fsincop.net/fileadmin/user_upload/fsin/docs/resources/2020resilienceconfpaper05.pdf

3RP (2018) : 2019-2020 Planning Guidance Note 2. Resilience Programming in the 3RP.

Annexe 1

Glossaire des termes

Chocs

Écarts externes à court terme par rapport aux tendances à long terme qui ont des effets négatifs importants sur l'état actuel de bien-être, le niveau des actifs, les moyens de subsistance, la sécurité ou la capacité des populations à résister aux chocs futurs. (Zseleczy et Yosef, 2014)

Danger

Processus, phénomène ou activité humaine pouvant faire des morts ou des blessés ou avoir d'autres effets sur la santé, ainsi qu'entraîner des dégâts matériels, des perturbations socioéconomiques ou une dégradation de l'environnement. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Événement dangereux

La manifestation d'un danger en un lieu donné et au cours d'une période déterminée. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Événements

Manifestations de menaces, ou combinaison de ces menaces, à un endroit donné pendant une période donnée. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Exposition

Situation des personnes, infrastructures, logements, capacités de production et autres actifs tangibles situés dans des zones à risque. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Facteurs de risque

Processus ou situations, souvent liés au développement et aux inégalités, qui influent sur le niveau de risque en contribuant à l'exposition et à la vulnérabilité ou en réduisant les capacités. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Facteurs de stress

Tendances ou pressions à long terme qui compromettent la stabilité d'un système et en accroissent la vulnérabilité. (Zseleczy et Yosef, 2014)

Paysage des risques

L'ensemble des risques auxquels les personnes sont exposées dans un contexte donné. (FSIN, 2015)

Prévention

Activités et mesures permettant de prévenir de nouvelles catastrophes et de réduire les risques existants. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Redressement

Le rétablissement ou l'amélioration des moyens de subsistance et des services de santé, ainsi que des biens, activités et systèmes économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux d'une communauté ou d'une société touchée par une catastrophe, dans le respect des principes de développement durable et en veillant à « reconstruire en mieux », afin de prévenir ou de réduire les futurs risques de catastrophe. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Résilience

La capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se relever de manière positive, efficiente et efficace face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable et sans compromettre les perspectives à long terme pour le développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le bien-être pour tous. (Nations Unies, 2017b.)

Risque

La conséquence de l'interaction entre une menace et les caractéristiques qui rendent les personnes et les lieux vulnérables et exposés à cette menace. (UNDRR, 2015 : GAR)

Théorie du changement

Méthode qui explique comment une intervention ou une série d'interventions donnée est censée conduire à un changement de développement spécifique, en s'appuyant sur une analyse causale basée sur les données probantes disponibles. (PNUAD, 2017)

Vulnérabilité

Condition provoquée par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés, les biens matériels ou les systèmes plus sensibles aux effets des dangers. (Nations Unies, 2016d : OIEWG)

Annexe 2

L'action positive du Secrétaire général des Nations Unies pour le climat pour mieux se remettre de la pandémie de COVID-19

Le Secrétaire général des Nations Unies propose six actions positives pour le climat que les gouvernements doivent envisager pour reconstruire leurs économies, leurs sociétés et leurs communautés :¹⁴

Premièrement

Alors que des milliers de milliards sont dépensés pour se remettre de la COVID-19, de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises doivent être créés grâce à une transition propre et verte. Les investissements doivent accélérer la décarbonisation de tous les pans de notre économie.

Deuxièmement

Lorsque l'argent des contribuables est utilisé pour sauver des entreprises, il doit permettre de créer des emplois verts et une croissance durable et inclusive. Il ne doit pas servir à sauver des industries dépassées, polluantes et à forte consommation de carbone.

Troisièmement

La puissance de feu budgétaire doit faire passer les économies du gris au vert, en rendant les sociétés et les personnes plus résilientes grâce à une transition équitable pour tous et qui ne fait pas de laissés-pour-compte.

Quatrièmement

En attendant, les fonds publics devraient investir dans l'avenir, en favorisant les secteurs et les projets durables qui contribuent à la protection de l'environnement à la lutte contre le changement climatique. Les subventions aux combustibles fossiles doivent prendre fin et les pollueurs doivent assumer le coût de la pollution qu'ils génèrent.

Cinquièmement

Le système financier mondial, lorsqu'il définit les politiques et les infrastructures, doit prendre en compte les risques et les opportunités liés au climat. Les investisseurs ne peuvent pas continuer à ignorer le prix que notre planète paie pour une croissance non durable.

Sixièmement

Pour résoudre ces deux situations d'urgence, nous devons œuvrer tous ensemble en tant que communauté internationale. Tout comme le coronavirus, les gaz à effet de serre ne connaissent pas de frontières. L'isolement est un piège. Aucun pays ne peut réussir seul.

Annexe 3

Exemple d'outils disponibles pour l'évaluation des risques et de la résilience

Analyse des systèmes de résilience (ASR) : Ce cadre de l'OCDE adopte une approche systémique axée sur le soutien des programmes multirisques et multipartites afin de renforcer la résilience qui est intégrée verticalement au niveau national, infranational, communautaire et domestique, et favorise les approches intersectorielles.

INFORM : Un indice mondial des risques qui intègre une base de données mondiale open source sur les risques, les vulnérabilités et les capacités d'origine naturelle et humaine.

Orientations relatives aux programmes éclairés en matière de risques (GRIP) : Élaborées par l'UNICEF. Comme l'ASR, cette méthodologie favorise l'analyse commune des données existantes et la planification conjointe.

Analyse Cadre Harmonisé : Un cadre harmonisé de sécurité nutritionnelle et alimentaire dans sept pays membres du Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Évaluations pour le redressement et la consolidation de la paix (RPBA) : Processus visant à favoriser un réengagement plus efficace et coordonné dans les pays qui sortent d'un conflit ou d'une crise politique. Les RPBA offrent aux pays une approche standardisée et approuvée au niveau international pour identifier les causes et les effets sous-jacents des conflits et des crises et aider les gouvernements à élaborer une stratégie visant à prioriser les activités de redressement et de consolidation de la paix au fil du temps. Les RPBA comprennent l'évaluation des besoins, la hiérarchisation et l'évaluation des coûts de ces besoins au niveau national dans une matrice de résultats transitoires.

Analyse des conflits et du développement (CDA) : Cet outil fournit des conseils sur la conduite d'une analyse des conflits et sur la mise en application des résultats de cette analyse pour la réalisation d'une série d'objectifs. L'outil d'analyse des conflits et du développement permet d'avoir une approche neutre de l'analyse des conflits qui aide à la collecte d'informations, apporte une structure à l'analyse et conduit à une compréhension solide et méthodique d'un contexte donné, l'objectif étant d'éclairer, sur la base de données probantes, la prise de décisions concernant l'action des Nations Unies.

Guide d'action sur l'évaluation nationale des risques de catastrophe : Élaboré par l'UNDRR et ses partenaires pour encourager les responsables de l'évaluation des risques de catastrophe et les entités chargées de la mise en œuvre à viser des évaluations globales des risques qui permettraient de comprendre les nombreuses dimensions différentes des risques de catastrophe afin de soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

Analyse intégrée du contexte (AIC) : Outil d'analyse des risques et des vulnérabilités, produit par le PAM, qui combine les tendances historiques de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'exposition et des risques aux événements avec d'autres informations.

Mesure et analyse de l'indice de résilience (RIMA) : Un modèle développé par la FAO pour identifier et pondérer les facteurs qui rendent un ménage résilient aux événements affectant la sécurité alimentaire.

Analyse de la résilience communautaire (COBRA) : Un outil élaboré par le PNUD pour mesurer et identifier les principaux éléments constitutifs de la résilience communautaire.

Évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) : Développé par le Groupe des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et l'Union européenne pour évaluer l'ampleur de l'impact d'une catastrophe, définir les besoins de redressement et, ce faisant, servir de base à l'élaboration d'une stratégie de relance et orienter le financement des donateurs. Une PDNA cherche à restaurer les infrastructures, les logements, les moyens de subsistance, les services, la gouvernance et les systèmes sociaux endommagés et met l'accent sur la réduction des risques de catastrophes futures et le renforcement de la résilience.

Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe (CADRI) : Fournit une expertise sectorielle en matière de réduction des risques et de préparation aux situations d'urgence dans les secteurs sociaux, économiques et environnementaux et encourage les approches intersectorielles de réduction des risques dans le cadre des ODD. Le partenariat a mis au point une méthodologie avancée d'évaluation des

capacités multisectorielles pour la réduction des risques de catastrophe, qui est actuellement élargie pour inclure le changement climatique et la fragilité.

Outil de profilage de la résilience urbaine (CRPT) : Développé par l'ONU-Habitat. Cette méthodologie fournit un diagnostic transversal pour le développement urbain basé sur la résilience. En présentant le contexte général et les performances de la ville, y compris toutes les parties prenantes concernées et les chocs et les tensions plausibles, et en fournissant un cadre pour la collecte des données, le CRPT permet d'identifier à titre préliminaire les lacunes et les opportunités sur une série d'aspects différents concernant la structure et la fonctionnalité du système urbain, fournissant ainsi une base de référence pour développer de futures actions de résilience. Le CRPT est aligné sur les ODD, le Cadre de Sendai, l'Accord de Paris et le Nouvel agenda urbain.

Évaluation et planification intégrées (IAP) : Le Manuel de l'IAP fournit des directives sur les méthodologies, les outils et les approches qui peuvent être utilisés pour satisfaire aux exigences obligatoires et aux normes minimales de la Politique de l'IAP relatives à la conception et à la mise en œuvre des opérations de paix « intégrées ». Dans les types de conflits complexes ou d'environnements fragiles dans lesquels des missions intégrées sont déployées, il est essentiel que, au minimum, les entités politiques, de maintien de la paix, humanitaires, de droits de l'homme et de développement de l'ONU partagent une analyse et s'accordent sur les objectifs stratégiques de consolidation de la paix.

Évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA) : Processus interorganisations permettant aux acteurs de parvenir, dès le départ, à une compréhension commune de la situation et de son évolution probable. Sur la base de ses conclusions, les acteurs humanitaires peuvent élaborer un plan conjoint, mobiliser des ressources et suivre la situation. Le MIRA s'appuie sur un cadre analytique qui guide la collecte, l'organisation et l'analyse des données secondaires et primaires. Il informe et appuie la conception d'évaluations et d'analyses des besoins ultérieures qui sont souvent plus détaillées et opérationnelles.

Analyse commune de pays (CCA) :¹¹⁵ Est l'occasion pour les agences des Nations Unies de se réunir avec les principales parties prenantes nationales et internationales pour discuter des défis nationaux du développement et des approches communes au début du cycle de l'UNSDCF. Il peut ainsi s'assurer que le soutien des agences des Nations Unies dans un pays est cohérent et complémentaire, en s'appuyant sur l'expertise, les ressources et le mandat de chaque agence.

Tableau de bord des villes pour la résilience aux catastrophes : Outil de planification de la résilience aux catastrophes par les villes et les gouvernement locaux, élaboré par le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) avec l'aide de la Commission européenne, IBM, AECOM et d'autres partenaires de la campagne mondiale « Pour des villes résilientes » (Making Cities Resilient). La version actuelle, lancée en 2017, est utilisée par plus de 200 villes et gouvernements locaux. Le tableau de bord fournit une série d'évaluations qui permettent aux gouvernements locaux d'évaluer leur résilience aux catastrophes, d'identifier les lacunes et les domaines d'action et de mettre à jour les plans et stratégies existants afin d'atteindre des niveaux plus élevés de résilience aux catastrophes. L'outil permet de surveiller et d'examiner les progrès et les difficultés liés à la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe : 2015-2030.

Boîte à outils pour la sécurité climatique :¹¹⁶ Élaborée par le Mécanisme de sécurité climatique conjoint DPPA-PNUD-PNUE en collaboration avec d'autres partenaires, la boîte à outils fournit un cadre général des liens entre le changement climatique, la paix et la sécurité et vise à établir une compréhension commune de ce défi dans l'ensemble du système des Nations Unies. La boîte à outils contient une note d'information, une approche conceptuelle de l'évaluation intégrée des risques sécuritaires liés au climat, des sources de données et une liste de contrôle pour aider l'analyse politique à l'épreuve du climat.

Conseils sur le rétablissement et l'évaluation des besoins liés à la COVID-19 :¹¹⁷ Cette note présente une méthodologie pour aider les gouvernements à : (i) évaluer l'impact socio-économique global de la pandémie sur les personnes, les services et la production de biens et la gouvernance ; (ii) identifier les besoins prioritaires pour les ménages touchés et les secteurs essentiels de l'économie ; et (iii) recommander des mécanismes institutionnels et des mesures politiques à prendre pour appuyer la reprise, y compris des mesures en place pour prévenir et atténuer une crise de même nature à l'avenir.

Resilience Common Diagnosis and Prioritization (R-CAP) (Diagnostic commun de la résilience et hiérarchisation) :¹¹⁸ Ce guide élaboré par l'ONU et l'OCDE vise à favoriser un diagnostic commun des risques et des vulnérabilités pour l'ensemble des défis humanitaires et de développement et à mieux comprendre la résilience des populations et des systèmes à un large éventail de risques et de facteurs de risque. Il éclaire le FENU et l'Analyse commune de pays et est actuellement en cours de développement et de test au Sahel.

Annexe 4 :

Liste de contrôle de l'assurance qualité pour les programmes conjoints de renforcement de la résilience

Général

- ☑ S'assurer que les principes de renforcement de la résilience ont été respectés à toutes les étapes de la programmation
- ☑ S'assurer que le soutien au renforcement de la résilience ne génère pas de nouveaux risques ou n'a pas d'impact négatif sur les systèmes et les parties prenantes

Comprendre les risques et le contexte multidimensionnels

- ☑ Identifier, analyser et hiérarchiser conjointement à partir d'un éventail complet de risques, de vulnérabilités et de capacités pour un système donné dans le ou les endroit(s) ciblé(s)
- ☑ Analyser conjointement l'évolution globale du développement ou de la situation humanitaire, et de l'environnement propice
- ☑ Analyser conjointement, de manière inclusive, les dimensions du pouvoir et des inégalités qui sont à l'origine des risques, ainsi que les vulnérabilités et les capacités différenciées des différents groupes (femmes, hommes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, groupes minoritaires, etc.) dans le cadre d'un système à risque donné

Accompagner les systèmes résilients

- ☑ Veiller à ce que le soutien établisse des liens entre et dans les secteurs et les systèmes connexes (p. ex., gestion des ressources naturelles, réduction des risques de catastrophe, adaptation au changement climatique, gouvernance des terres, droits et leadership des femmes)
- ☑ Engagement des personnes, des groupes et des parties prenantes à différents niveaux (individuel, domestique, local, district, municipal, régional, national, international) qui font partie d'un système donné (p. ex., le système de moyens de subsistance)

Renforcement des capacités de résilience

- ☑ S'assurer que l'approche offre un bon mélange d'interventions qui renforcent les capacités d'absorption, d'adaptation, d'anticipation, de prévention et de transformation dans et entre les secteurs, ainsi que les compétences en matière de gestion et de leadership
- ☑ Actions visant à sensibiliser et à informer les différents groupes sur les risques
- ☑ Prise en compte des différents délais d'interventions qui traitent les besoins humanitaires les plus urgents, les facteurs de risque et les causes profondes des vulnérabilités avec des interventions de développement et d'investissement à moyen et long terme

Impliquer de multiples parties prenantes, coordination et partenariats

- ☑ Prise en compte des droits de l'homme, de l'accès aux services de base et des options de moyens de subsistance pour les différents groupes par le biais d'approches centrées sur les personnes qui améliorent la diversité et la flexibilité.
- ☑ Garantir des processus inclusifs et collectifs, des actions et des partenariats coordonnés entre plusieurs parties prenantes et différents groupes pour convenir d'actions communes et établir des partenariats
- ☑ Inclure des mesures visant à aider différents groupes de personnes et leurs organisations à prendre l'initiative des activités de renforcement de la résilience, et demander aux acteurs du gouvernement et/ou du secteur privé de rendre compte de leurs actions ou du manque d'actions en matière de renforcement de la résilience

Apprendre et s'adapter

- ☑ Des espaces aménagés pour l'apprentissage et l'ajustement des activités et de la stratégie de renforcement de la résilience avec les partenaires et les autres parties prenantes
- ☑ Encourager de nouvelles visions, relations, réseaux, idées et compréhensions du renforcement de la résilience

Annexe 5

Considérations spécifiques pour le suivi des interventions de renforcement de la résilience ¹¹⁹

Même si les interventions en matière de renforcement de la résilience sont confrontées à bon nombre des mêmes défis de suivi que tout autre type de projet ou de programme, les éléments spécifiques suivants sont à prendre en considération lorsque les équipes des Nations Unies mesurent leurs efforts conjoints de renforcement de la résilience :

Échéances longues : Le renforcement de la résilience au climat et aux catastrophes est un processus à long terme qui s'étend bien au-delà de la durée des cycles de gestion de projets ou de programmes. L'impact réel de ces interventions ne sera peut-être pas visible avant des décennies.

Spécificité du contexte et interactions transversales : Les liens de causalité entre une intervention particulière de renforcement de la résilience et le changement, intentionnel ou non, ne sont probablement pas clairs et linéaires ; les résultats peuvent être liés à de multiples interactions. Il est donc difficile de distinguer clairement la contribution et l'attribution.

Limites des données : S'appuyer sur les données de recensement des sources secondaires peut négliger les moteurs sous-jacents de la résilience. De plus, les systèmes statistiques et de comptabilisation des pertes dans de nombreux pays ne tiennent pas encore compte des données ventilées par sexe, âge et handicap.¹²⁰ L'identification des besoins et des défis distincts de groupes spécifiques, notamment les femmes, est cependant essentielle pour une programmation mieux informée et la capacité de contrôler si la résilience est construite de manière égale.

Évolution des données de base : Les évaluations standard des projets/programmes suivent ou comparent les résultats par rapport aux données de base. Toutefois, la comparaison de base peut être trompeuse, puisque les interventions de renforcement de la résilience, par définition, ont lieu dans des environnements changeants soumis à l'évolution des risques et des aléas climatiques (et d'autres types).

L'absence d'évènement contrefactuel : Pour les interventions destinées à faire face à des événements extrêmes peu fréquents, la mesure des résultats du renforcement de la résilience exige que l'évènement prévu se produise. En l'absence d'un tel évènement, les vrais impacts d'une intervention donnée restent insaisissables. Le suivi du renforcement de la résilience doit donc saisir les avantages sociaux et économiques en faveur du développement durable, même si une catastrophe ou une crise ne se produit pas.

Manque d'indicateurs génériques de résilience : La résilience est très spécifique au contexte en termes de temps, d'espace, d'échelle, de moyens de subsistance et de chocs (résilience de qui ? à quoi ?). Ainsi, il est impossible d'établir des indicateurs génériques, même pour un contexte pays spécifique, ce qui rend les comparaisons difficiles.

Non observable directement : Étant donné que la résilience ne peut être observée directement, son suivi doit s'appuyer sur un contexte et des mesures de substitution spécifiques, qui peuvent être liés à la réalisation d'objectifs de développement plus larges (par exemple, le bien-être ou le développement humain). Les indicateurs peuvent également varier de mesures simples, comme le niveau d'éducation et le revenu moyen, à des aspects plus complexes et intangibles, comme la confiance et le leadership.

Sensible au changement : Les éléments essentiels de la résilience, c'est-à-dire les capacités, les systèmes et les risques de résilience, sont dynamiques et les contextes évoluent rapidement. Les indicateurs de résilience doivent donc être sensibles au changement. Les mesures doivent être effectuées fréquemment, ce qui exige des ressources et des capacités importantes.

Annexe 6

Exemple d'outils et de cadres de suivi du renforcement de la résilience

Cet échantillon d'outils suit une approche multisectorielle et globale. Les cadres de suivi et évaluation thématiques et spécifiques aux risques qui se concentrent sur les catastrophes, le changement climatique, la sécurité alimentaire, etc. peuvent également être valables, selon l'objectif et le contexte des efforts de l'équipe des Nations Unies en matière de renforcement de la résilience, mais ils ne sont pas présentés ici.

L'indice de résilience des ménages (FAO) :¹²¹ Cet indicateur comprend six dimensions : revenu et alimentation, services, assistance, actifs, capacité d'adaptation et stabilité. Cette approche a été complétée par une approche innovante et quantitative - la mesure et l'analyse de l'indice de résilience (RIMA) - qui vise à expliquer pourquoi et comment certains ménages font mieux face aux chocs et aux facteurs de stress que d'autres.

L'outil de profilage de la résilience urbaine - CRPT (ONU-Habitat, 2018) : Identifie les indicateurs de capacité et de performance de la résilience urbaine, y compris les indicateurs de résilience des systèmes. Un référentiel de résilience urbaine et une base de données urbaine complète sont mis en place dans le cadre du processus de collecte de données. L'outil identifie de façon préalable les lacunes et les possibilités dans différents aspects de la structure et de la fonctionnalité du système urbain, ce qui fournit une base de référence pour les actions futures. Le suivi doit être répété tous les deux à trois ans.

L'indicateur clé de performance 4 du DFID (Brooks et al., 2014) : Mesure la résilience au niveau individuel. Cette méthodologie est fondée sur l'identification d'indicateurs contextuels par des projets individuels, éclairés mais non prescrits par la prise en compte d'un certain nombre de dimensions de résilience lorsque cela est approprié et utile. Ces dimensions, basées sur celles identifiées dans l'examen des méthodologies existantes décrites ci-dessus, sont (i) les actifs, (ii) l'accès aux services, (iii) la capacité d'adaptation, (iv) le revenu et l'accès à l'alimentation, (v) les filets de sécurité, (vi) la viabilité des moyens de subsistance, (vii) les contextes institutionnels et de gouvernance, (viii) les infrastructures naturelles et construites et (ix) les caractéristiques personnelles.

Le Cadre de résilience du FIDA (FIDA, 2015) : Le questionnaire destiné aux ménages et aux communautés évalue : les actifs des ménages, le capital de subsistance, les stratégies d'aversion au risque et de gestion, etc.

Le Zimbabwe Resilience-building Fund (Fonds pour la résilience du Zimbabwe) (DFID, UE, GOZ, Suède, PNUD) :¹²² Présente un système complet de suivi du fonctionnement du fonds de résilience ; des indicateurs de performance annuels et un suivi de l'évolution de la résilience ; un suivi périodique à haute fréquence déclenché lorsque les chocs sélectionnés atteignent leur seuil ; et une évaluation d'impact des questions/hypothèses de recherche clés formulées à partir de la théorie du changement.

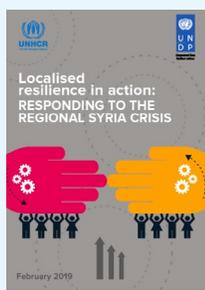
Le suivi du Cadre de Sendai (UNDRR) :¹²³ Système en ligne de reporting des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai et des indicateurs de RRC pertinents des ODD. Il comprend des indicateurs mondiaux, nationaux et locaux liés à la réduction des risques de catastrophe.

Cadre de suivi et d'évaluation du Règlement sanitaire international (2005) (OMS, 2018) : Le Cadre de suivi et d'évaluation du Règlement sanitaire international fournit des orientations et des outils pour les rapports annuels obligatoires des États Parties, l'évaluation des capacités, l'exercice de simulation, l'examen à-posteriori et l'évaluation extérieure volontaire. Il vise à fournir une vue d'ensemble complète et précise, au niveau des pays, de la mise en œuvre des exigences du RSI en matière de développement et de suivi des capacités de détection, de surveillance et de maintien des capacités et des fonctions de santé publique. Il est complété par des lignes directrices pour les plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire, les évaluations stratégiques des risques d'urgence sanitaire et le cadre de gestion des risques de catastrophe et d'urgence sanitaire.

L'Analyse de la résilience communautaire - COBRA (PNUD, 2017) : Identifie des indicateurs contextuels de mesure de la résilience des communautés, aide les communautés à comprendre ce qui contribue au renforcement à long terme de la résilience locale et analyse l'évolution de leur résilience.

Annexe 7

Renforcer la résilience dans les contextes de crise de réfugiés : Leçons et outils du plan 3RP et du Pacte mondial sur les réfugiés



Ce document de recherche fournit une définition de la localisation spécifique à la réponse régionale à la crise syrienne et pose les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui a fonctionné ?
- Qu'est-ce qui peut être fait différemment pour promouvoir et soutenir une réponse plus localisée ?
- Comment mesurer et analyser une approche localisée de la crise syrienne pour continuer à apprendre et à s'améliorer ?
- La localisation a-t-elle amélioré la nature sexospécifique de la réponse ?
- Quels sont les défis ?

<https://www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/library/crisis-response0/ocalised-resilience-in-action--responding-to-the-regional-syria-.html>



Sur la base d'entretiens et de discussions avec des femmes réfugiées dans les trois pays, les rapports d'ONU Femmes examinent comment la guerre et les déplacements, couplés à la dynamique de genre, ont influé sur le bien-être des femmes réfugiées syriennes. Malgré des différences de contexte, des similitudes sont apparues. La vie des femmes déplacées se caractérise par l'insécurité économique, un statut civil précaire, des possibilités d'emploi limitées malgré le désir de travailler, des difficultés d'accès à l'aide, un isolement aigu et des niveaux croissants de violence basée sur le genre.

<https://www2.unwomen.org/-/media/field-office-arab-states/attachments/publications/2018/refugeecrisis-all-brief-final-links.pdf?la=en&vs=2008>



L'évaluation porte sur le statut des réfugiés syriens - dans les camps et à l'extérieur des camps - afin de déterminer les critères de ciblage alimentaire qui permettraient d'ajuster les programmes en fonction des besoins. Elle a également été conçue pour répondre aux préoccupations de longue date exprimées par les réfugiés et les autorités locales concernant le ciblage précédent.

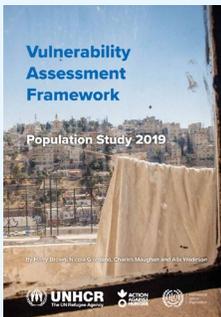
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/65023-2.pdf>



Les données ci-dessous représentent certaines des principales réalisations des partenaires du plan 3RP en 2018 par type d'intervention. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, elle indique l'ampleur et la portée de l'aide apportée par les partenaires du plan 3RP aux réfugiés et aux membres de la communauté d'accueil concernés. Pour une liste complète des personnes touchées par type d'intervention, veuillez consulter les tableaux de bord de fin d'année du 3RP, disponibles ici :

http://www.3rpsyriacrisis.org/Indicators_and_Sector_Dashboards.pdf

<https://data2.unhcr.org/en/documents/download/68557>



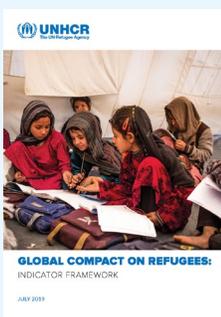
L'étude 2019 sur la population du Cadre d'évaluation de la vulnérabilité (VAF, Vulnerability Assessment Framework) explore différents types de dimensions de vulnérabilité dans plusieurs secteurs à partir d'un échantillon représentatif de réfugiés syriens enregistrés en Jordanie. Cette étude fournit des informations sur les vulnérabilités au sein de la population ciblée et contribue à la réflexion au sein du HCR sur la façon d'interpréter les évaluations multisectorielles des visites à domicile. En explorant les relations entre les indicateurs de vulnérabilité et d'autres données recueillies, le rapport décrit les principales tendances et relations.

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/68856.pdf>



La situation en Syrie reste la plus grande crise de réfugiés au monde. La grande majorité des réfugiés résidant dans les zones urbaines, périurbaines et rurales, les services publics et les infrastructures de base dans les pays d'accueil ont rapidement été débordés et les vulnérabilités préexistantes ont été exacerbées, en particulier dans les communautés d'accueil touchées. En 2015, reconnaissant les défis uniques auxquels sont confrontés les pays et les communautés qui accueillent si généreusement les réfugiés syriens, la communauté internationale a mis en place une nouvelle approche globale. Au-delà de l'aide d'urgence, la nouvelle approche a associé les réponses humanitaires et de développement à la crise syrienne en un seul plan cohérent conforme aux plans et priorités nationaux. Le 3RP a été à l'avant-garde de nombreuses innovations politiques et programmatiques, notamment le soutien aux systèmes nationaux et locaux et le soutien à l'autonomie des réfugiés et des communautés d'accueil.

http://www.3rpsyriacrisis.org/wp-content/uploads/2020/02/rso_100dpi.pdf



Le Pacte mondial sur les réfugiés (GCR) a été confirmé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018. Ses objectifs sont les suivants :

- Alléger les pressions sur les pays d'accueil ;
- Améliorer l'autonomie des réfugiés ;
- Élargir l'accès aux solutions des pays tiers ; et
- Soutenir les conditions dans les pays d'origine pour un retour dans la sécurité et la dignité.

Ces quatre objectifs sont liés et interdépendants et peuvent être atteints par la mobilisation de la volonté politique, une base de soutien élargie et des dispositions qui facilitent des contributions plus équitables, durables et prévisibles de la part des États et des autres parties prenantes concernées.

<https://www.unhcr.org/5cf907854.pdf>

Notes de fin de texte

- 1 CCS des Nations Unies, 2017c.
- 2 L'Agenda 2030 pour le développement durable ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe ; l'Accord de Paris sur le climat ; le résultat de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba) ; l'Engagement à agir du Sommet mondial sur l'action humanitaire ; les Orientations de Samoa ; le Programme d'action d'Istanbul ; le Pacte mondial sur les migrations ; le Pacte mondial sur les réfugiés ; les Résolutions jumelles pour la consolidation et la pérennisation de la paix (S/RES/2282 et A/RES/54262) ; l'Etude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité ; le Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire ; le Règlement sanitaire international, 2005 ; CCS, 2015 Note sur le nexus humanitaire-développement-paix dans les principaux examens, processus et cadres post-2015 ; le Grand Bargain - Un Engagement Commun pour mieux aider les personnes dans le besoin ; la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007) ; Stratégie et priorités du Secrétaire général des Nations Unies pour l'action en faveur du climat 2020-21.
- 3 UNDRR, 2019.
- 4 Le Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19 ; le Plan de réponse humanitaire global COVID-19.
- 5 Le terme « conjoint » fait référence aux organisations des Nations unies qui mettent en œuvre leurs programmes respectifs, dans un lieu géographique particulier, de manière bien coordonnée, séquencée et hiérarchisée, tandis que le terme « commun » fait référence à la programmation conjointe des Nations unies.
- 6 CCS des Nations Unies, nov. 2017b.
- 7 Nations Unies, 2018c. Note conceptuelle sur le cadre de résilience des Nations unies.
- 8 DPPA, FAO, HCDH, PNUE, DAES, BCAD, PNUD, UNDRR, UNEOSG, CCNUCC, FNUAP, ONU-Habitat, UNICEF, UNOCHA, ONU Femmes, PAM, OMS et OMM.
- 9 Le DPPA, la FAO, l'OCHA, le PNUE, le PNUD, l'UNDRR, le FNUAP, ONU-Habitat, l'UNICEF, ONU Femmes, le PAM et l'OMS ont effectué une analyse documentaire, ont fait le point sur les initiatives en cours au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies et ont préparé un plan annoté et une description du cadre.
- 10 United Nations CEB/2017/HLCP33/CRP.1
- 11 GNUD Afrique de l'Est et du Sud, 2018.
- 12 <https://www.un.org/sg/en/priorities/prevention.shtml>
- 13 Nations Unies, 2018c. Note conceptuelle sur le cadre de résilience des Nations unies.
- 14 Dans ce document, le terme « Équipes des Nations Unies » désigne différents types de présences des Nations Unies, comme les équipes de pays des Nations Unies et les équipes humanitaires. Bien que les lignes directrices ne s'appliquent pas directement aux missions politiques spéciales et aux opérations de maintien de la paix, elles sont néanmoins des partenaires essentiels pour la résilience dans le cadre des missions, surtout lorsqu'un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies encadre le travail de l'ONU, par exemple lorsque les présences des Nations Unies sont intégrées sous une triple casquette DSRSG/RC/HC.
- 15 Les consultations nationales ont comporté des ateliers, des groupes de discussion et des entretiens avec des acteurs clés, notamment des responsables gouvernementaux, des représentants des Nations unies sur le terrain, des organismes donateurs, des organisations de la société civile et le secteur privé.
- 16 UNDRR, 2019.
- 17 UNOCHA, 2014 : Saving Lives Today and Tomorrow: Managing the Risks of Humanitarian Crises, 2014; OCHA, Leaving No One Behind: Humanitarian Effectiveness in the age of the SDGs.
- 18 HCR, 2016 : Global Trends in Forced Displacement in 2015.
- 19 La guerre interétatique, préoccupation majeure à l'époque de la création des Nations Unies, est un événement rare aujourd'hui, même si la menace d'un conflit mondial majeur demeure réelle ; en revanche, les conflits armés intra-étatiques connaissent une recrudescence.
- 20 AGNU A/74/786.
- 21 Nations Unies, Banque mondiale, 2017 : Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents.
- 22 UNDRR, 2015 : HFA Decade - The Economic and Human Impact of Disasters in the last 10 years.
- 23 R. J. Nicholls et al., 2008.
- 24 Ces lignes directrices sont sans préjudice de l'action humanitaire fondée sur les principes conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et aux résolutions connexes. Bien que les lignes directrices ne soient pas directement applicables aux MPS et aux OMP, elles constituent des partenaires importants dans le renforcement de la résilience.
- 25 Adapté de l'ODI, 2015a : The Triple Dividend of Resilience-building.
- 26 UNDRR, 2015 : Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe
- 27 Carbon Disclosure Project (CDP), 2015 ; ODI, 2015a.
- 28 Banque mondiale, 2015a : Co-Benefits of Disaster Risk Management.
- 29 Les impacts climatiques résultent d'événements extrêmes comme la sécheresse, les tempêtes et les inondations, mais comprennent également la variabilité des conditions météorologiques avec des changements de température ou de régime de précipitations et des changements progressifs comme l'élévation du niveau de la mer.
- 30 Favoriser la résilience face aux changements climatiques est un objectif spécifique de l'Accord de Paris sur le climat et un objectif clair de la stratégie du Secrétaire général des Nations Unies en matière de lutte contre le changement climatique.
- 31 Voir le Règlement sanitaire international (2005) pour obtenir des orientations.
- 32 Guterres, Antonio : A Time to Save the Sick and Rescue the Planet, 2020.
- 33 Organisation des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général sur le Sommet de 2019 sur l'action

- climatique : The Way Forward in 2020, 2019.
- 34 Aall, Crocker: Building Resilience and Social Cohesion in Conflict, 2019.
- 35 Cela renforce la nécessité pour les pays de mettre en œuvre le Règlement sanitaire international (2005), accord international juridiquement contraignant visant à prévenir, protéger et contrôler la propagation internationale des maladies, à y apporter une réponse de santé publique et à renforcer la sécurité sanitaire mondiale.
- 36 Se reporter à l'Annexe 1 pour un glossaire plus étendu.
- 37 Cette définition de la résilience est issue du document 2017 approuvé par le CCS sur les risques et la résilience (ONU, 2017b). Cette définition reflète l'évolution de la compréhension de la résilience. Il s'agit d'un élargissement du concept par rapport à ses origines dans l'étude des écosystèmes et des conceptions antérieures qui se concentraient uniquement sur les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation en réponse aux menaces, et ne mettaient pas suffisamment l'accent sur la prévention ou la résistance proactives. Les Lignes directrices communes des Nations Unies sur la résilience ont utilisé la définition approuvée par le CCS comme point de départ qui, à la suite d'une nouvelle consultation avec les entités des Nations Unies, a permis d'identifier les éléments clés de la résilience (voir Section 3.2).
- 38 UNDRR, 2015 : Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe.
- 39 Pathways for Peace, p. 215; Sendai Framework, para 6; UNDRR Terminology on Disaster Risk Reduction, 2017.
- 40 Le terme menace a été considéré comme le terme un peu plus large qui peut englober les risques naturels ainsi que les conflits et les violations des droits de l'homme ; voir United Nations CEB, 2017b.
- 41 Il convient également de mentionner les phénomènes climatiques qui se manifestent lentement comme la désertification, le recul des glaciers et les impacts connexes, la dégradation des terres et des forêts, la perte de biodiversité, l'acidification des océans,
- l'augmentation progressive des températures ou l'élévation du niveau de la mer.
- 42 Nations Unies, 2016d : Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée (OIEWG).
- 43 OCDE, 2014.
- 44 Adapté du GNUD Afrique de l'Est et du Sud, 2017.
- 45 CEB, 2017d: Leaving No One Behind.
- 46 UNDRR, 2019.
- 47 OCDE, 2014.
- 48 OCDE, 2013.
- 49 Il s'agit notamment de la capacité à faire preuve de compétences classiques en matière de leadership, de gestion, de finance, d'administration, de communication, d'analyse, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des risques, entre autres.
- 50 Les descriptions des différents types de capacités se recoupent souvent.
- 51 Aux fins des Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience, les principes les plus pertinents ont été choisis parmi un éventail de sources, indiquées entre parenthèses. Un effort a été fait pour ne pas reproduire d'autres éléments des Lignes directrices des Nations Unies sur la résilience (par exemple, ceux liés au quoi et au comment de la résilience).
- 52 Le changement climatique, la gouvernance et l'insécurité, la marginalisation et l'instabilité économiques, la dégradation de l'environnement et les changements démographiques en sont des exemples.
- 53 OCDE, 2014.
- 54 OCDE, 2010.
- 55 OCDE, 2014.
- 56 Les partenaires locaux et nationaux ont un rôle clé à jouer pour éclairer la prise de décisions importantes et la définition des priorités qui tiennent compte des spécificités de contexte et de localisation.
- 57 Pathways for Peace, 2018.
- 58 OCDE, 2014.
- 59 Y compris les entités non résidentes et régionales.
- 60 Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2007.
- 61 Cf. Partie 2.
- 62 OCDE, 2014.
- 63 Stakeholder analysis. OCDE, 2014.
- 64 OCDE, 2014.
- 65 OCDE, 2014.
- 66 De nombreuses agences de l'ONU disposent de leurs propres outils/ orientations thématiques sur la planification du développement en fonction des risques ou sur l'intégration des risques/de la résilience, bien qu'ils ne soient généralement pas exhaustifs et qu'ils soient souvent axés sur des thèmes spécifiques tels que les catastrophes, le changement climatique, les conflits, etc.
- 67 Nations Unies, 2016b : SHM.
- 68 Voir également le document d'accompagnement de l'UNSDCF sur la Collaboration Humanitaire-Développement-Paix (HDP) et les Directives générales du CPI sur les réalisations collectives (2020).
- 69 Nations Unies, 2019 : Directives relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
- 70 Nations Unies, 2019 : Directives relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. UNDRR, 2020 : Note d'orientation sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans l'Analyse commune de pays et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
- 71 UNOCHA : Planification de la réponse humanitaire : Aperçu. Voir aussi UNDRR, 2020 : Renforcer la réduction des risques de catastrophe dans les contextes humanitaires.
- 72 Nations Unies, 2013. IAP.
- 73 Banque mondiale, 2015c.
- 74 Nations Unies, 2016b : SHM ; Nations Unies, 2017b.
- 75 Nations Unies, 2016b : SHM.
- 76 UNOCHA, 2018.
- 77 UNOCHA, 2018.
- 78 GNUD Amérique latine et Caraïbes, 2016.
- 79 Weisbord, Marvin et Sandra Janoff, 1995.
- 80 GNUDD, 2020. UNDRR, 2020 : Note d'orientation sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans l'Analyse commune de pays et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

- 81 Tels que : les plans nationaux d'adaptation, les stratégies/ plans nationaux de la RRC, les contributions déterminées au niveau national, les stratégies nationales de santé/éducation, plans nationaux d'investissement agricole, etc.
- 82 Adapté de Action Aid, 2016 ; Oxfam 2017.
- 83 FAO, IFPRI, UNDP, UNICEF, and WFP; Report on Resilience and Vulnerability in South Sudan; Juba; 2019, p. 8.
- 84 GNUDD, 2020.
- 85 Un nombre croissant d'organisations ont élaboré et mis en évidence des indicateurs de résilience comme un élément clé de la mesure du succès des programmes. Voir ODI, 2016b : Resilience Measurement, p. 7. Les différents cadres et outils de mesure de la résilience varient en termes d'objectif, d'échelle, d'orientation et de méthode d'analyse. Voir ODI (2017) pour un aperçu des différents cadres de mesure de la résilience.
- 86 ODI, 2016b : Resilience Measurement.
- 87 UNHCR, 2019.
- 88 Banque mondiale, 2017.
- 89 Banque mondiale, 2017, p. 27.
- 90 OCDE, 2014, p. 20.
- 91 OCDE, 2014, p. 32-35 ; FAO, 2017.
- 92 Adapté du Partenariat mondial pour la résilience.
- 93 Dans certains cas, travailler avec le gouvernement national peut ne pas être possible ou envisageable et des approches différentes seront nécessaires. Dans ce cas, il est recommandé de mettre davantage l'accent sur les capacités locales et les acteurs de la société civile ainsi que sur la collaboration interorganisations.
- 94 Nations Unies, 2016c : Sommet mondial sur l'action humanitaire : résumé établi par le Secrétaire général de l'ONU
- 95 Oxfam, 2017.
- 96 Tels que les conseillers pour la paix et le développement, les conseillers pour les droits de l'homme, les conseillers HDP, les conseillers pour les questions de genre, les planificateurs stratégiques et les économistes.
- 97 <https://www.ochaopt.org/dbs/4w>
- 98 Le CRRF adapte les principes et objectifs énoncés à l'Annexe I de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants au contexte ougandais. Le CRRF a éclairé la préparation d'un Pacte mondial sur les réfugiés, inclus dans le rapport annuel du Haut-commissaire à l'Assemblée générale en 2018.
- 99 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/10/un-private-sector-to-create-platform-for-financing-sdgs/>
- 100 En cherchant des moyens d'utiliser le financement du développement pour répondre à certains besoins liés aux situations d'urgence et vice-versa.
- 101 Tels que : le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF), le Fonds pour l'adaptation (AF), le Fonds spécial pour les changements climatiques (SCCF), le Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR).
- 102 ODI, 2015a: Triple Dividend.
- 103 FMI, 2017a.
- 104 <http://www.insuresilienceinvestment.fund>
- 105 Banque mondiale, 2014.
- 106 Quatre-vingt-cinq seuils prédéfinis doivent être basés sur des données nationales ou infranationales plutôt que sur des agrégats régionaux si les paiements doivent soutenir la résilience.
- 107 PNUD, 2019.
- 108 <https://jointsdgfund.org/sites/default/files/2019-05/20181127-TORs-JF-for-2030-Agenda.pdf>
- 109 Le nombre de fonds communs et les montants transmis aux agences de l'ONU par leur intermédiaire ont considérablement augmenté au cours des 15 dernières années, une tendance qui devrait se poursuivre dans le cadre de la réforme de l'ONU afin de promouvoir la collaboration et de créer une opportunité pour le système des Nations Unies d'élargir et de diversifier sa base de donateurs. En 2004, les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ont été capitalisés par 20 donateurs différents, dont 6,7 % ne faisaient pas partie des 10 premiers donateurs. Dix ans plus tard, la base de donateurs a été étendue à 53 donateurs, dont 21,1 % ne font pas partie des 10 premiers donateurs.
- 110 <http://www.unpbf.org>
- 111 OCDE, 2017.
- 112 Les trois piliers fondateurs du système des Nations Unies sont la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement.
- 113 Nations Unies, 2018a.
- 114 Guterres, Antonio: A Time to Save the Sick and Rescue the Planet, 2020.
- 115 GNUDD, 2020.
- 116 Nations Unies, 2020b.
- 117 Union européenne, Nations Unies, Banque mondiale (2020).
- 118 OCDE et Nations Unies, 2017.
- 119 Banque mondiale, 2017.
- 120 Global Earthquake Model, 2017.
- 121 <http://www.fao.org/resilience/background/tools/rima/en/>
- 122 <http://www.zrbf.co.zw/>
- 123 <https://www.preventionweb.net/sendai-framework/sendai-framework-monitor/>

